

601/A/359/6 62

Tome X—No 6

Avril 1913

Publié en juillet 1913.

La Revue Franco-Américaine

Publication mensuelle illustrée

SOMMAIRE:

	PAGES
Dr ED. IMBEAUX	—Le secret de la confession..... 473
LA DIRECTION	—Notre anniversaire..... 477
CHAS DUPIL	—Le Maine..... 481
GUSTAVE LANCTOT	—Le Mythe de la création chez les Hurons..... 488
	—Henri Rochefort..... 503
SAINT-JACQUES	—La Revue des Revues..... 505
PASCAL POIRIER	—Origine des Acadiens (suite)..... 519
XXX	—Pour aider à la solution des questions qui s'agitent aux Etats-Unis et au Canada (suite)..... 531
	—Théâtre, Mode..... 558

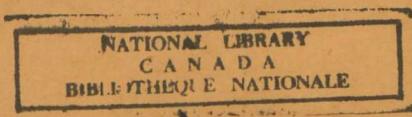
PRIX DU NUMÉRO: 20c. (1 franc).

PRIX DE L'ABONNEMENT: \$2.00 PAR ANNÉE (10 frs.)

MONTREAL

SOCIÉTÉ DE LA REVUE FRANCO AMERICAINE

MCMXIII



LA REVUE FRANCO-AMERICAINE, mensuelle illustrée, est pu-
bliée dans la première quin-
zaine de chaque mois.

L'abonnement est de deux piastres (\$2.00) par année. Toujours faire tomber le renouvellement pour le 1er mai. L'abonnement, invariablement payable d'avance, devra être fait par billet de banque [lettre recommandée], par mandat de poste ou d'express, par chèque payable à l'ordre de la Revue Franco-Américaine et au pair à Montréal ou par bon postal.

Quand on se sert de son chèque personnel, ajouter 15 cents pour l'échange.

Pour changement d'adresse, mentionner l'ancienne, écrire bien lisiblement la nouvelle, et joindre 10 cents en timbres-poste.

Taux d'annonces: 20 cents par ligne agate. Pour contrats d'annonces, s'adresser à: **LA REVUE FRANCO-AMERICAINE, 2469 case postale, Montréal.**

ENVOI DE NUMEROS ECHANTILLONS

DE LA

Revue Franco-Américaine

Quelques amis nous ont fourni une liste de personnes susceptibles de s'intéresser et de s'abonner à LA REVUE FRANCO-AMERICAINE. C'est ce qui explique l'envoi du présent numéro.

Lisez-le et faites-le lire à vos amis, et ensuite adressez-nous votre bulletin de souscription et le prix d'abonnement.

LA REVUE FRANCO-AMERICAINE,

Case Postale 2469

MONTREAL.

M. ALBERT FRIBOURG,

Correspondant pour la France de la

Revue Franco-Américaine

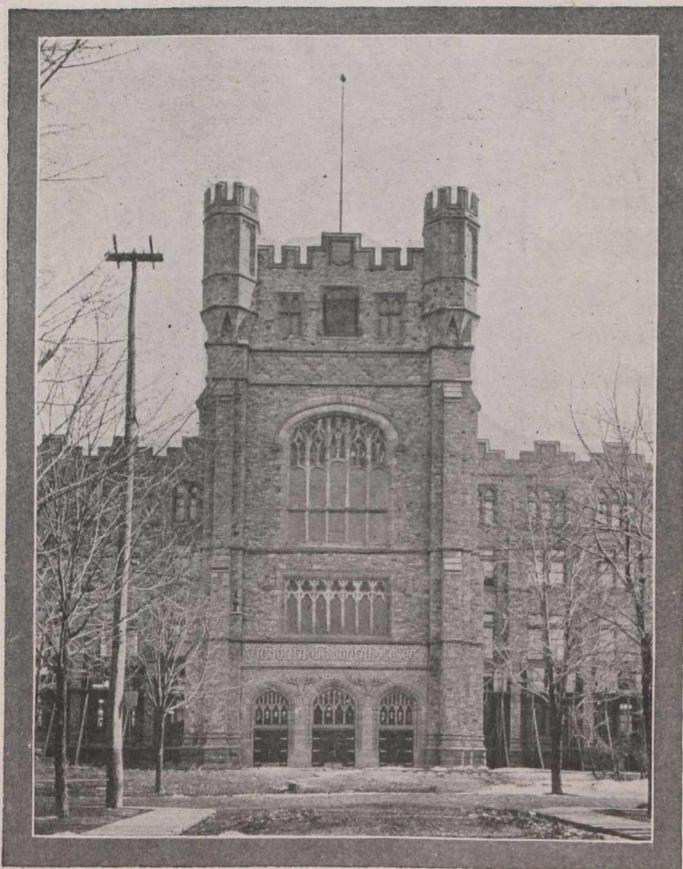
**14, rue DAMREMONT,
PARIS**

L'ILLUSTRATION

Supplément de "La Revue Franco-Américaine"

Vol. X. No 6.

Montréal, 1er AVRIL 1913

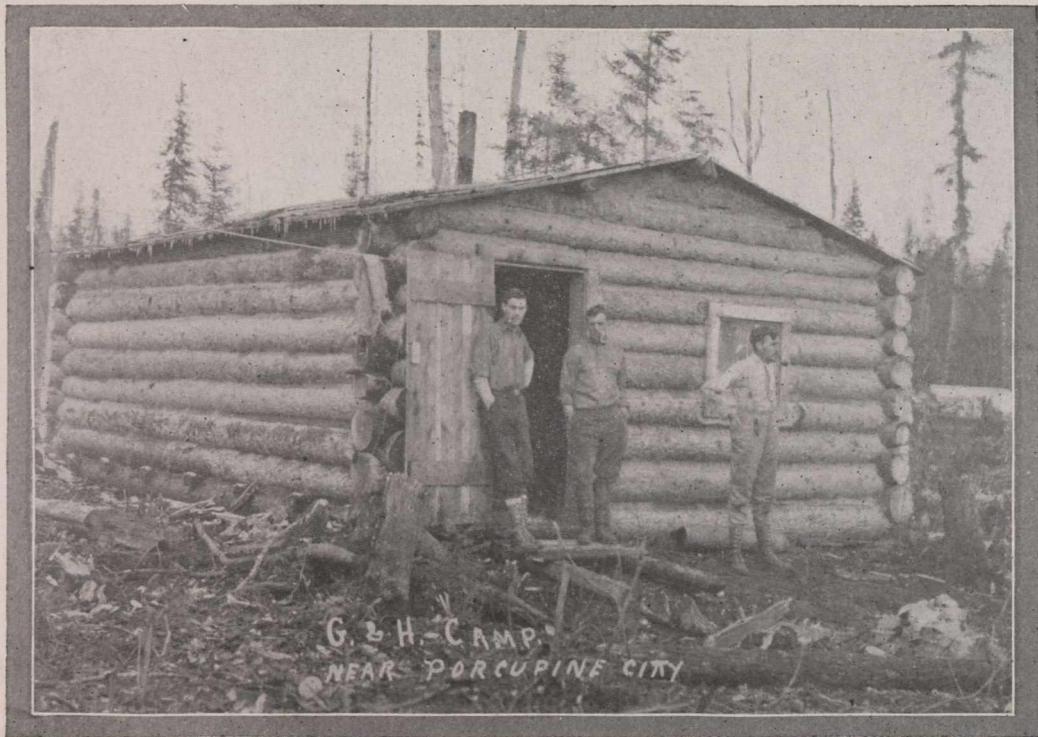


La Tour du Musée Victoria, d'Ottawa, construite par le gouvernement Laurier et que l'on va être obligé de démolir pour l'asseoir sur les bases solides qu'elle aurait dû avoir

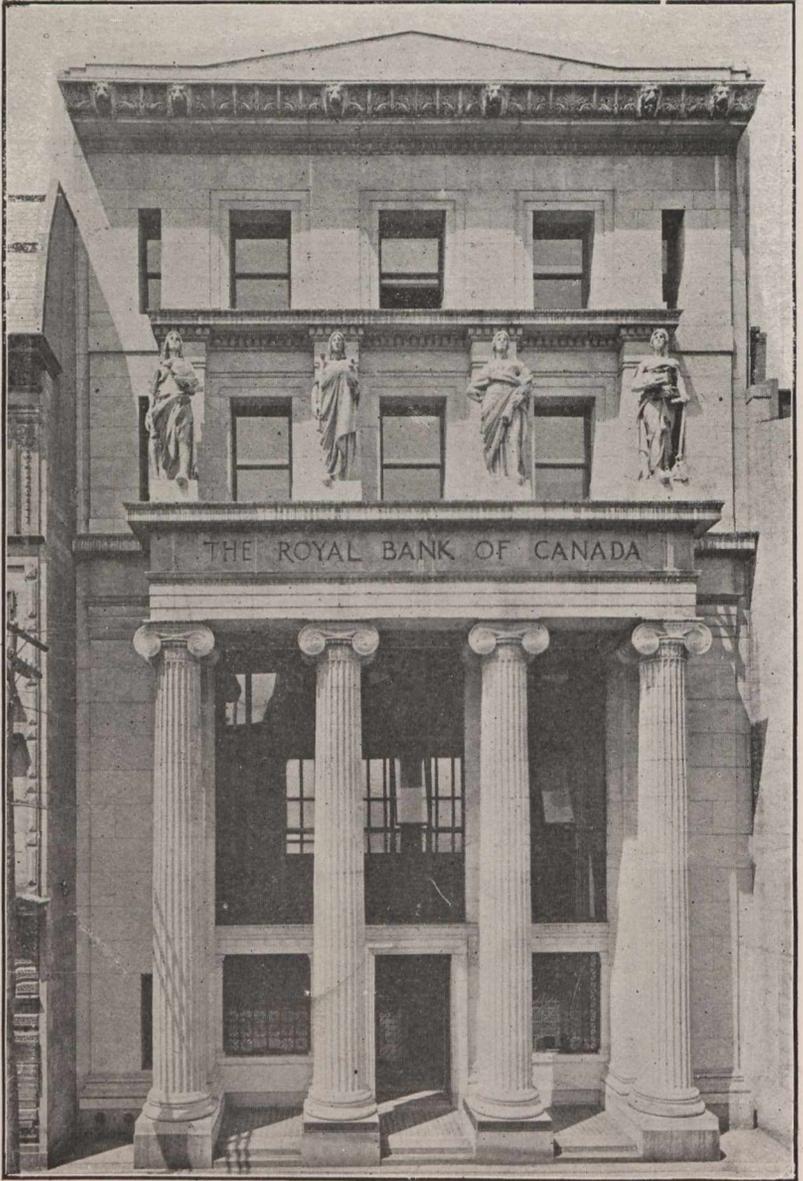
Clichés de la Chambre de Commerce Française, de Montréal,



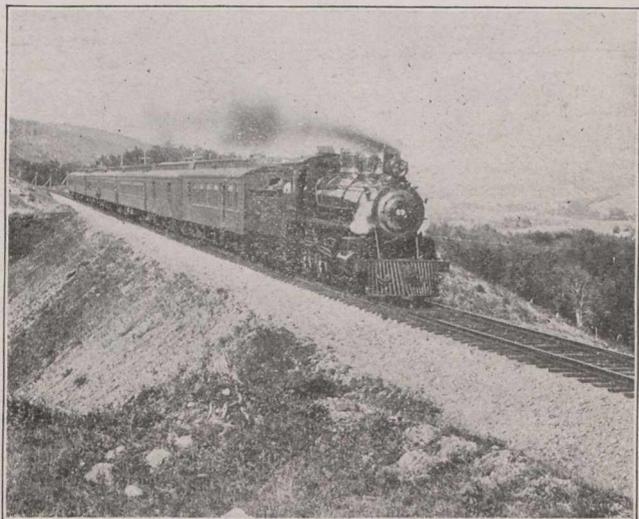
Le début d'une ville — Une mine à Porcupine, 1910



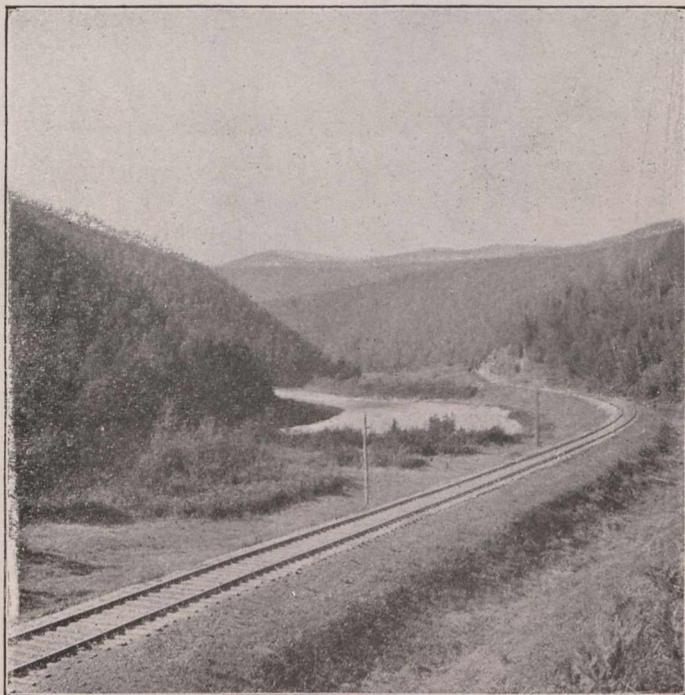
Un camp de Mineurs à Porcupine



La Banque Royale du Canada, rue Saint-Jacques, Montréal



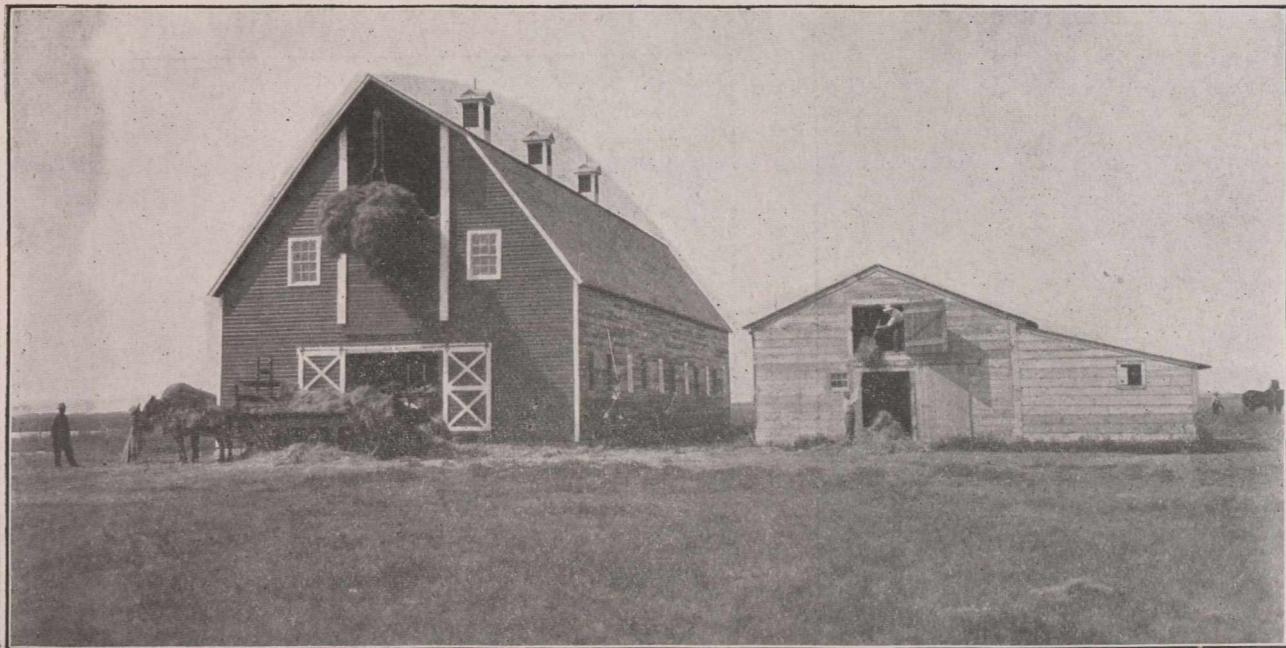
Le Rapide du chemin de fer du gouvernement canadien



Chemin de fer du gouvernement canadien.—Vallée de la Métapédia



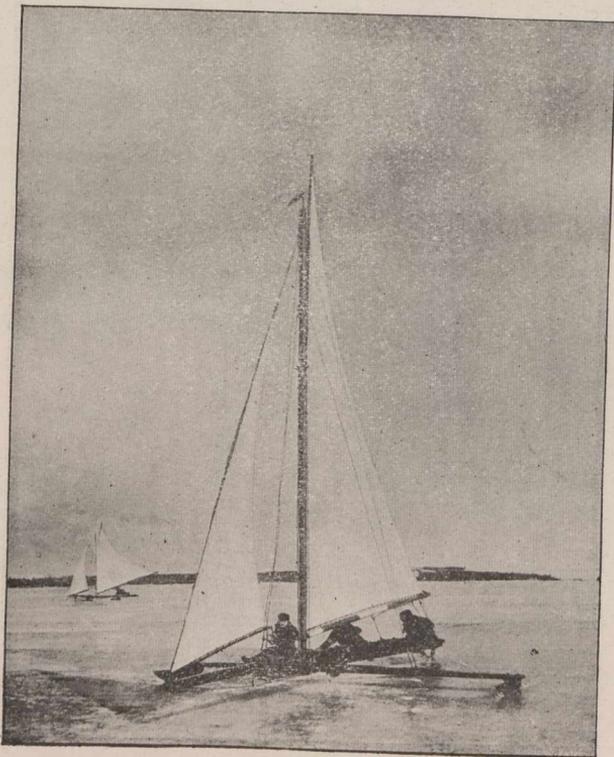
Un renard argenté du Canada



Une grange dans l'Ouest du Canada



Amusements d'été—Yachting



Amusements d'hiver—Yachting sur patins

Le secret de la confession

L'ivrogne Wenceslas est jaloux de sa femme...
Sa femme est une sainte, et le soupçon infâme
Ne hante l'Empereur que depuis quatre jours.
Depuis qu'un jeune page après les troubadours
Ayant chanté le lied de fort tendre manière,
Il a distinctement vu Jeanne de Bavière
Lui sourire. Est-ce un signe entre eux qu'il a surpris?
Il a bien vu, c'est sûr, n'étant pas encore gris.
Il doute cependant. Il faut qu'il éclaircisse
Au plus tôt cette affaire....

....Or, hier, l'impératrice

S'est dûment confessée au bon chanoine Jean
De Népomuk, saint prêtre, aumônier indulgent,
Qu'à la Cour Wenceslas a fait venir lui-même,
Car il est vénéré de toute la Bohême.
Et l'Empereur, l'ayant mandé, dit brusquement :
" Tu reconnaîtras bien, chanoine, assurément,
" Que jusqu'ici pour toi, je me montre bon prince :
" Je te paie un denier, peste, qui n'est pas mince
" Tous les mois, sans compter ton petit casuel,
" Et plus qu'évêque ayant bon fief conventuel
" Tu peux devenir riche ". — " Oui, Sire, je rends grâce
" A votre Majesté ; mais tout cet argent passe
" A nos pauvres de Prague, hélas, qui sont nombreux ! "—
" A ton gré s'il te plaît de nourrir tous ces gueux !
" Au fait : tu vas pouvoir autrement m'être utile
" Qu'avec tes oremus. Oh, c'est chose futile :
" Je veux savoir ce qu'hier au confessionnal
" T'a dit Madame Jeanne... Allons ! Si c'est banal,
" Qu'importe un vain caquet ! Mais si son cœur me cache
" Quelque secret amour, prêtre, il faut que je sache !
" Il faut que je punisse !... Il le faut, 'eutends-tu ? "—
" Chacun de notre dame ici sait la vertu,
" Sire, n'en doutez pas ! "—" Moine, tu te dérobes !
" Crois-tu que je me fie aux apparences probes ?
" Ce qu'elle t'a conté, redis-le point par point
" Ou sinon... " — " Majesté, l'homme ne trahit point
" Ce qui n'est dit qu'à Dieu ! "—" Tu parlerais sans doute,

" Si le pape en disait ta conscience absoute.
 " J'en vais écrire à Rome, ainsi qu'en Avignon :
 " Urbain consentira, si Clément Sept dit non ;
 " A moins que pour me plaire, ils soient d'accord peut-être "—
 " Aucun pape ne peut délier aucun prêtre,
 " Sire, du sceau divin de la confession "—
 " Chansons que tout cela ! Qu'on fasse exception
 " Pour moi ! César est-il au niveau d'un autre homme ? "....

Or, tandis qu'à cheval vers la France et vers Rome
 Deux légats vont porter aux deux papes élus
 Les lettres du César, lui ne se contient plus,
 Car Jeanne a derechef applaudi le beau page ;
 Non, il n'attendra pas la réponse au message !
 Eh, que lui font Urbain, Clément et coëtera ?
 Il n'en a qu'au chanoine : il dissimulera
 En le flattant, d'abord ; après si Jean refuse,
 Eh bien, la question est là pour qu'on en use !
 On en a fait tâter même au prince Henri
 De Waldeck, et l'abbé n'en est pas à l'abri....
 Et l'Empereur invite à souper à sa table
 Notre bon chapelain. Honneur inéluctable,
 Mais dangereux, dont Jean veut se défendre en vain l....
 Et Wenceslas, gorgé de viandes et de vin,
 Espère que son hôte enfin va lui complaire :
 " Chanoine, tu n'as bu, je crois, que de l'eau claire !
 " Vide-moi ce hanap d'excellent hypocras,
 " Et que ce vin délie un peu ton embarras
 " Et ta langue ! Sangdieu, vaut-il ton vin de messe ?....
 " Maintenant, dis-moi tout, et j'en fais la promesse,
 " Avant peu tu seras évêque " — " Sur ce point,
 " Sire, excusez-moi, car je ne parlerai point "—
 Le Wenceslas s'irrite et son sourcil se fronce :
 " Penses-tu que ta vie ait plus de poids qu'une once
 " Entre mes mains ? " dit-il. — Or juste à ce moment
 On apporte rôti, sur le plat d'or fumant,
 Un chevreuil tout entier que perce encore la broche.
 Pour découper la bête un écuyer s'approche.
 Mais, ayant vu la chair brûlée à l'un des flancs,
 César fait avancer les cuisiniers tremblants,
 Et désignant le chef brusquement il commande
 Qu'ou l'attache à la broche, en place de la viande,
 Et du foyer ardent reprenant le chemin
 Que l'on y fasse à point griller ce rôti humain....
 Tous, gardes et valets, à cet ordre barbare

Restent figés, tandis qu'arrachant sa simarre
 Le chapelain se jette aux pieds de l'Empereur :
 " Majesté, contre moi tournez votre fureur,
 " Dit-il, qu'à la broche au lieu de ce pauvre homme
 " On m'attache ! Moi seul dois payer, puisqu'en somme
 " C'est moi seul qui vous fâche " — " Oui dà, fait Wenceslas ;
 " Mais ce sera ton tour quand l'autre sera las. . . .
 " A moins pour le sauver, contentant mon envie,
 " Que tu parles enfin ! " — " Sire prenez ma vie ! " —
 " Vous mourrez donc rôtis comme deux porcs velus ; " —
 " Nous mourrons donc martyrs comme deux purs élus !
 " Faites-nous la grâce, ô Christ, de tout subir sans plainte !
 " Et toi, frère, reçois l'absolution sainte ! " —
 Et le prêtre bénit l'homme qu'on embrochait.
 Et l'homme, tout le temps que la flamme léchait
 Son pauvre corps tout nu pivotant devant l'âtre,
 Se tint coi, sans ouvrir sa bouche opiniâtre. . . .

Et lorsqu'ainsi grillé fut mort l'humble valet,
 On étendit le prêtre au long du chevalet :
 " Quant à lui, dit César, qu'en détail on le brûle !
 " Sans doute il parlera pour peu qu'on le stimule "
 Mais on put promener sur tout le corps meurtri
 Fers rouges et tisons sans provoquer un cri ;
 On put l'écarteler en tous sens sur la claie ;
 On put tailler la chair ; on put dans chaque plaie
 L'aviver en semant du sel fin par dessus,
 Le Saint ne murmura que le nom de Jésus. . . .

A minuit, Wenceslas, ayant la crainte vague
 Que la mort du chanoine irrite ceux de Prague,
 Donna l'ordre aux valets d'aller à la Moldau
 Jeter du haut du pont dans un grand remous d'eau
 Le corps du moribond, et puis sur cette scène
 De garder le silence ! . . .

. . . . Ainsi Népomucène

Trépassa, projeté dans le fleuve profond.
 Mais dès que le cadavre a touché jusqu'au fond,
 Voici qu'une lumière aussitôt l'environne :
 Cent étoiles tombant lui font une couronne
 Dont l'éclat merveilleux jusqu'au ciel s'agrandit ;
 Et la rivière au loin rayonne et respandit ;
 Et tandis que le peuple éveillé se dirige
 Vers le lieu qu'illumine un si rare prodige,
 Tandis qu'il reconnaît le saint chanoine mort,

L'impératrice aussi, du haut du château-fort,
 Regardant par dessus toute la Ville Neuve,
 Voit briller la lumière immense sur le fleuve,
 Et dit à son époux : " Voyez donc Mon Seigneur,
 " D'où vient sur la Moldau cette grande lueur
 " Et m'en dites la cause ! " — Et Wenceslas regarde,
 Mais détourne aussitôt sa figure hagarde,
 Car du prêtre martyr il a revu les traits,
 Et comme un fauve il fuit juqu'au fond des forêts.....

Cependant des plongeurs ont tiré vers le hâvre
 Et posé sur le bord le radieux cadavre.
 En triomphe on le porte à l'église Saint-Vit,
 Où l'argent pur l'enferme. — Et depuis lors on vit
 Se faire tout autour des miracles sans nombre.....

Or, trois cent ans après, on regarda dans l'ombre
 De la châsse très sainte, et l'évêque présent,
 Lorsqu'on eut soulevé le couvercle pesant,
 Parmi les os blanchis, vit la langue, ô merveille,
 Qui restait comme en vie, aussi rouge et vermeille....
 Et chaque fois depuis qu'on ouvre le tombeau,
 On trouve cette langue, horrible et saint lambeau,
 Qui pour mieux conserver son mutisme invincible
 Contracte dans la mort son muscle imputrescible !....

Dr Ed. Imbeaux.

à Nancy (France).

Notre anniversaire

La Revue Franco-Américaine termine avec le présent numéro, sa cinquième année.

Voilà donc cinq ans bien comptés que nous nous efforçons de donner à nos compatriotes une revue qui soit à la fois une arme digne des luttes qu'ils ont à soutenir et un organe soucieux des principes vitaux à défendre. Pour cela, il a fallu d'abord entreprendre un travail de documentation devenu indispensable à cause de la multiplicité des questions, à cause surtout de l'éparpillement inévitable des pièces nécessaires à la discussion et trop souvent laissées entre les mains de nos plus rudes adversaires. Jusqu'à présent, la *Revue Franco-Américaine* peut se rendre le témoignage qu'elle n'a rien négligé pour mettre ses lecteurs au courant des faits capitaux, pour mettre sous leurs yeux les documents essentiels, pour préparer lentement, mais avec un soin méticuleux, la voie des historiens futurs.

Il va de soi que la *Revue* n'a pas pu accomplir ce travail sans provoquer certains mécontentements, souvent parmi ses propres amis, sans même s'attirer certaines inimitiés aussi injustes que peu raisonnées. Mais ceci indique tout au plus que ses tactiques n'ont pas plu au petit nombre de ceux qui préfèrent livrer les mêmes combats en employant d'autres moyens. Personne, du reste, n'a mis en doute le bien fondé de ses réclamations, pas plus qu'on a songé à attaquer l'exactitude de ses informations. On admettra que c'est un assez bon point de gagné.

Pour ce qui est de l'attitude que la *Revue* entend suivre à l'avenir, il est à peine utile de déclarer qu'elle sera en tout point semblable à son attitude dans le passé. Discutant les

mêmes questions et faisant face aux mêmes adversaires, pourquoi invoquerait-elle autres choses que les arguments irréfutables, pourquoi mettrait-elle sous les yeux de ses lecteurs autre chose que la vérité nue, autre chose que le fait brutal qui donne parfois les pires suites à un acte apparemment sans importance.

Il ne faut pas oublier que nos adversaires—surtout ceux que nous rencontrons dans le domaine religieux national—ne s'inquiètent guère des protestations platoniques de nos chevaliers de la "petite paix." Ce qu'ils désirent c'est qu'on ne mette pas d'obstacles sérieux à leurs projets. Ce qu'ils redoutent, ce qu'il leur faut respecter, c'est l'action véritable, c'est l'action déterminée et libre de tout sentiment de faiblesse. Ils n'ont que faire des protestations récitées à genoux ; ce qui les impressionne, ce qui peut seul les impressionner, ce sont des hommes debout et dont ils peuvent voir le blanc des yeux.

Voici ce qu'il faut comprendre et avoir le courage d'admettre.

On prétend, dans certains milieux, que nos luttes nationales ne peuvent se faire sans une sorte de ménagement pour les adversaires qui est le comble de l'irréflexion. Nos adversaires en mettent beaucoup de ménagements dans leurs procédés à notre égard ! Mais ils sont plus habiles ; ils maintiennent la moitié des nôtres courbés devant quelques principes que personne ne songe à défendre parce qu'ils ne sont pas attaqués, et ils ont facilement raison du reste. Et cela fait que dans la plupart des questions importantes nous sommes invariablement roulés.

L'histoire de nos relations avec les Irlandais nous offre, sous ce rapport, des exemples d'une éloquence désespérante. Et vraiment, nous ne pouvons pas faire un crime à nos adversaires de nous vaincre lorsque nous nous livrons sans bataille. Nous oublions trop ce principe de lutte, vieux

comme le monde, qu'il faut savoir aller chercher chez les ennemis eux-mêmes des leçons de victoire.

Le cadre qu'il nous faut donner à cet article, et aussi, le sujet que nous devons y traiter, ne nous permettent pas de développer comme elles devraient l'être ces quelques pensées. Il faudra y revenir.

Il est certain que ce qui se passe parmi les nôtres, tant au Canada qu'aux Etats-Unis, n'est pas de nature à nous faire attendre de sitôt le but que nous nous proposons tous. Aux Etats-Unis, par exemple, il n'est rien de plus dangereux que cette concentration qui s'y fait de la passe franco-américaine entre les mains de ceux que leur état, et les règles de discipline auxquelles ils sont soumis, placent sous la domination directe des pires assimilateurs. Nos amis de là-bas regretteront amèrement, et dans un avenir rapproché, d'avoir voulu tenter à leur détriment ce vieil exemple donné par le fabuliste du cheval qui veut se donner un maître.

Quoi qu'il arrive, la *Revue* entend donc poursuivre sa carrière en s'attachant plus que jamais au programme d'action qu'elle s'est tracé dès son premier numéro. Et personne, assurément, ne voudra lui chercher querelle à cause de cela. Si elle ne réussit pas à convaincre ses amis de la sagesse de ses conseils, il lui restera toujours à remplir un rôle auquel elle ne faillira pas—faire de la lumière !

Nous continuerons à améliorer notre publication, à la rendre digne du généreux patronage que le public ne cesse pas de nous accorder. Sans doute, beaucoup lui trouveront encore de nombreux défauts ; il n'est personne, on peut en être certain, qui ne connaisse mieux que nous ses côtés faibles. Et nous l'aurions bien avant aujourd'hui lancée dans des voies nouvelles, en fait de perfection typographique et de développement littéraire. Si nous ne l'avons pas fait, c'est que nous n'avons pas voulu compromettre son existence en exigeant d'elle des entreprises au-dessus de ses forces.

Nous voulons surtout qu'elle vive. Son existence est assurée à condition qu'elle ne se lance pas à l'aventure et qu'elle ne cède pas trop au désir de suivre tous les caprices de la mode. Le peu de progrès qu'elle a pu réaliser est le fruit d'un labeur incessant et le fruit d'une administration rigoureusement pratique. Et si elle a grandi c'est qu'elle a été prospère.

Nous tenions à faire ces quelques observations au moment d'entreprendre une nouvelle année qui sera, nous l'espérons ardemment, une nouvelle étape vers des succès toujours grandissants. Sur ce point nous n'avons pas besoin d'insister auprès de nos lecteurs et amis pour qu'ils continuent à se montrer de dévoués collaborateurs de notre œuvre.

Les œuvres comme celle de la *Revue Franco-Américaine* sont surtout des œuvres de solidarité. C'est ce qui a fait notre succès dans le passé et ce qui peut seul assurer notre avenir.

Le premier point à régler, c'est le renouvellement de l'abonnement. Qu'on n'y manque pas et nous ferons le reste.

La Direction.

Le Maine

Waterville, Lewiston, Biddeford, etc.

Je viens de visiter du nord au sud le Maine, et vos lecteurs aimeront à connaître ce que j'y ai vu. Dans le Canada, on ne se fait pas d'idée du travail néfaste que font ici les ennemis de la race canadienne. Nous sommes occupés de nos frères de l'Ontario et de Mgr Fallon, mais nous ne pensons guère aux 100,000 canadiens que Mgr Walsh veut anglifier et aux autres groupes canadiens de la Nouvelle-Angleterre, qui luttent contre une hiérarchie irlandaise hostile.

Ne parlons que du Maine aujourd'hui. Van Buren était, il y a quelques années, un pays où l'on n'entendait pas un mot d'anglais. Mais depuis l'arrivée des Maristes qui se sont faits les courtisans intéressés des assimilateurs et qui ont anglifié tout à fait leur Collège, c'est chose fréquente d'entendre les canadiens parler l'anglais. Caribou, paroisse canadienne, s'est vu gratifié d'un Curé irlandais succédant au Père McGill. L'assimilation y bat son plein. Fort-Fairfield autre paroisse canadienne est gouvernée par un euré irlandais, il y cultive le vert d'Irlande avec succès. South Brewer, grande paroisse canadienne, est une grande victime de l'oppression irlandaise. Orono autre grande paroisse canadienne est tombé sous le cou-teau de l'assimilation. Dexter, contre toute justice, a un curé irlandais imposé par la fraude. L'injustice a donné des Curés Irlandais à Farmington, à Lisbon. Le nombreux groupe canadien de Bath est anglifié par les curés irlandais. Les jeunes gens chez nos 3,000 Canadiens de Sanford ont honte de parler français, c'est l'oeuvre de l'assimilation victorieuse. Il en est ainsi chez nos nombreux canadiens de South-Berwick etc., etc.

Il en faudrait des Congrès du Parler Français avec leurs éloquentes discours pour enrayer ce mal. Le mal vient de ce qu'à Rome on ignore l'œuvrè néfaste de l'assimilation qui pervertit nos canadiens, les prépare au protestantisme et les faits ému-les des Irlandais pour l'apostasie. C'est par millions et millions que les Irlandais ont apostasié et apostasient encore aux États-Unis. C'est aussi dans une proportion effroyable que nos Canadiens, qui ont perdu leur langue et sont, par le fait, en continuel contact avec les protestants, ont perdu et perdent leur foi. Le mal vient de ce qu'à Rome inavertie on donne aux nombreux groupes canadiens des évêques irlandais qui ne les comprennent pas et que les événements ont été jusqu'ici impuissants à instruire.

Le Congrès du Parler Français a nommé un Comité dont les membres sont dispersés sur tout le territoire de l'Amérique du Nord. Ce comité est chargé de pourvoir aux intérêts canadiens. C'est bien, mais ce comité dans son fonctionnement se heurtera contre de grands obstacies. Son action sera paralysée en grande mesure.

Pendant ce temps les évêques irlandais pourvoient à l'assimilation en s'emparant des paroisses et des écoles canadiennes par les curés irlandais et les institutrices irlandaises qu'on y installe, comme à Sanford, Berwick, Brunswick, Old Town.

On nous assure que le travail d'assimilation dans les écoles a reçu une grande impulsion de Mgr O'Connell, avant qu'il se mit en tête de présider les danses américanisées, où l'on sautille, disent les journaux, au son d'une musique voluptueuse.

Les communautés irlandaises s'américanisent ou se modernisent comme tout le reste aux États-Unis.

L'enseignement de la danse, dans une communauté du Maine entre dans le programme d'étude, comme y entre l'enseignement du catéchisme, en attendant qu'on y enseigne les danses plus américanisées ou modernisées.

Les gens de Deering, Maine, peuvent nous donner ici des informations précises. Ils nous diront que le curé affirme qu'il n'a pas le droit de parler français. Cependant, Mgr Walsh dit aux Canadiens-français : " Gardez votre belle langue ! "

Les farceurs !!!

C'est beau d'avoir des Congrès Français, d'adopter des résolutions patriotiques, d'entendre d'éloquents discours, de faire venir des académiciens de France, mais nous ne croyons pas que cela suffit pour guérir le mal, car le mal est à Rome, entendons-nous bien, à Rome inavertie. Tant qu'on ne fera pas connaître la situation à Rome, l'assimilation fera son chemin.

Ce qu'il faut faire connaître à Rome c'est l'apostasie Irlandaise par million, nonobstant ce que dit Monseigneur Régis Canevin, évêque de Pittsburg. Les Irlandais aux Etats-Unis sont arrivés tout assimilés à l'Anglais par la langue ; le contact protestant fit le reste et l'irlandais s'assimila à l'anglais protestant. Ce qu'il faut faire connaître à Rome, c'est la disparition prochaine de la race irlandaise aux Etats-Unis par le défaut de mariage et le mariage stérile.

Ce qu'il faut faire connaître à Rome c'est l'américanisme ou les irlandais sont enrôlés par phalanges ; c'est l'américanisme qui fait qu'un Cardinal n'hésite pas à présider des danses à musique voluptueuse ; c'est l'américanisme qui fait que les dogmes et la morale s'adoucissent, s'assouplissent et deviennent aptes à tous les compromis. Après cela, faut-il s'étonner si la multitude des Irlandais qui se disent encore catholiques ne pratiquent plus et laissent les églises presque vides ?

Ce qu'il faut faire connaître à Rome, c'est que le péril de l'assimilation qui a jeté dans l'apostasie des millions d'Irlandais, n'est pas différent du péril de l'assimilation ou les Irlandais veulent jeter les Canadiens.

L'assimilation produira, par l'oubli des traditions ancestrales et le contact rendu facile et fréquent avec les protestants l'apostasie canadienne comme elle a produit aux Etats-Unis l'apostasie irlandaise, l'apostasie allemande.

Tant que nous ne ferons pas ce travail, nous aurons beau faire des Congrès, Rome inavertie continuera à imposer aux Franco-Américains des évêques irlandais qui tyranniseront, mettront à la torture les groupes canadiens, etc., afin de se faire des Irlandais factices, puisque le mariage irlandais *américanisé* est devenu infécond, quand il n'est pas tout à fait disparu.

En attendant que ce travail si nécessaire se fasse, la hiérarchie irlandaise, imbue de l'esprit accapareur et dominateur particulier à la race, poursuit son œuvre anti-canadienne.

Les centres que nous avons nommés ont été pour elle une proie facile, maintenant elle bat en brèche les groupes où les Canadiens sont très nombreux.

Le premier acte de Mgr Walsh dont le nom, comme ennemi des Canadiens, est maintenant historique, a été d'ériger, à Waterville, la paroisse du Sacré-Cœur en paroisse de langue anglaise. Cet acte dépasse tout ce que nous connaissions en fait d'audace. A Waterville, Mgr Walsh prit 1,000 Canadiens-Français et 250 Irlandais, et il déclara au monde que cet amalgame formerait une paroisse irlandaise et lui donna un curé irlandais. Nos mille Canadiens ne voulurent pas accepter l'injustice, le Dr Fortier, l'émule de Dubuque, à Fall-River, les dirigea dans cette lutte mémorable qui dure depuis six ans. Les Canadiens ne mettent pas les pieds dans l'église irlandaise de la nouvelle paroisse.

Il y a deux ans, Fortier mourait, Mgr Walsh interdit à la dépouille mortelle du héros canadien l'entrée de l'église. Il craignait, disait-il, une émeute ! Dérision ! personne n'y songeait.

Mgr Walsh s'attaque au groupe canadien de Lewiston. Les Canadiens à Lewiston veulent avoir un collège pour les jeunes gens qui, pour compléter leurs études, vont aux écoles publiques. Un collège canadien serait une forteresse pour la langue française. Mais les écoles américaines, sont des engins d'assimilation. Les Irlandais, ici n'ont nulle peur de ces écoles qui chassent Dieu de leur sein. Au contraire, ils y sont à l'aise et trouvent en elles un moyen puissant de nous assimiler. Donc, les Canadiens de Lewiston n'auront jamais leur collège canadien, Mgr Walsh crèvera plutôt. Non, nos Irlandais aux Etats-Unis n'ont pas peur des écoles neutres ; témoins ce qui s'est passé à Bath où il n'y avait pas d'écoles paroissiales, pour recevoir les nombreux enfants catholiques, témoin ce que l'on voit à Skowhegan où une florissante école paroissiale a été fermée et les enfants jetés dans les écoles publiques. Mgr Walsh la laissera pourrir plutôt que de l'ouvrir, car il perdrait

le moyen d'anglifier Skowhegan. J'ai appris dans mon long voyage dans le Maine que l'assimilation prime tout. Cela me rappelle le mot de je ne sais plus maintenant quel prêtre irlandais : il disait à Mgr Walsh : " Vous voulez faire disparaître la race canadienne " ; eh bien ! favorisez tant que vous pourrez les écoles publiques." Mgr Walsh prit le conseil au sérieux et le 20 février il disait à la Législature : " Il n'y a pas de loi de l'Eglise qui défend aux catholiques, dans le Maine, de fréquenter les écoles publiques." Voilà comment l'américanisme surgit de sa tombe ou l'avait cloué Léon XIII. Voilà comment il se fait que jadis un certain ecclésiastique très renseigné disait : " Les Canadiens de Lewiston n'auront jamais d'école paroissiale pour les garçons." L'assimilation ne porte pas seulement Mgr Walsh à refuser justice aux nôtres, mais elle le porte encore à leur refuser de simples faveurs. Il disait dernièrement : " Accordez une faveur aux Canadiens et ils vous taperont pour en avoir d'autres."

A Biddeford, l'assimilation de Mgr Walsh fait ses ravages ; à l'école Saint-André, nos petits canadiens font les prières en anglais. On a constaté la même chose à l'école Saint-Joseph.

On y habitue les enfants à parler à Dieu en anglais. Les assimilateurs n'ignorent pas que quand les petits canadiens auront perdu l'instinct, la tendance de parler à Dieu dans la langue maternelle, ils auront défait leur mentalité et les auront poussés loin dans la voie de l'assimilation.

Bientôt le petit inspecteur irlandais, comme l'appelle la *Justice*, et la maîtresse des classes Saint-Patrick s'entendront à merveille pour introduire le catéchisme anglais. Ils savent bien que Mgr Walsh applaudira la chose, car c'est ce qu'il a voulu faire à Lawrence autrefois. La *Justice* a déjà écrit que Sœur Saint-Patrick passe pour être très bien avec Mgr Walsh. C'est tout naturel. Certainement le Bon Pasteur de Québec a été très mal inspiré en faisant cette nomination anti-patriotique. Déjà le patriotisme du Bon Pasteur à Québec passe pour fort avarié. Lors du Congrès Français, nos amis ne se gênaient pas de dire à M. Bonneau que la Supérieure Mont-Carmel ne comprendrait rien aux luttes nationales des Canadiens du Maine, pour la conservation de la langue et de la foi.

Ajoutez à cela que souvent les femmes en office, se prennent très au sérieux et croient avoir de fréquents rapports avec un monde supérieur à notre *Vallée de larmes* (*style des curés danseurs de Boston*). Mais si les Manitous de ce monde supérieur ont des biais assimilateurs, imaginez si les choses de l'assimilation, dans ces têtes de femmes, roulent bon train, même à Québec. Aussi, lors de ma tournée dans le Maine, j'ai pu savoir qu'à l'école Saint-Joseph on donnait une petite séance dramatique. Les gens de la ville patriotique de Biddeford nous ont appris que les billets d'admission étaient imprimés en anglais, que toute la séance, sauf un brin de français, a été faite en anglais. Tiens c'est comme à Sanford chez les *Sisters of Mercy* qui relèvent du couvent dansant de Deering.

Nos amis de Biddeford nous ont appris qu'on y a chanté en anglais, force chansons de Nègres, manière gaélique de s'amuser. Une personne fort spirituelle nous a parlé de certaines plaisanteries, de certains jeux de mots faits pour orner la séance. Mon Dieu! ce n'était certainement pas de l'archaïsme, ce n'était ni Québécois, ni Parisien.

Ces gens-là et leur copain du Maine ne savent peut-être pas ce que font en Canada nos enfants pour résister à l'assimilation. Voici ce qui s'est passé, il y a quelques mois, dans l'Ontario, où Mgr Fallon et ses affidés ont juré l'extinction de la langue française. Nos enfants canadiens se conduisent d'une façon héroïque. Quant ces enfants voient les assimilateurs, même ceux qui sont envoyés par le gouvernement, entrer dans les classes, aussitôt, tous quittent l'école et prennent la fuite. Les assimilateurs n'ont plus devant eux que les bancs. Et cela se répète partout et chaque fois que ces inspecteurs se présentent.

Les Polonais sont opprimés par le gouvernement prussien, qui leur défend de parler polonais. Voici quelle résistance héroïque les enfants Polonais font à ceux qui veulent leur faire perdre leur langue et les assimiler aux Prussiens.

Un jour, un agent du gouvernement tyrannique aborde un enfant d'école polonais il lui dit : "Tu vas me réciter tes prières en Allemand," l'enfant répond à l'officier : "Je vous les réciterai en Polonais"; l'officier réplique : "Nous ne vou-

lons plus entendre la langue polonaise, il faut qu'elle disparaisse, c'est l'Allemand qui doit la remplacer." Simple répétition du style O'Connell. L'enfant reprend : " Je vous l'ai dit, je ne prierai pas en Allemand, je prierai dans la langue de mon père et de ma mère, je prierai en polonais." Alors l'officier saisit l'enfant, l'accable de coups, puis il crie : " Vas-tu prier en Allemand maintenant ? "

" M. l'officier, dit le petit martyr ensanglanté, vous me ferez mourir que je ne prierai pas dans la langue de ceux qui nous persécutent, je ne veux prier que dans la langue de mon père et de ma mère."

C'est de l'héroïsme et c'est aussi de l'histoire. Il n'y a que quelques mois que ce fait s'est passé en Pologne allemande.

Si ceux qui nous persécutent jusque dans nos écoles veulent réveiller le sentiment patriotique des enfants canadiens et de leurs parents, ils n'ont qu'à continuer leurs tentatives d'assimilateurs.

Nous demandons aux enfants et à leurs parents de tenir bien informés les journaux qui défendent la cause nationale.

Nous venons d'esquisser à grands traits la situation des Canadiens dans le Maine. Une plume plus autorisée que la nôtre entreprendra sans doute de nous raconter dans ses détails et ses péripéties, la grande bataille que notre élément livre à ceux qui ont juré sa perte. Il y a encore beaucoup à dire, car l'assimilation de Mgr Walsh est aussi féconde que révoltante. Il ne pense qu'à cela. Il ne cherche que cela partout, toujours. Il a juré d'arracher la langue des Canadiens et partout, dans ma course à travers le Maine, on m'a affirmé que le grand inspirateur et instigateur de cette inqualifiable persécution est celui qu'on désigne comme le futur évêque de Portland, célèbre comme le disait la *Justice* du 23 décembre dernier, par son administration scolaire à Bath et par son voyage à Jérusalem où les objets les plus délicats de la voirie et le manque d'*Honesty cut plug* ont seuls captivé son bel esprit.

Chas. Dutil.

Le mythe de la création chez les Hurons

INTRODUCTION

Il n'est, peut-être, dans les traditions des peuples, rien de plus intéressant que leurs récits mythologiques. C'est en ces récits fabuleux que se découvre généralement le fond de leur religion, à l'origine de leur histoire, religion et histoire qui se mêlent si intimement, parfois même au point de se confondre.

D'habitude, on est tenté de se représenter les mythes, ou comme des créations fantaisistes des poètes, ou comme des fables fabriquées par les prêtres pour assurer le culte de leurs dieux. Ce sont là des explications trop simplistes. Avec la science moderne, il faut, semble-t-il, voir dans les mythes "une création spontanée de l'esprit à certaines époques primitives de son histoire." Ils constituent ainsi l'expression la plus fidèle des idées, des sentiments, de la morale, en un mot, de la civilisation des peuples qui les ont produits. De là pour tous, et pour l'homme de science, en particulier, leur intérêt considérable.

Or, parmi ces traditions, dont la naissance remonte à l'enfance des races, se rangent en premier lieu les mythes cosmogoniques, ceux qui expliquent l'origine du monde, êtres et choses. Ils éveillent une curiosité toute spéciale, car ils tentent de résoudre le grand problème des commencements, et posent, pour plus d'un peuple, la base de la morale et de la religion.

Il n'entre naturellement pas dans le cadre de cette introduction de passer en revue les cosmogonies anciennes. Qu'il suffise de remarquer qu'en général, dégagées des fables qui les obscurcissent, elles supposent l'existence, au début, d'un principe créateur, conscient de l'oeuvre qu'il accomplit, et d'une masse initiale qu'il doit ordonner pour en former le monde. Le monde n'est pas, en fait, créé, mais tiré du chaos par une espèce de génération. L'idée d'une création absolue, ex nihilo, ne se rencontre que dans deux cosmogonies, la juive et la persane. Le récit de la Génèse, où Jéhovah crée successivement les choses en six jours, est connu. Dans le Zend'Avesta, du Moïse persan, Zoroastre, il y a aussi création mais due à deux principes éternels : Ormazd, principe du bien, et Ahriman, principe du mal. Chacun opère ses propres créations, qui, en se mêlant, produisent le monde actuel.

Ces quelques remarques posées en guise de préface, il ne me reste qu'à présenter le récit huron de la création. Ce mythe cosmogonique fut recueilli au cours de l'automne de 1911, par M. C.-M. Barbeau, anthropologue de la section d'anthropologie de la Commission Géologique du Canada (1). C'est un métis huron (Wyandot), B.-N.-O. Walker, de la Réserve huronne de l'Oklahoma (Wyandotte Reservation) qui le lui raconta. Lui-même l'avait reçu de sa tante, qui était une Greyeye, originaire des environs de Détroit. M. Barbeau le

[1] M. Barbeau, premier boursier Cecil Rhodes, de l'Université Laval [Québec], étudia l'anthropologie à l'Université d'Oxford, qui lui a conféré ses degrés. Il a, de plus, suivi des cours à la Sorbonne. Actuellement, il complète des études sur la nation huronne et publiera prochainement, pour la section d'anthropologie, une collection de leurs récits mythologiques.

recueillit en anglais, et je n'ai fait que le traduire, aidé, dans mon travail, par ses conseils.

Très simple de forme, ne s'embarassant ni de détails, ni d'explications, ce mythe n'en captive pas moins, à la lecture, par son originalité et son charme. Il s'y trouve de jolis passages, comme l'épisode de l'Arc-en-Ciel, qui déploie son arche de brillantes couleurs pour en faire une route aux animaux de la terre au firmament. On y rencontre des sentiments touchants, comme cette simple parole d'un des jumeaux à son frère, qui veut naître en se frayant une ouverture sous l'aisselle de sa mère : " Il ne doit pas en être ainsi : car cela lui causera du mal, ou même fera mourir notre mère."

Ce qui frappe d'abord, c'est que, dans ce récit, il existe, avant la création de la terre, des hommes, des Hurons, par delà le firmament, et des animaux dans le monde inférieur, qui n'était qu'une vaste étendue d'eau. Pour les Hurons, semble-t-il, l'humanité et la matière seraient éternelles, susceptibles simplement de modification. Cette idée de permanence se précise lorsque, pour créer l'île, qui est notre planète, il faut retrouver un peu de la boue de ce monde qu'habitaient les Hurons par delà le firmament ; ce monde-ci n'est donc que la continuation de l'autre ; l'univers n'est pas tiré du néant, mais surgit de l'ordonnance de la matière existante.

La lutte entre Tsesta le bon, et Taweskaré le mauvais jumeau, l'un créant les choses utiles et l'autre les choses mal-faisantes, rappelle celle de la cosmogonie persanne, entre Ormazd et Ahriman. Dans le Zend'Avesta, Ormazd et Ahriman se combattent aussi par leurs créations, et là aussi la querelle se dénoue par le triomphe du principe du bien.

Il est intéressant de voir réapparaître dans ce mythe l'idée d'un être supportant le monde, commune à tant de peuples. Chez les Grecs, c'est le géant Atlas, à qui échoit cette tâche éternelle. Dans la présente cosmogonie, c'est un animal, la Tortue, qui joue ce grand rôle. Nous retrouvons la Tortue, portant le monde, dans le récit chinois, dans la cosmogonie algonquine et aussi dans les livres védiques, mais avec cette particularité qu'il y a, dans ce dernier cas, plusieurs animaux : la Tortue porte l'éléphant, qui supporte la Cigogne sur les épaules de qui la terre est en équilibre.

Dernier trait, qui vaut d'être souligné : les Hurons font naître d'une vierge les jumeaux qui doivent préparer le monde pour la venue des hommes.

Avant de clore ces rapides remarques, simples annotations d'un passant en marge du texte, il convient de rappeler, et cela servira de réponse à plusieurs questions, que les Hurons, ne possédant aucun système d'écriture, nous avons, dans leur récit, une tradition orale. Transmise de génération en génération, avec des oublis ou des additions ; perdant, au cours de près de deux siècles d'influence chrétienne, son importance première, elle a dû, sans doute, subir des altérations. Telle qu'elle est, cependant, elle constitue un récit mythologique recelant une grande originalité, se prêtant à de nombreuses comparaisons et ouvrant le champ à d'intéressants commentaires. Elle demeure donc une heureuse et importante acquisition pour l'étude des cosmogonies anciennes de l'Amérique.

Gustave Lanctot.

LE MYTHE DE LA CRÉATION (1)

Les hommes vivaient par de là le firmament. C'était, dit-on, des Hurons.

Un jour, la nouvelle se répandit que la fille unique du grand chef était malade et que les hommes de médecine s'étaient déclarés impuissants à la guérir de son mal. On dépêcha un mocassin (ou courrier) avec mission de ramener un très vieux shaman, vivant solitaire dans une forêt lointaine.

Dès qu'il vit la jeune femme, le vieux shaman ordonna de creuser entre les racines d'un pommier sauvage qui se trouvait près de la demeure du chef. On se mit à creuser tout autour de l'arbre et, suivant l'avis du vieillard, on déposa la jeune femme sur le bord de la tranchée, car il avait dit : " En fouillant entre les racines de l'arbre, vous découvrirez le remède qui la doit guérir. Couchez-la si près qu'en étendant la main, elle puisse l'atteindre dès qu'elle l'apercevra."

De toutes leurs forces, les hommes continuèrent leur travail. Dès qu'ils étaient fatigués, d'autres, les remplaçant, poursuivaient la tâche. La jeune malade gisait ainsi couchée quand les travailleurs sortirent de la tranchée. Soudain, l'approche d'un fracas épouvantable les fit brusquement tressaillir. Regardant d'où il provenait, ils virent, autour de l'arbre, le sol s'effondrer, et l'arbre lui-même disparaître sous terre avec la jeune femme enchevêtrée dans ses branches.

Le monde inférieur était une immense nappe d'eau. Aucune terre en vue nulle part. Une couple de grands oiseaux blancs aux longs cous recourbés, des Cygnes, dit-on, nageaient sur les eaux. Un roulement de tonnerre, le premier qui ait ébranlé ce monde, les fit tressaillir. Ils levèrent la tête et aperçurent l'arbre et la femme qui tombaient du firmament.

[1] Traduction et reproduction autorisées par la Section d'Anthropologie de la Commission Géologique du Canada.

L'un d'eux s'écria : "O l'étrange créature qui tombe ainsi d'en haut !" Et il ajouta : "Je sais que les eaux ne la peuvent supporter. Nageons l'un près de l'autre et soutenons-la sur notre dos." Tout près l'un de l'autre ils nagèrent, et la femme vint doucement choir sur leur dos, et y reposa.

Tout en nageant, les Cygnes ployaient leurs longs cous et contemplaient leur fardeau. Ils conversèrent ensemble : "Quelle belle créature !" dit l'un ; "mais qu'en allons-nous faire ? Nous ne pourrons toujours nager et la supporter ainsi. Qu'en ferons-nous ?" L'autre répondit : "Je ne vois qu'une chose : aller consulter la grosse Tortue. Elle réunira un conseil de tous les animaux pour décider du sort de celle qui est tombée d'en haut."

Ils nagèrent ainsi à la recherche de la grosse Tortue qu'ils finirent par rencontrer. Ils lui montrèrent l'étrange créature, en racontant ce qu'ils en savaient, et la prièrent de convoquer un conseil de tous les animaux pour décider de son sort.

Un mocassin alla de la part de la grosse Tortue prévenir les animaux. Accourus à l'instant, ils se perdirent en une longue contemplation devant l'étrange créature. La grosse Tortue les instruisit alors de leur devoir ; car il s'agissait de se prononcer sur son sort. Il ne fallait même pas songer à la laisser choir dans la mer et mourir. Puisqu'elle leur était ainsi venue, ce devait être pour quelque bien, et leur devoir était, en vérité, de lui trouver un endroit où demeurer.

Les animaux étaient maintenant grandement troublés à ce sujet. Un arbre était tombé d'en haut, leur avaient raconté les Cygnes. Quelqu'un se leva et dit que, si les Cygnes pouvaient indiquer l'endroit où l'arbre avait disparu, il serait peut-être possible aux plongeurs de s'enfoncer sous l'eau et de rapporter quelques grains de la terre collée à ses racines. La grosse Tortue, à l'appui de cette idée, ajouta que, si vraiment les Cygnes pouvaient retrouver l'endroit de la chute de l'arbre, on pourrait bien détacher de ses racines un peu de boue

et en faire une île, où la femme pourrait demeurer. Elle offrit, en outre, de soutenir cette île sur son dos.

Portant toujours la femme sur leur dos, les cygnes revinrent, en tête de tous les animaux, vers l'endroit où l'arbre avait disparu. Là, ils firent halte. Alors le meilleur des plongeurs, la Loutre, fut désignée par la Tortue pour plonger dans la mer, à la recherche d'un peu de boue attachée aux racines du pommier sauvage. Aussitôt, la Loutre disparut sous l'eau. Les animaux commençaient à croire qu'elle ne reviendrait jamais plus, quand, après un long intervalle, ils la virent réapparaître à travers les eaux limpides. Tel était son épuisement qu'en atteignant la surface, elle ouvrit la bouche, haletante, et retomba morte au fond de l'eau. Le Rat-Musqué fut ensuite choisi. Il plongea et demeura sous l'eau encore plus longtemps que la Loutre. Mais il échoua de la même manière. Ce fut ensuite le tour du Castor, le meilleur des autres plongeurs. Mais il éprouva le même sort que la Loutre et le Rat-Musqué. Nombre d'autres plongeurs tentèrent ensuite l'aventure. Tant à la fin avaient perdu la vie que la grosse Tortue refusa d'en désigner de nouveaux, espérant que d'autres tenteraient volontairement l'aventure.

Longtemps personne ne se présenta. C'est alors qu'un vieux Crapaud, perdu dans la foule, éleva la voix et se déclara prêt à plonger. Les animaux, se regardant les uns les autres, se moquèrent avec force rires du vieux Crapaud, petit et laid, si vaine était sa prétention de surpasser tant de fameux plongeurs là même où ils avaient échoué. Quant à la grosse Tortue, elle déclara qu'il faisait bien d'essayer et qu'il serait peut-être plus heureux que les autres.

Le Crapaud respira longuement et plongea. Les animaux, se rapprochant, le suivirent des yeux jusqu'à ce qu'il disparut. Ils se tinrent ensuite aux aguets et attendirent si longtemps qu'ils finirent par se dire qu'il avait péri et que jamais il ne reviendrait. Ils continuèrent cependant d'attendre pendant très longtemps, car ils n'avaient pas encore perdu tout

espoir. Une bulle d'air monta enfin à travers les eaux et vint crever à la surface. Mais on ne pouvait encore apercevoir le Crapaud. La grosse Tortue était toutefois d'avis qu'il apparaîtrait bientôt, ajoutant : "Nageons vers l'endroit où la bulle d'air a crevé, et, si le Crapaud revient, nous le soutiendrons, de peur qu'il ne retombe." Ainsi fut-il fait. Quelques-uns purent, à ce moment, le voir monter du fond des eaux. D'autres dirent : "Il doit rapporter de la terre, car il y est resté si longtemps." Bientôt le Crapaud glissa sur l'eau, du côté de la grosse Tortue, ouvrit la bouche et cracha quelques grains de terre sur le bord de sa carapace ; puis, haletant, il retomba sans vie.

La petite Tortue se mit aussitôt à frotter et à étendre la boue sur la carapace de la grosse Tortue. La boue se transforma en une île, pendant que les animaux la regardaient grandir. L'île devint bientôt assez spacieuse pour que la femme y pût vivre. Les deux oiseaux blancs nagèrent jusqu'à son bord, et la femme y descendit. L'île continua à grandir jusqu'à ce qu'elle devint notre Ile (le monde) telle que nous la connaissons.

On s'aperçut bientôt, cependant, qu'il n'y avait pas assez de lumière sur l'île. A ce sujet la vieille Tortue convoqua un conseil des animaux. Quand ils furent tous rassemblés, elle s'avança en disant que puisque l'île avait été faite pour la femme, il y fallait plus de lumière. Après une longue délibération sur ce qu'il y avait à faire, quelqu'un suggéra de placer une grande lumière dans le firmament. La petite Tortue déclara que, s'il lui était possible d'escalader le ciel, elle pourrait recueillir des éclairs et en faire une lumière. La grosse Tortue l'engagea à exécuter son projet. Il semble que la petite Tortue jouissait de très grands pouvoirs, car elle les avait à peine mis en œuvre que le conseil des animaux aperçut un vaste nuage, tout noir de rochers et d'arbres tor-dus, d'où les éclairs jaillissaient de toutes parts. Lentement le nuage descendit vers les animaux et vint si près que la

petite Tortue y monta. S'élevant bientôt, le nuage disparut dans le firmament.

Une fois dans le firmament, la petite Tortue se mit à recueillir des éclairs. Elle en fit le Soleil pour éclairer l'île. Puis elle fit la Lune, et la donna au Soleil pour compagne. Malgré que la Lune fut plus petite et moins puissante que le Soleil, elle brillait alors d'un bien plus grand éclat que de nos jours.

Des animaux furent ensuite chargés de creuser une ouverture à travers la terre, de l'ouest à l'est, afin que le Soleil et la Lune pussent revenir à leur point de départ. Ces grands luminaires n'étaient pas destinés à voyager ensemble. On dit qu'une fois, cependant, la Lune entra dans le passage souterrain plus tôt qu'elle ne le devait, avant que le Soleil en fut sorti. Il en fut si offensé que, accablant sa compagne d'injures et de coups, il fut sur le point de la tuer.

La petite Tortue, étonnée de l'absence prolongée de la Lune, partit à sa recherche et la trouva chancelante et meurtrie, se traînant avec langueur dans le passage souterrain. Elle était devenue si faible, en vérité, qu'il ne lui restait plus qu'une lueur de lumière et de vie, et à peine un lambeau de son corps, c'est-à-dire juste autant que l'on en voit aujourd'hui au temps de la nouvelle lune. La petite Tortue l'amena hors du souterrain et chercha à la reconforter. Après quelque temps, elle redevenait pleine de vie pour s'étioler de nouveau, reprenant bientôt des forces, au point de paraître presque aussi brillante qu'auparavant. A ce moment, l'espoir lui venait que le Soleil, comme par le passé, lui ferait la cour. Affligée de voir qu'il la remarquait à peine, elle recommençait à décliner jusqu'au point de n'être plus, comme au début, qu'un mince lambeau presque dépourvu de chaleur et de lumière. Et voilà comment s'expliquent les changements continuels de la Lune, jusqu'à nos jours.

Il paraît, de plus, que la petite Tortue infligea un châtement

quelconque au Soleil pour sa cruauté envers la Lune. Mais on ne se rappelle plus quel fut ce châtement.

Après qu'on l'eût envoyée dans le firmament pour régler le cours des choses selon ses pouvoirs, la petite Tortue fut connue sous le nom de Gardienne-du-firmament, et elle a demeuré là-haut depuis ce jour. Quand ses services étaient requis au conseil des animaux, il fallait la convoquer par un héraut dont la voix se prolonge dans le lointain. Elle faisait alors la route sur le nuage qui l'avait, au début, transportée dans le firmament.

Un jour, il vint à l'esprit du Chevreuil de monter aussi là-haut. Peut-être pensait-il en lui-même que le cours des choses célestes n'était pas aussi parfait qu'on le pouvait désirer, et que c'était son devoir d'y remédier. Il se rendit donc chez l'Arc-en-ciel et le pria de l'aider à escalader le firmament. Mais ce dernier, après beaucoup d'hésitation, lui demanda quel était le but de son voyage et quelle mission il avait reçue. Le Chevreuil ne put offrir aucune raison satisfaisante. Aussi l'Arc-en-ciel, lui conseilla-t-il, afin de réfléchir mûrement, de revenir le voir un autre jour.

Le Chevreuil, toutefois, était continuellement hanté de l'idée qu'il lui fallait monter au firmament. Après une assez longue période d'attente, il revint voir l'Arc-en-ciel et lui redemanda de l'y conduire. Cette fois, l'Arc-en-ciel déploya toutes ses brillantes couleurs en une longue et large route, joignant la terre au firmament; puis il dit au Chevreuil de s'élancer et de courir le long de l'arche de couleur jusqu'à son sommet. Et c'est ainsi que le Chevreuil monta dans le ciel.

Or, un conseil des animaux fut convoqué peu après. Tous s'y présentèrent, sauf la petite Tortue et le Chevreuil. La grosse Tortue demanda ce qu'ils étaient devenus. Plusieurs animaux avaient entendu parler de l'aventure du Chevreuil; mais ils restèrent cois et gardèrent le silence. La grosse Tortue dépêcha sur-le-champ des courriers à la recherche du

Chevreuil. A leur retour, longtemps après, ils rapportèrent qu'ils n'avaient pu trouver le Chevreuil nulle part, car il était, paraît-il, monté au firmament. On se souvient encore de nos jours de la colère de la grosse Tortue. Ne pouvant s'expliquer qui l'avait envoyé là, ni qui l'avait aidé à y parvenir, elle se demandait pourquoi il avait ainsi empiété sur le domaine de la petite Tortue. Les courriers répondirent qu'il avait, paraît-il, reçu l'assistance de l'Arc-en-ciel. Finalement le Faucon, le dernier courrier à revenir, rapporta que personne n'avait vu le Chevreuil depuis assez longtemps.

C'était, de plus, faute d'avis que la petite Tortue n'avait pas paru au conseil, car le Chevreuil, dont la voix se prolonge dans le lointain, avait pour fonction de l'appeler du firmament quand sa présence était requise. La grosse Tortue dit alors : " Appelons ensemble la petite Tortue du firmament ; peut-être sait-elle quelque chose au sujet du Chevreuil." C'était, en effet, la coutume établie de ne tenir aucune assemblée en l'absence du Chevreuil. On cria donc à la petite Tortue de descendre, et bientôt elle apparut, chevauchant comme d'habitude un sombre nuage.

A peine fût-elle en place au conseil que plusieurs des animaux prirent la parole, disant : " Le Chevreuil n'est pas ici ; il ne peut y avoir de conseil sans lui. Où est-il donc ?" La grosse Tortue lui demanda : " Qu'allons-nous faire sans le Chevreuil ?" Et la petite Tortue de répondre : " Le Chevreuil est maintenant dans le firmament ; il y est depuis quelque temps, courant partout, de côté et d'autre." Les animaux étaient stupéfaits. La grosse Tortue, hors d'elle-même et toute déconcertée, dit à l'autre : " Pourquoi et comment le Chevreuil a-t-il monté au ciel ? Qui donc l'a envoyé là ?" La petite Tortue répondit : " C'est l'Arc-en-ciel qui l'a conduit au firmament par un chemin magnifique de toutes ses couleurs qu'il a déployées devant lui. Suivez-moi tous et je vais vous l'indiquer." Les animaux marchèrent quelque temps à sa suite, et elle leur montra la large voie multico-

lore de l'Arc-en-ciel, s'étendant de la terre jusqu'au firmament.

Tous les animaux l'ayant longuement contemplée, la grosse Tortue leur parla : "Maintenant, écoutez-moi ! Puisque le Chevreuil nous a montré le chemin, suivons-le !" Et tous les animaux dans une longue file cheminèrent sur la large route, jusqu'à ce qu'ils eurent atteint le firmament.

Et c'est un dicton huron que les animaux ont jusqu'à ce jour demeuré dans le firmament.

Pendant tout ce temps, la femme vivait avec sa grand-mère, une vieille femme qu'elle avait trouvée sur l'île. Peu après sa chute du firmament, la jeune femme comprit qu'elle allait devenir mère. Des jumeaux devaient, en effet, naître d'elle. L'un d'eux dit à l'autre : "Je ne veux pas naître à la façon des autres enfants. De fait, je vais me frayer du pied un chemin dans son flanc." Son frère lui fit des remontrances, disant : "Il n'en doit pas être ainsi ; car cela lui fera du mal, ou même, tuera notre mère." L'autre répliqua que cela lui était tout-à-fait indifférent, étant bien résolu d'ailleurs de faire ce qui lui plaisait. Pendant que le bon jumeau vint en cette île à la manière des autres enfants, le mauvais se fraya, à coups de pieds, un chemin sous l'aisselle de sa mère, et causa sa mort sur-le-champ.

Ainsi, dès le début, la grand-mère connut que l'un des jumeaux était bon et l'autre méchant. Ce fut elle qui les éleva et, dès leur plus tendre enfance, les prépara à la mission qu'ils avaient à remplir, c'est-à-dire à rendre l'île habitable pour la venue des Indiens. Pendant que le bon était toujours dévoué, obligeant, secourable et plein de sollicitude pour elle, l'autre était toujours revêche et méchant, désagréable pour son frère, et irrespectueux envers sa grand-mère. A mesure qu'ils grandissaient, le bon caractère de l'un se révélait de plus en plus, tandis que la méchanceté de l'autre s'accroissait davantage tous les jours. Tsesta était le nom du bon, et Taweskaré était celui de son frère.

Leur grand-mère les éleva tout comme s'ils eussent été enfants des hommes.

Quand arriva l'époque de leurs travaux, il était connu que Tsesta jouissait de pouvoirs supérieurs à ceux de son frère. Il fut donc le premier à se mettre à l'œuvre. Il commença à préparer l'île pour la venue des hommes et disposa tout de telle façon que, sans l'intervention de Taweskaré, les hommes n'auraient jamais connu ni la faim, ni le travail, ni la douleur. Mais Taweskaré bouleversait et ruinait tout ce que faisait Tsesta, disant qu'il ne fallait pas que les hommes trouvent la vie trop facile sur l'île. Il semble que le bon jumeau devait le premier se mettre à l'œuvre, et céder ensuite le tour à son frère. Ainsi Taweskaré pouvait, de temps en temps, défaire ou gêner en partie les travaux de Tsesta. Sa méchanceté augmentait avec le temps ; et quand arrivait le tour de son frère, il ne lui était plus possible de remettre les choses dans leur premier état. Ainsi Tsesta fit des longues plaines unies ou légèrement ondulées et de belles forêts, faciles d'accès. Mais Taweskaré survint et fit surgir çà et là des montagnes escarpées, entassant par endroits d'énormes rochers, semant par toute l'île des cailloux et des galets, obstruant les forêts de marécages, de ronces, de buissons et de taillis. Toute rivière ou ruisseau coulant dans un sens était accouplé à un autre coulant en sens contraire, de sorte que les hommes pouvaient voyager dans une direction ou dans une autre, sans aucun effort et sans se servir d'aviron. Taweskaré trouva que cela rendait les voyages par trop faciles. Il arracha donc à chaque endroit l'une des deux rivières laissant ainsi les autres se perdre au hasard dans toutes les directions. Le bon jumeau, reprenant son œuvre, fit toutes sortes d'arbres couverts de fruits délicieux, à la portée de la main. Il fit croître les mûres, les fraises et les framboises sur de haut buissons, groupés çà et là de telle sorte que c'était vraiment un plaisir de les cueillir. L'érable était ainsi faite que le sirop s'en échappait quand l'arbre était incisé. Survint

alors le méchant jumeau. Trouvant les buissons trop abondants, et les fruits trop succulents, il les gâta et les dissémina, les rendant chétifs et épineux. Et les fruits, depuis ce temps, poussèrent petits, amers et tout pleins de noyaux. Il versa de l'eau dans l'érable et, de cette façon, changea, le sirop en sève sucrée qu'on ne pouvait rendre utile qu'à force de patience et de travail.

Entre multiples choses, Tsesta avait fait les poissons sans écailles ; mais son frère les recouvrit de larges écailles pierreuses, telles qu'on pouvait à peine les enlever.

Il était heureux, toutefois, que Tsesta pouvait toujours amoindrir les mauvaises œuvres de son frère, car autrement la vie serait devenue chose insupportable aux hommes.

Les jumeaux continuèrent longtemps leurs travaux sur l'île, tant et si bien qu'elle devint telle que nous la connaissons. A la fin, cependant, une sourde querelle s'éleva entre les deux frères. On se souvient encore que Taweskaré s'enfuit une fois du côté de l'ouest, afin d'agir à sa guise, sans aucune contrainte. A son grand plaisir, il fit de ce côté d'énormes montagnes et des déserts stériles. Tsesta eut le privilège d'y faire un voyage et d'en améliorer les choses. Il parcourut tout ce rude pays, perçant des sources ici et là, semant les rivières et la végétation dans les vallées, qu'il bordait de forêts.

Entre les jumeaux la querelle croissait de plus en plus profonde, et devint telle qu'on ne pouvait prévoir ce qui en résulterait. Tsesta s'aperçut bientôt, par hasard, que Taweskaré avait une peur extrême des bois de chevreuil. Il en ramassa donc un grand nombre, les sema le long d'un sentier, et pourchassa ensuite son frère devant lui. Ignorant de son sort, Taweskaré se trouva bientôt engagé dans le chemin jonché des redoutables bois de chevreuil. Empêtré parmi ces bois pointus, il tomba sur le sol, et en tentant de fuir, expira sous les coups de son frère.

Après la mort de Taweskaré, l'île n'était pas encore prête

pour les hommes. Tsesta se remit à l'œuvre et fit de son mieux pour en bannir les maux inventés par son frère. La plupart de ses mémorables exploits sont maintenant oubliés. A la fin de toutes choses, il créa les hommes, les Hurons.

Quelque temps après, les hommes étaient tous rassemblés dans le monde souterrain, vers le nord, au loin. Leur grand-chef les conduisit à l'entrée de la caverne qui s'ouvrait sur l'île. De l'ouverture du souterrain, pour la première fois, ils contemplèrent le monde. Comme ils étaient perdus dans cette contemplation, un nuage de tempête s'éleva dans le firmament, accompagné de flammes livides et d'éclairs effrayants. Les hommes étaient terrifiés. Alors quelqu'un leur apparut et parla à leur chef, disant qu'ils n'avaient rien à craindre, car jamais l'éclair ni le tonnerre ne frapperaient un Huron.

La tempête se calma, et contemplant toujours avec admiration ce monde magnifique, les hommes défilèrent hors de la caverne. Ils se divisèrent en bandes et, voyageant dans toutes les directions, ils établirent ensuite des villages, maintenant répandus par toute la terre.

Traduit de l'anglais de C.-M. Barbeau par

Gustave Lanctot.

Henri Rochefort

Une dépêche, qui a fait le tour de la presse, annonce la mort d'Henri Rochefort, journaliste et pamphlétaire français de renommée universelle.

Rochefort est mort à Aix-les-Bains (France), à l'âge de 83 ans. Voici la note biographique que les journaux lui ont consacrée et qui résume assez bien sa carrière mouvementée :

“ Henri Rochefort, de son vrai nom Victor-Henri, marquis de Rochefort-Lauçay, était le fils du marquis Claude-Louis-Marie de Rochefort-Luçay, écrivain et auteur de comédies légères. Il était employé dans les bureaux de la préfecture de la Seine (1851) lorsqu'il commença à s'essayer à l'art dramatique et produisit un certain nombre de vaudevilles et de comédies dont plusieurs eurent quelques succès. Il se faisait connaître en même temps comme amateur d'objets d'art et comme critique dans des articles de la *Presse théâtrale*, du *Charivari*, etc., qu'ils réunit ensuite en volume sous le titre de *Petits Mystères de l'Hôtel des Ventes*. Il venait d'être nommé inspecteur des beaux-arts lorsqu'il renonça à l'administration pour se donner tout entier au journalisme. Au *Nain*, au *Figaro*, au *Soleil*, il se créa une place avec des chroniques alertes et mordantes. Des duels, entre autres avec Paul de Cassagnac, en résultèrent, et les écrits de Rochefort parurent dangereux au gouvernement, qui exigea que le *Figaro* l'exclut de sa rédaction.

“ Rochefort fonda alors la *Lanterne* (1er juin 1868). La *Lanterne* fut un violent pamphlet hebdomadaire contre l'Empire : aussi Rochefort fut-il accablé d'amendes et de condamnations et dut s'exiler en Belgique. La *Lanterne* n'en devint que plus violente. Enfin en 1869, Rochefort rentra en France, se fit élire député de Paris et fonda la

Marseillaise. A la suite de l'incident Victor Noir, tué par le prince Pierre Bonaparte, Rochefort, impliqué dans les poursuites du procès de Bourges, fut condamné à la prison, où il était encore lorsque les événements du 4 septembre vinrent le délivrer et en faire un membre du gouvernement de la Défense nationale. Après la création du *Mot d'Ordre*, il donna sa démission de membre du gouvernement et de député de l'Assemblée nationale. Il se prononça contre le gouvernement de Thiers et de l'Assemblée de Versailles, ne voulut pas faire partie de la Commune. Il fut pourtant, après le rétablissement de l'ordre, arrêté et condamné, à cause d'articles publiés dans son journal, à la déportation dans une enceinte fortifiée. Le ministère de Broglie l'envoya à la Nouvelle-Calédonie (1873), d'où il s'échappa au bout de quatre mois. En 1880, Rochefort put rentrer en France à la faveur de l'amnistie. Il créa immédiatement l'*Intransigeant*, destiné à soutenir les revendications radicales et socialistes. En 1885, il fut élu député de Paris et donna sa démission en 1886. Puis, se prononçant ouvertement pour le général Boulanger, il le suivit dans sa fuite en Belgique (1889), fut condamné par coutumace à la détention dans une enceinte fortifiée, s'établit à Londres et rentra en France en 1895. Il fit plusieurs campagnes mémorables contre les scandales de Panama, contre Dreyfus, puis en faveur du nationalisme. Outre ses nombreux articles de journaux, on doit à Rochefort un grand nombre d'ouvrages, entre autres : *Les Français de la décadence* (1886); *la Grande Bohème* (1867); *les Dépravés* (1875); *les Naufragés* (1876); *l'Aurore boréale* (1878); *l'Evadé* (1880); *les Aventures de ma vie* (1895-1896), etc."

La Revue des Revues

M. Henri Ghéon et M. Jean-Marc Bernard.—M. Emile Faguet et Lafontaine.—M. Vincent d'Indy et "Fervaal",—Un portrait de Mademoiselle Louise Read.—Barbey d'Aurévilly et M. Victor-Emile Michelet.—La Raison et la Poésie (M. André Suarès).—Le Théâtre des Champs-Élysées.

Voici une critique fort juste du livre de M. Jean-Marc Bernard sur les poètes politiques français. Elle est de M. Henri Ghéon. "Pour illustrer le mot : "Politique d'abord" que nous ne sommes pas près de cesser de combattre, M. J.-M. Bernard a entrepris de réunir les meilleures *Pages politiques des poètes français* ! Nous n'avons jamais, quant à nous, dénié aucun droit à aucun poète : qu'il s'isole du monde ou se mêle à la foule ; qu'il pense devoir mieux servir sa langue et son pays en se vouant à une œuvre inactuelle ou en soulevant de son verbe les plus utiles passions du moment ; peu nous importe !—à condition qu'il serve avec conviction et conscience son métier et son art d'abord.

"La politique étant "du monde" est de son ressort "comme tout le reste ; n'eut-elle suscité que le *Discours sur les misères de ce temps* et quelques-uns des plus beaux poèmes de Hugo, que cela suffirait à réhabiliter son influence. Mais quand M. J.-M. Bernard s'attache à rassembler les meilleures "pages politiques" de nos poètes, entendez bien qu'il ne s'agit pour lui que d'une certaine politique, à son gré la seule avouable, la seule susceptible de féconder l'art : la politique royaliste. Dans la louange de nos rois, nos poètes, hélas ! sont en général assez faibles. Malherbe ne s'est jamais montré plus froid, Boileau moins cru, ni Racine plus pâle, que quand ils se

“ sont résignés à célébrer le souverain... Tant pis. Royalisme d'abord. Boileau occupe ici vingt pages, tandis que “ d'Aubigné, qui pense mal, n'en a que trois.” On se rabat pour faire masse sur du Bellay, Lefranc de Pompignan, Saurin... Et passé le dix-huitième siècle, quand vraiment naît le lyrisme français, ici l'Anthologie languit : si elle ne s'arrête pas, elle se traîne : que voulez-vous qu'elle fasse de ce siècle républicain ? La fibre royaliste ne vibre plus guère et Moréas lui-même se refuse à la réveiller. Il faut pourtant citer les romantiques, la moindre décence le veut. Voyez donc le plaisant spectacle ! Notre seul grand poète politique, le seul qui ait inspiré la gloire française, M. J.-M. Bernard règle son compte en une dizaine de lignes décisives que je ne me retiens pas de citer : il est question, vous l'avez deviné, d'Hugo : “ Dirons-nous avec Renan : bête comme l'Himalaya. Mon Dieu, oui ! car ce qualificatif n'enlève rien au prodigieux talent de poète qu'il possédait. Et pourtant la doctrine monarchique lui avait prêté dans sa jeunesse une solide armature pour draper son lyrisme. Elle soutenait et dirigeait son enthousiasme. Dans les Odes, en effet, on sent passer plus qu'ailleurs un véritable souffle épique. Mais lorsqu'il se mit à considérer avec complaisance les nuées démocratiques, il laissa son inspiration s'éparpiller au gré des Mots ? Et qu'est-ce que le lyrisme qu'aucune force réelle ne dirige ? ”

Cet “ et pourtant ” vaut tout un manifeste. Ainsi, non ! le souffle épique n'est pas là où ont cru le sentir trop de lecteurs bassement démocrates, bonapartistes, ou, simplement, sensibles à la poésie ; ni dans l'*ode à la colonne*, ni dans *mil huit cent onze*, ni dans Waterloo ! Il est dans la *Vendée*, il est dans *Bonaparte*, deux pauvres pièces des *Odes et Ballades*, les seules que M. J.-M. Bernard daigne citer. Il est sans doute aussi dans l'*Ode sur la naissance du duc de Bordeaux* ! Voilà du beau et sain lyrisme ! que dirige une force réelle, celui-là : le respect de la monarchie légitime !

Pour retrouver ensuite le pareil, il nous faut attendre Angellier et ses *Dialogues civiques*. Un Hugo qui n'est plus royaliste n'est plus, et le génie n'y peut rien faire.—A quel

degré d'aberration intellectuelle l'esprit de parti peut mener un écrivain qui fait profession de "raison française," en voilà l'exemple bouffon."

*
* *

M. Emile Faguet a terminé ses conférences sur Lafontaine au milieu de l'enthousiasme de ses auditeurs. Nous savions bien que ce critique était l'homme le plus intelligent de France. Il est le sourire de l'intelligence française, et en même temps, un admirable passionné. Il s'agite, il semble s'énerver, il branle la tête, il frappe sur la table, il joue avec son binocle quand il veut lancer quelques paradoxes délicieux, il esquisse des grimaces : bref, il est multiple, ondoyant et divers. Il est étonnant, ce M. Faguet ! Si l'on n'avait pas déjà abusé de cette parole, je voudrais écrire que la Providence l'a créé pour comprendre Lafontaine. Il convient de s'arrêter sur les conclusions de l'étude qu'il a consacrée au poète des contes. M. Faguet se demande si Lafontaine a été classique ou romantique ou réaliste ? Réponses : "Lafontaine a-t-il été romantique ? C'est très amusant ; car vous allez voir que, d'après les définitions ordinaires du romantisme, il faudrait répondre : Oui. Car enfin, si l'on accepte cette définition du romantisme : "Le romantisme, c'est la prédominance de l'imagination," personne, je crois, n'a eu plus d'imagination, ni plus brillante, et plus abandonnée souvent, et souvent plus fantasque, mais avec des grâces infinies, que Lafontaine. — Si l'on accepte cette définition du romantisme : "Le romantisme, c'est la prédominance de la sensibilité," de tous ses contemporains, avec Racine, Lafontaine a été certainement le poète le plus doué de sensibilité, et vous savez de quelle nature charmante était cette sensibilité... Mais je vais plus loin. Si l'on accepte [cette définition du romantisme, que je considère, du reste, comme radicalement fausse, si l'on accepte cette définition du romantisme que le romantisme c'est la prédominance de la littérature personnelle,.....si l'on dit que le romantique est un "monsieur qui parle toujours de lui," Lafontaine est

plus romantique que jamais car il est, à travers tout le dix-septième siècle, l'un des deux hommes—vous allez voir quel est l'autre—l'un (I) “des deux hommes qui a le plus parlé de lui, qui s'est versé, lui et ses sentiments domestiques, vous l'avez vu, conjugaux ou extra-conjugaux, qui s'est le plus versé dans ses œuvres. Alors il serait romantique de cette façon-là”.....

Lafontaine est-il un réaliste?..... “Lafontaine, par sa soumission à l'objet, par sa fidélité absolue à l'observation de la nature telle qu'elle est, par les soins infinis qu'il prend pour être toujours, pardonnez-moi l'expression, adéquat, et pour mieux parler, ajusté à son objet, c'est-à-dire à la nature qu'il considère ; si l'on fait toutes ces considérations on trouve qu'il n'y a pas de réaliste plus réaliste que Lafontaine dans tout le dix-septième siècle, et peut-être dans toute la littérature française. Il est donc un romantique réaliste. S'il est un romantique réaliste avec beaucoup de talent, savez-vous ce qu'il est ? Il est un classique supérieur et voilà tout ; car ma définition du classique est celle-ci ; le classique est un homme qui a des qualités de romantique, car il lui faut de l'imagination, de la sensibilité, qui a des qualités de réaliste, qui a de l'observation du réel avec passion, avec une fidélité passionnée—et qui, avec cela, a du goût. Vous pensiez voir arriver le mot de *raison* parce qu'on a toujours dit : le classicisme c'est la raison ! Allons donc ! la raison chez les poètes. Il ne faut pas parler de raison, il faut parler de vérité. L'homme qui est doué comme un grand romantique, et qui est doué, d'autre part, comme un grand réaliste, s'il a le sentiment de la mesure, s'il n'est pas exagérateur, s'il a toutes les qualités du romantique sans en avoir les défauts, s'il a toutes les qualités du réaliste sans en avoir les imperfections, sera un classique, etc.....

Le classique sera donc l'homme qui, doué de toutes les qualités littéraires, aussi bien de celles qu'on a appelées romantiques que de celles qu'on a appelées réalistes, a de

(1) Boileau.

plus le sentiment de la mesure ; et le sentiment de la vérité, c'est-à-dire de la mesure, c'est ce qu'on a appelé le goût. Et bien ! toutes les qualités de toutes les écoles les plus opposées, avec ce beau juste milieu de la vérité et de la mesure ; et dans un goût exquis, voilà ce que Lafontaine a eu souverainement et voilà, s'il est question d'étiquette, l'étiquette que l'on donnera définitivement à Lafontaine : c'est le classique le plus original que toute la littérature classique ait pu enrégistrer dans ses illustres annales.

*
* *

M. Vincent d'Indy a remporté à l'Opéra un grand succès en y faisant représenter son "Fervaal." Nous voulons faire écho aux appréciations louangeuses qui parurent dans les journaux et les revues. La *Nouvelle Revue Française*, écrivait sous la signature de H. G. les remarques suivantes : "Fervaal" s'il rappelle invinciblement la *Tétralogie*, la faute n'en est pas à la musique mais au livret, et il nous est réapparu, après quinze ans de repos, moins dur, moins agressif dans son système thématique et moins conforme à l'esthétique de Bayreuth, que riche d'inspiration personnelle. Les procédés wagnériens qui venaient en avant à une première audition, rentrent dans l'ombre et laissent place à la musique.....Ni la couleur arabe du rôle de Guilhen, ni l'ascension religieuse de Fervaal ne portent moins la marque de M. d'Indy, que le réveil de Brunehilde la marque de Richard Wagner et je voudrais qu'un musicien compétent en fit la preuve.

Mais si haut que l'on place l'œuvre de M. Vincent d'Indy, avec ou sans réserves, quelque chose encore la surpasse et qui n'admet aucune restriction : c'est son apostolat fécond, c'est ce culte qu'il a voué à la musique des autres.....

.....Lorsque M. d'Indy conduit les maîtres, il n'est plus qu'ardeur et qu'amour ; c'est bien la partie la plus instinctive de leurs ouvrages qu'il s'efforce à faire jaillir ; et Bach, Beethoven, Wagner ne lui suffisent pas encore ; il sait aimer Rameau et nous l'impose ; il découvre Destouches et Lalande ; il ressuscite Monteverde. On se souvient de

l'excellent article où, louant *Pelléas*, il le rapprochait d'*Orfeo*. Il ne s'en est pas tenu là et l'admirable exécution du *Couronnement de Poppée*, apothéose de l'art le plus nu, le plus simple, le plus direct, atteste l'étendue de sa compréhension et de son goût. Non, rien de la musique ne lui saurait être étranger et il vient à nous faire partager son enthousiasme. Notez ceci : la moindre partie de sa force il la donne à son œuvre et la plus grande est réservée à la diffusion de ce qu'il aime. En un temps de mesquinerie, de jalousie, de quant à soi, oh ! le reconfortant exemple !

J'écris ces lignes en manière d'hommage, après une audition des deux premiers *Nocturnes* de Claude Debussy. Car voici le dernier service que nous a rendu l'auteur de *Fervaal* : c'est, en les conduisant avec une précision paradoxale, de nous en révéler la ligne et la classique proportion : nous n'en connaissons encore que le charme.

* * *

Le *Mercur*e de France, dans un de ses derniers numéros, donnait le portrait physique et moral de Mlle Louise Read, célèbre dans les lettres françaises par son magnifique dévouement à l'œuvre de Barbey d'Aurevilly et à tant d'autres écrivains : Mlle Louise Read est une de ces figures exquisés et hautes qui marquent une place dans l'histoire littéraire de leur époque. La femme est tout intelligence et bonté. " Ses manières sont d'une princesse," disait d'elle François Coppée, qui l'aimait profondément. On ne cite d'elle que des mots héroïques et charmants. Ceux qui, une fois seulement, ont vu cette grande dame en noir, au noble et pur visage encadré de cheveux d'or léger, aux yeux bleus aussi spirituels que tendres, en ont gardé un souvenir impérissable, comme de certains peintres anglais. Cette femme de race, d'une distinction souveraine,—dont le frère, mort si jeune, écrivit des vers d'anthologie tendres et "intérieurs" qui suffirent à perpétuer un nom,—a édité, entre autres, un livre de pensées de Mme Ackerman, préparé par elle avec ce talent que les mots n'empruntent qu'à l'âme.

Mais l'œuvre de sa vie, c'est le culte qu'elle n'a cessé de rendre à Barbey d'Aurevilly et le souci qu'elle témoigne de sa gloire, en réunissant en volumes ses innombrables et étincelants articles de critique. Les Lettres françaises devront à Mlle Read, si pieuse au génie, une reconnaissance sans limite."

*
* * *

M. Victor-Emile Michelet réunit en volume les études qu'il fit paraître en diverses revues sur Baudelaire, Alfred de Vigny, Barbey d'Aurevilly, Villiers de l'Isle-Adam.

Il s'exprime ainsi sur la personnalité de d'Aurevilly : "La personnalité de Barbey doit sa vigueur à son unité. Tous ses rayons, quoi qu'ils aillent toucher, partent d'un même foyer. Le poète, le romancier, le critique, le polémiste, le censeur se ressemblent. Ceux qui l'ont entendu, quand ils le lisent, entendent sa voix, cette voix dont l'âge, quand je l'entendis, avait assourdi le timbre et a molli l'articulation. Il parlait exactement comme il écrivait, avec une perfection d'images incisives et chaudes.....

L'unité frappante de la personnalité de Barbey l'a fait entrer dans la gloire..... Les lisières dont l'enserrent les nécessités, les fatalités, elle les fait craquer et les brise. Il faut qu'elle soit pour elle-même et devant les autres.....

La personnalité de Barbey déborde des cadres où elle entre. On l'aperçoit poète, conteur, romancier, critique. Sous ces avatars, il reste toujours lui-même.

Poète il l'est toujours au long de son œuvre, puisqu'il a les dons essentiels, la sensibilité, l'ardeur, la passion, et celui, dominateur, de saisir les rapports unissant les choses, et voir sous les apparences, la réalité.....

... Ses dons poétiques trouvèrent leur expansion dans le roman et dans la critique, et c'est par eux qu'il est sacré romancier et critique de premier ordre. Les huit romans et les six fameuses *Diaboliques* sont des conquêtes violemment arrachées au labeur du journaliste. Aussi ont-ils la force conquérante..... Après l'unique Balzac, la main qui, au dix-neuvième siècle, aura le plus fortement pétri la pâte du

roman, est celle de Barbey d'Aurevilly. Pour apparaître aux premiers plans, le laborieux et pénible Flaubert, si respectable que soit son effort, est dénué d'âme, et sa vision ne dépasse pas un étroit horizon.....

Ce qui fait de Balzac et de Barbey des romanciers supérieurs aux autres de leur siècle, c'est leur vision du monde surnaturel. Si les personnages qu'ils créent nous attachent à eux par les liens d'une ardente émotion, c'est qu'autour d'eux nous sentons une atmosphère charriant des passions aussi vivantes que des bêtes. Leurs actes, exécutés en obéissance à des ordres dictés par de mystérieuses puissances, prolongent leurs conséquences infernalement logiques jusqu'en de ténébreux domaines, impérieusement soupçonnés. Les héros de Barbey, qu'il est licite d'appeler héros puisqu'ils portent jusque dans la perversité ou le crime leur furieuse fierté, exhalent une odeur de sang et de soufre. Il faut excepter quelques-uns respirant un parfum d'innocence..... Il (Barbey) sait que les passions puisent leur énergie vitale dans le pacte que les hommes concluent avec elles et signent de leur sang, de ce sang dont elles se nourrissent comme des stryges ou des lamies. Pour descendre dans les âmes, il faut du courage comme pour descendre aux enfers. Et il faut des yeux puissants,—les yeux de l'esprit plutôt que ceux du corps,—pour voir ce que jette en elles le monde occulte, ou tout au moins la partie de ce monde où nos idées et nos désirs plongent leurs racines pour y vivre et grandir, ce que jette en elles le royaume de la tentation”.....

Sur le critique, M. Victor-Emile Michelet ne craint pas d'écrire: “J'estime, en Barbey d'Aurevilly, le critique plus assuré et plus complet que le romancier..... Cet oeuvre critique est considérable, fécond et varié. Le monument, construit pierre à pierre au cours d'une longue carrière, ne fut dévoilé que longtemps après la mort de l'auteur. Il se compose d'articles écrits sous le souffle de l'actualité, et soumis aux rudes conditions qu'impose le journalisme, aux nécessités de l'improvisation, à la gêne constante. Cet écrivain prétendait, sur les oeuvres et les hommes de son

temps, écrire sa pensée en pleine indépendance. Il voulait son esprit libre au milieu d'une organisation qui ne tolère que des esclaves. La presse ne peut vivre qu'enchaînée, par des chaînes qui ne sont même pas toujours d'or..... Un écrivain fier est, dans un journal, en butte à mille difficultés, etc., etc."

Il faudrait tout citer, car cette étude de M. Michelet est pleine de notations remarquables.

*
* *

La raison et la poésie. On avait bien un peu songé qu'elles étaient deux choses différentes, et qui, n'étant pas nécessairement ennemies, s'exerçaient dans des domaines propres à chacune. Mais les théoriciens étaient venus et ils avaient fait tant de bruit que leur logique avait semblé forte, inattaquable. Puis les pédants se levèrent en masse avec leurs formules toutes faites, toujours les mêmes, captieuses et non dépourvues d'ingéniosité, et qu'ils appliquent encore à toutes les oeuvres.

Voici, au sujet de la logique et de la poésie, quelques lignes d'un sens très juste. que nous détachons d'un article de M. André Suarès : " On ne peut rien dire contre la raison logique dans son ordre. Elle est la vérité, mais dans son ordre seulement. Et cet ordre n'est que celui des conditions, où l'ordre intérieur se soumet pour se faire connaître. L'ordre intérieur est tout autre, et un autre monde. L'art seul et la religion en sont la méthode. Le bon artiste est comme un prêtre de la vie : prêtre de tous les cultes, depuis la folie charnelle des Bacchantes jusqu'à l'office mystique de Melchisédec.

Toujours au fond des cœurs : Je n'ai pas d'autre loi. Voilà Shakespeare et Dostoïevski, Verlaine et Dante, Rambrandt et toute la musique. Dieu n'est géomètre que dans l'esprit du philosophe. Allons-nous renoncer à la musique, parce qu'un sourd nous y convie ? Que le cœur prenne conscience de lui-même. Et que l'artiste connaisse enfin sa puissante dignité : lui seul a les lumières de l'être. Lui

seul détient la promesse. Il est aux sources de l'espérance. Il a Dieu, comme on dit, même s'il ne le cherche pas. Nous ne vivons pas de théorèmes. Le bon du peuple, c'est qu'on a beau l'égorger, il ne s'en refait pas. On croirait parfois qu'il se laisse faire, la bonne bête ; mais les géomètres n'y entendent rien : avec tous leurs théorèmes, ils ne savent pas entraver la vie ; ils n'en prévoient jamais les bonds : la bête rompt ses liens, et d'une ruade elle vous envoie la géométrie et les politiques à tous les diables.

Passion de la vie et des objets, mille autres raisons d'être pour l'artiste. Le monde extérieur me frappe et m'enivre d'autant plus, que je n'y crois pas. Mystère, surprise, admiration qui ne sauraient finir.

Une curiosité infinie m'attache à la possession de l'enivrante merveille. Il faut s'en rendre dupe et, je le sens, c'est une œuvre d'amour. Les objets ne sont réellement qu'à la mesure où on les crée. La pensée en médite le renouvellement avec ivresse, et l'œuvre d'art en accomplit la création. Nous ne voulons être nous-mêmes que pour sauver ce rêve prodigieux, pour en étendre la suprême beauté et la mieux connaître, enfin pour le créer sans cesse et le recréer."

*
* *

Il n'est bruit que du Théâtre des Champs-Élysées. On n'a pas encore vu un pareil effort artistique : couronné de plus vifs et plus mérités succès. Il est heureux de vivre à Paris dans un moment si riche d'émotions esthétiques. Et cette fête d'art ne doit pas finir. Après avoir applaudi la Pavlova qui est une merveille de grâce et de caprice dansant après des concerts magnifiques où Beethoven, Bach, Vincent d'Indy, Fauré, Debussy ont été glorifiés, voilà la saison russe qui va nous apporter des frissons nouveaux. Miginsky, la Karsaniva et toute cette troupe merveilleuse de danseurs russes, viennent d'arriver à Paris. La foule se précipite au Théâtre des Champs-Élysées où tous les soirs un enthousiasme renouvelé acclame les pensionnaires de M. Gabriel Astruc.

La Pénélope de M. Gabriel Fauré a remporté un succès prodigieux. Les critiques d'art ont salué comme un chef-d'œuvre ce poème musical. Les *Nocturnes* de M. Claude Debussy ont arraché les applaudissements.

Saint-Jacques,

Paris, 1913.

—:O:—

Qu'en pensez-vous ?

(1) *Le Pays* après tous nos confrères canadiens-français, publie la note suivante :

“*Le Pas*” et non “*The Pas*.”—“La découverte récente d'une plaque enfouie par La Vérendrye rappelle l'origine française du nom “*Le Pas*.” Le chevalier de La Vérendrye, découvreur de la rivière Saskatchewan en 1743, l'appela “*Rivière du Pas*,” en honneur de sa mère Marie Dandonneau de l'Isle du Pas.”

Alors, ce n'est pas “*Le Pas*” mais “*Du Pas*,” qu'il faudrait dire.

Furet.

(1) 31 mai 1913.

—:O:—

Origine des Acadiens

Par PASCAL POIRIER

IX.—DE 1671 à 1713

MARTIN LEJEUNE ; ENAUD SAINT-CASTIN ET UN DE SES
COMPAGNONS

(*Suite*)

Telle a été la descendance des seuls Français de l'Acadie qui se soient mariés à des sauvagesses : Martin Lejeune, dont la race s'est éteinte sans avoir influé en aucune manière sur le sang des Acadiens de Port-Royal, de Beaubassin, des Mines et de la Baie Verte, ancêtres de la race actuelle ; Enaud qui n'eut pas d'enfants ; Saint-Castin dont la lignée a été brisée, et dont un faible rameau s'est conservé dans la tribu des Abénaquis de Pénobscot ; et Pierre Martin dont il a été question au recensement de 1671. Ces mariages qui, de prime abord, promettaient un fort mélange entre les Abénaquis et les Acadiens, et une falsification considérable du sang de ces derniers, n'y apportent finalement aucune altération. M. Rameau, dans ses recherches généalogiques, s'était convaincu sans doute de ce fait important ; c'est pour cela que prudemment, il n'a pas tenté d'opérer la fusion des deux races au moyen de ces mariages.

X.—DE 1671 A 1713 (*Suite*)

ÉTAT DE L'ACADIE ; FORBANS ANGLAIS ; SAUVAGES ; DIVERSES
ACCUSATIONS ; MISSIONNAIRES ; SIÈGE ET PRISE
DE PORT-ROYAL

Quoique le gouvernement français eut fait quelque chose, en 1670 et 1671, pour l'Acadie abandonnée depuis près de

vingt ans, la condition du pays ne s'améliorait guère, et l'immigration européenne continuait à contribuer pour peu de chose dans son développement. De 1686 à 1689, le chiffre de la population accuse un décroissement assez considérable. Port-Royal qui, à cette première date, comptait 592 âmes, n'en a plus que 461 en 1689, et seulement 485 en 1703. Il faut cependant tenir compte d'un certain courant d'émigration qui s'était établi entre cette ville et les nouveaux établissements français de la Baie Fundy, Cobéguit, Beaubassin et surtout les Mines.

Rien de plus misérable que Port-Royal à cette époque. Une garnison composée d'une trentaine de soldats, des chaumières de la plus chétive apparence, une église, un curé et un gouverneur : tout cela ensemble constituait la capitale de l'Acadie à la fin du dix-septième siècle (1). Aussi l'Evêque de Québec, dans une courte visite qu'il fit dans ces provinces en 1686, n'en rapporta pas une impression des plus favorables. Denonville, gouverneur du Canada, écrivant peu de temps après au ministre de Louis XIV, renchérit sur le rapport de Mgr de Saint-Valier, ou plutôt en change la nature pour le faire cadrer avec ses plans sur l'amélioration du pays. " Monseigneur, écrit-il, est de retour de l'Acadie..... Il vous rendra compte de la grande quantité de désordres qui se font dans les bois par les malheureux libertins qui font comme des sauvages depuis longtemps, sans avoir rien fait du tout pour la culture des terres (2). J'apprends qu'il n'y a pres-

(1) " Je reconnus des bords de l'onde

" Que ce Port n'était pas le mieux nommé du monde."

Dierreville, Voyage en Acadie en 1699.

(2) A cette même date les Acadiens étaient cependant presqu'aussi avancés en agriculture que les Canadiens, quoiqu'ils fussent encore mal remis des suites de la domination anglaise; Entre 885 personnes, population totale de tout le pays, ils avaient 896 arpents de terre défrichée, 986 bêtes à cornes, 759 moutons, 608 cochons, etc.; au Canada où le temps était bon relativement, il y avait 24,427 arpents de terre en valeur et seulement 600 moutons, 6,936 bêtes à cornes, pour 9,710 personnes.

que plus de sauvages, qu'ils sont presque tous crevés (sic) des débauches d'eau-de-vie" (1).

Outre l'exagération visible de ce récit, il est évident que Denonville confond avec les colons de l'Acadie, les pêcheurs hivernants et les traitants de la côte du sud, depuis le Cap Sable jusqu'à Chedaboutou; encore dépasse-t-il ici même de bien loin les bornes du vrai. Voici le récit de l'Evêque, fait sur le rapport de M. Petit, curé de Port-Royal, daté 1686 :—" Les Acadiens sont des gens d'un caractère doux et porté à la piété, parmi lesquels on ne voit ni jurements, *ni débauches de femmes, ni ivrognerie*. Je les ai trouvés sur ce pied là quand je suis arrivé ici (peu après 1671) et cependant ils avaient été quinze à seize ans sans prêtres sous la domination anglaise" (2).

Le témoignage de Denonville est d'autant moins valide que, de l'aveu même de l'auteur, il est greffé ou basé sur celui-ci. Que les sauvages de l'Acadie fussent presque entièrement exterminés à l'époque où écrit le gouverneur, il n'y a là rien de contraire à la vérité historique : que les Acadiens, ceux de Port-Royal surtout, vécussent souvent dans les bois et négligeassent, un grand nombre d'entre eux au moins, la culture de la terre, rien de surprenant encore; ce qui est faux, c'est que ces mêmes sauvages eussent *crevé des débauches d'eau-de-vie*, et que les Acadiens vécussent *comme des sauvages*.

Dierreville raconte qu'arrivant à Port-Royal, en 1699, le vaisseau qu'il montait fut pris par les habitants pour un corsaire. " Aussitôt chacun d'eux de se retirer dans les bois et d'y emporter ses effets les plus précieux." Voilà " la vie des sauvages " que les malheureux Acadiens ont menée pendant deux siècles sur la terre qu'ils appelaient leur chère Acadie. Sans cesse exposés aux incursions des Bostonais, aux coups

(1) 2me Sér. vol. V, pp. 259-60. Lettre de Denonville au Ministre.

[2] Cité par Ferland, vol. VI, p. 152, et ailleurs.

de main des pirates et forbans anglais, il leur fallait être toujours aux aguets, toujours prêts à se sauver dans les bois aux premières alertes (1).

Nous avons vu comment, en 1674, un corsaire flamand avait pillé Pentagoët, faisant prisonnier Chambly, et emmenant avec lui à Boston, Marson qu'ils avaient attaqué et pris dans son fort de la rivière Saint-Jean. Par cet acte de piraterie, l'Acadie tout entière était passée entre les mains des Anglais : Pentagoët, en était alors le chef-lieu, et la résidence du commandeur. Six ans plus tard, en 1680, l'Acadie tombe encore au pouvoir des Bostonais qui ravagent Pentagoët, Saint-Jean et Port-Royal, au moment où Chambly venait de prendre en main le gouvernement du Canada. Andros et Randolf, dans une excursion de plaisir, surprennent et pillent Pentagoët en 1688. En 1690, Phipps s'empare de l'Acadie tout entière ; Chedabouctou même (2) et l'Île Percée sont saccagés, puis brûlés. A Port-Royal, des sauvages avaient donné l'alarme, et les habitants avaient pu sauver une partie de leurs effets avant l'arrivée de la flotte anglaise. Quelques semaines plus tard, deux corsaires tombent à l'improviste sur la ville démantelée, détruisant et emportant ce qui avait échappé aux soldats de Phipps.

Ces actes de piraterie ne s'accomplissaient pas sans une rude résistance de la part des Acadiens. Sous le feu de leurs

[1] Le souvenir de ces jours d'alarmes s'est conservé dans la mémoire des Acadiens. Souvent, pendant les longues soirées d'hiver, les enfants et les petits enfants font cercle autour du feu, et l'aïeul, assis au milieu d'eux, leur raconte, non sans émotion, quelque épisode de ce temps de malheur et de détresse :—l'arrivée imprévue d'un forban anglais tombant sur le village ; les femmes et les enfants se sauvant dans les bois avec ce qu'ils pouvaient emporter de provisions et de richesses ; les hommes restant au village pour combattre, et souvent obligés de s'enfuir à leur tour dans les bois, où ils demeuraient une semaine, un mois, jusqu'à ce que les forbans, après avoir détruit ce qu'ils ne pouvaient emporter, eussent enfin levé l'ancre et disparu.

[2] Près du passage de Canso, à l'est de la Nouvelle-Ecosse.

mousquets, ou le tranchant de leur hache, tombaient chaque fois un grand nombre d'agresseurs, Mais eux aussi ils étaient moissonnés par les balles des ennemis. C'est là ce qui explique comment Port-Royal qui renfermait en 1686, 592 habitante, n'en comptait plus que 461 en 1689.

De leur côté, les sauvages, pour venger leurs amis, allaient avec Saint-Castin semer la mort jusque dans le cœur de la Nouvelle-Angleterre. Le 13 et le 14 août 1676, Pémaquid, New Harbour, Corbin's Sound et Windgins, fort et villages très importants dans le comté de Devonshire, sont par eux dévastés et brûlés. Rien ne peut apaiser ces redoutables vengeurs, et les Anglais de Sagadahock n'obtiennent de trêve qu'à la condition de leur payer un tribut annuel.

A de nouvelles incursions il fallait de nouvelles représailles. La prise et le sac de Pentagoët par Andros en 1688, furent suivis par la destruction et l'incendie de Fort Charles et de Jamestown, par les Abénaquis; et leurs chefs dans le délire de la vengeance, criaient: "Donnez-nous deux cents Français et nous brûlerons Boston." Pour se dédommager de ne pas brûler, faute d'avoir deux cents Français, la capitale de la Nouvelle-Angleterre, ils se jetèrent sur quatorze autres forts de moindre importance qu'ils détruisirent, et s'en retournèrent après avoir fait un massacre épouvantable de crânes anglais. Quelques années plus tard Chubb, autre gouverneur anglais, fit charger de chaînes et égorger, pendant un pourparler de paix, quelques-uns de leurs sagamos. Aussitôt ils déterrent la hache avec une fureur inouïe, et vont porter le fer et le feu jusque dans Grotton, sous les murs mêmes de Boston,

Mais ces expéditions coûtaient la vie à beaucoup de leurs guerriers; et les Anglais, plus nombreux et mieux armés, prenaient quelques fois d'éclatantes revanches. Wallis et Bradford, avec six compagnies de soldats, exterminèrent dans un seul combat livré en 1799, sur les bords de la rivière Kénébec, 700 Abénaquis.

Ils ne sont guère plus épargnés, dans un autre sens, par les autorités françaises qui ne manquent pas une occasion de les pousser aux armes et de les placer toujours aux premiers rangs, se croyant justifiées de les sacrifier ainsi parce qu'elles leur envoyaient périodiquement quelques présents (1). A chacune de leurs querelles privées ou publiques, les Abénaquis prennent part ; ils sont de toutes les excursions, dans toutes les batailles, à tous les assauts ; en Acadie, à la Nouvelle-Angleterre, au Canada, à Terre-Neuve. Ces guerres de tous genres, sans cesse renouvelées, les avaient décimés au point qu'en 1703, Brouillau, gouverneur de l'Acadie, écrivait au gouvernement français toujours prodigue du sang de ces tribus dévouées : " Il ne faut pas croire que l'on puisse rassembler les sauvages comme vous me le marquez, en cas d'attaque par les Anglais ; ils sont répandus en des endroits bien différents et trop éloignés pour pouvoir les avoir en deux mois " (2). C'est là l'eau-de-vie qui faisait *crever* les fidèles alliés de la France ; eau-de-vie dont, hélas ! grâce à l'égoïsme du gouvernement, ils ont été trop souvent abreuvés,

Le rapport de Denonville avait produit son effet à la cour, non pas qu'il eut déterminé le Grand Roi à envoyer en Acadie des soldats ni même des colons, mais il avait alarmé l'âme du vieillard, ou, selon l'expression de ses biographes, du soleil à son coucher.

Une chose est remarquable dans l'établissement de l'Acadie vis-à-vis la France. Il semble que les rois, présentant les malheurs qui devaient s'abattre sur cette malheureuse colonie, n'aient songé qu'à y préparer des martyrs, pendant qu'il eut été si facile d'y susciter des dominateurs ; et que, pour

[1] Encore ces présents, consistaient-ils pour la plupart, en fusils, poudre et plomb.

[2] Brouillan au Ministre, 3^{me} Série, vol. II, p. 606. Le gouverneur Philippe écrit à peu près la même chose à Craggs en 1720 ; Nova-Scotia Archives, p. 32.

se justifier de faire répandre à tout propos le sang des indigènes, ils aient cru assez faire en leur fournissant des missionnaires qui les tinssent toujours prêts à mourir, comme ils l'étaient toujours à combattre. Nous savons avec quel soin on avait donné aux premiers colons des prêtres et des religieux pour les instruire et en même temps évangéliser les sauvages ; nous avons vu quel choix sévère était fait, non-seulement des colons, mais aussi des gouverneurs ; Poutrincourt et Biencourt son fils, traduisant aux sauvages les prières et instructions religieuses des missionnaires ; La Saussaye, Madame de Guercheville et les Jésuites, formant de concert un établissement à Saint-Sauveur. Quand il eut été décidé par la compagnie des Cent Associés de reprendre, en 1632, l'établissement de l'Acadie, le gouverneur qu'on y envoya avec une colonie "d'élite," était un saint, Razilly, chevalier de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem aussi pieux, que marin habile et guerrier intrépide.

Nous avons vu La Tour perdre tous ses droits et propriétés en Acadie, sur accusation d'avoir débauché quelques Souriquoises, puis réhabilité en entier, lorsqu'il eut été prouvé que les accusations qui l'avaient perdu étaient mensongères. Nous avons dit aussi que le Roi, dans chacun de ses édits, commissions, lettres et mandements aux gouverneurs, leur recommandait avant tout de travailler au salut des âmes, à la conversion des naturels, de veiller à ce que les Français leur montrassent bon exemple en toutes choses ; nous allons voir ici, en réponse au rapport de Denonville, les mêmes ordres et recommandations renouvelés. "La principale vue de Sa Majesté dans ces établissements," commence-t-il par écrire au gouverneur de l'Acadie, "consiste principalement en la gloire de Dieu et à faire connaître la vérité de notre sainte Religion aux nations du pays." Il lui recommande ensuite, d'une manière trop détaillée pour que je transcrive sa lettre en entier, la plus grande vigilance pour la répression de tout désordre de la part des colons français au milieu des

sauvages. Pour prévenir toute occasion de débauche, les débauches surtout dont Denonville lui avait fait un récit, il lui défend de laisser aller les habitants dans les bois et sur les rivières faire la traite avec les sauvages ; “ mais ils devront se contenter de négocier avec eux lorsqu'ils viendront dans leurs habitations et demeures.” Le gouverneur verra à ce que ce négoce soit fait avec douceur, bonne foi “ et surtout empêchera que les Français ne débauchent les sauvagesses.” Cependant, il lui permet d'accorder “ quelques permissions limitées mais en connaissance de cause avec beaucoup de précaution et de retenue, à quelques particuliers vivant dans l'ordre et soumis à une bonne discipline, soit à cause de leur pauvreté, ou bien pour leur donner moyen de continuer et augmenter leur entreprise pour la pêche et la culture de la terre.” “ En cas qu'il permette cette traite, il fera savoir à Sa Majesté les raisons qu'il aura de le faire, et le nombre de ceux qu'il en aura gratifiés.”

Ces ordres sont-ils assez détaillés, assez formels ? Tout cela pour empêcher les Acadiens de donner scandale aux sauvages en courant les bois ; pour prévenir ce qu'au Canada il n'était plus possible de réprimer. Le roi ne borne pas là ses recommandations “ Sa Majesté est informée, continue-t-il, qu'il y a un petit nombre de particuliers prétendant avoir des concessions exclusives sur de grandes étendues du pays qui ne se sont employés jusqu'à présent ni à la culture de la terre, à la nourriture des bestiaux, ni à faire aucun greffe, et qu'ils se sont uniquement occupés à la traite dans les baies, et dans une débauche scandaleuse, en exerçant aussi des violences contre les Français sous prétextes de dites concessions Sa Majesté informe le gouverneur de faire *repasser en France* ceux qui ne voudront pas travailler sans retard à la terre et à la pêche, et ceux qu'il trouvera dans la débauche et autres désordres et qui ne seraient pas jugés propres à contribuer aux desseins de Sa Majesté dans les établissements solides du pays et de ne point

souffrir de gens oisifs ni débauchés" (1). Au nombre de ces "particuliers prétendant avoir des concessions," etc., et que le Roi ordonne au Gouverneur de faire "repasser en France," on peut, je crois, sans trop hasarder, mentionner le seigneur Enaud, et un autre seigneur établi vers Chedabouctou.

Tous ces rapports et ces informations d'un côté, ces instructions et ces ordres de l'autre, ne laissent pas lieu à supposer l'existence d'aucun commerce illicite entre les Acadiens et les Souriquoises. Les gouverneurs, munis d'ordres aussi sévères et de pouvoirs aussi étendus que ceux que leur donnait le roi, ne pouvaient permettre ni tolérer des abus qui eussent mis en danger la colonie tout entière.

Le roi recommande au gouverneur de donner avis de tels désordres à l'Evêque de Québec et à Sa Majesté. Or ces avis étaient donnés, non seulement par les gouverneurs, mais aussi par les nombreux missionnaires que l'Evêque de Québec, moyennant une pension sur le Trésor, entretenait à Pentagoët, à la Rivière Sainte-Croix, à la Rivière Saint-Jean, à Port-Royal, aux Mines, et dont les dessertes embrassaient en outre les établissements français de moindre importance, et tous les campements et résidences des sauvages. Nous avons dans ces relations de tous genres le détail de ce qui se passait dans la colonie, et nulle part nous ne voyons qu'aucun Acadien, excepté ceux dont les recensements font mention, se soit uni, d'une manière légitime ou autre, aux filles des Souriquois et des Abénaquis. Et cependant personne n'osera avancer que les missionnaires et les gouverneurs se sont montrés tolérants à l'égard de tels abus, ou d'abus quelconques, et disposés à couvrir plutôt qu'à mettre au grand jour, les griefs ou les semblants de griefs que les uns pouvaient avoir contre l'administration ou la conduite des autres. Frontenac accuse à la cour les missionnaires de l'Acadie "de

[1] Instructions de Louis XIV à de Maneval, datées 5 avril 1687.
3ème Série, vol. 1, pp. 146-7-8, etc.

s'occuper de choses qui ne sont point de leur fait" (1) ; Saint-Castin accuse Perrot, gouverneur de Port-Royal, d'être d'intelligence avec le gouverneur de Boston (2), et Villieu accuse Saint-Castin de faire entrer les Anglais dans le commerce des pelleteries (3) ; Villieu formule de fortes plaintes contre Villebon lui-même, et contre les missionnaires Saint-Gautins et Saint-Cosme (4).

De leur côté les missionnaires ne cachaient pas plus, dans leurs lettres, les désordres des laïques que ceux-ci ne se montraient disposés à les laisser outrepasser les limites de ce qu'ils appelaient leur juridiction.

En 1694, les enfants de Pamours, conseiller au Conseil Souverain, furent accusés d'avoir pris, avec les sauvagesses de la rivière Saint-Jean, des permissions interdites même aux Seigneurs. Aussitôt on ordonna des investigations à ce sujet ; et Champigny, qui en était chargé, fit au ministre du roi un rapport, qu'il accompagna des plus minutieux détails sur le compte des accusés, avec un certificat du Père Simon, missionnaire de l'endroit, attestant " que c'était mal à propos qu'on avait mandé au Ministre que les enfants de Pamours menaient une vie licencieuse avec les sauvagesses, que leur conduite était fort bonne, etc. " (5). Le bruit s'était accrédité que le Sieur Bonaventure entretenait une fille de 18 à 20 ans, et partant menait une vie scandaleuse. Il n'en fallait pas davantage pour lui intenter un procès à Québec, puis à la cour. Brouillan, alors gouverneur de l'Acadie, dut inter-

[1] 2me Série, Vol. VII, p. 169.

[2] 2me Série, vol. V, p. 385.

[3] 3me Série, vol. II, pp. 431-5. Saint-Castin passe en France en 1701 pour se justifier ; 2me Série, vol. IX, p. 338.

[4] 2me Série, vol. VII, pp. 130 à 132. " Quelques habitants se sont rendus jusqu'à Québec porter leurs plaintes." 2me Série, vol. VII, p. 262.

[5] 2me Série, vol. VIII, p. 261.

venir, et dans son rapport au Ministre, il dément formellement toutes les imputations faites contre ce prétendu séducteur, comme étant fausses et sans fondement (1).

Le scrupule à l'endroit des mariages mixtes fut poussé si loin, que Maneval, en 1689, écrivant au roi, impute à crime à deux gentilshommes de Port-Royal, Soulègre et Desgoutins, de fomenter, quant au premier, des actes de mutinerie contre l'autorité, et au second "de s'être sottement marié à la fille d'un paysan" (2). C'est ce *sot* mariage qui a sans doute inspiré à Dierreville le quatrain suivant :

Plus qu'ailleurs on s'y mésaille (à Port-Royal)
On ne regarde point à la condition,
Dans son transport on se marie,
Rien ne rebute et tout est bon. (3)

Dierreville visitait l'Acadie en 1699. Dans le rapport qu'il a laissé de son voyage, écrit ici en vers, là en prose, il envisage surtout le côté ridicule des choses. Tout ce qui offre matière à blâme ou à commentaire n'échappe pas à sa verve satirique. Il raconte, à propos des unions entre les Canadiens et les sauvagesses, des choses à sensation. L'Acadie est traitée avec guère plus de ménagements. Mais de mariages mixtes et de libertinage il n'a pas un mot, même pour faire pendant à ce qu'il dit à ce sujet du Canada. Or, Dierreville abonde en informations détaillées et exactes sur la condition de l'Acadie et des Acadiens.

Cependant Port-Royal, affaibli par les nombreuses expéditions des Anglais, et surtout par les ravages deux fois renouvelés en 1690, ne se relève que très lentement de ses ruines. Cobéguit, au contraire, Beaubassin et les Mines, plus retirés vers le fond de la Baie Fundy, et moins exposés aux coups de main, prennent une importance relative assez

[1] 3me Série, vol. III, pp. 618-9.

[2] 3me Série, vol. I, pp. 173-4.

[3] Dierreville, pp. 74-5.

considérable. La grande fertilité des terres, l'avantage de riches et vastes marais, y attirent chaque année quelques immigrants de France, auxquels vient se joindre de temps en temps un habitant ruiné de Port-Royal. Cette dernière ville, ou plutôt ce fort, ne renfermait encore, en 1693, que 500 habitants; mais les Mines en comptaient déjà 307, et Beau-bassin 119.

Les établissements de la côte du sud et de l'est ne marquent aucun progrès sensible. Au Cap Sable, la population, composée presque exclusivement des descendants de la famille La Tour par sa seconde femme est de 32 âmes : il y a 12 colons établis à Port Razoïr (3) ; 7 à la Hève ; 7 à Pasmaquoddie (4) ; 21 à la rivière Saint-Jean, et 20 à Pentagoët, y compris Saint-Castin et ses sept enfants.

Quelque peu considérables que fussent ces divers noyaux d'habitants, établis comme ils l'étaient sur tous les points de l'Acadie, ils auraient pu fournir de grandes ressources en temps de guerre, si le gouvernement français eut pris soin d'en favoriser le développement. Mais qui songeait alors à l'Acadie ? Colbert était mort : les magnificences du Grand Roi laissaient la France épuisée et incapable de soutenir la seule guerre légitime portée pendant ce long et glorieux règne, la guerre de la succession d'Espagne prête à éclater. Vauban seul traçait sur le papier, pour le succès et l'avenir des colonies, de vastes plans qui ne devaient jamais se réaliser. Au Canada les esprits n'étaient pas encore remis du massacre épouvantable fait à La Chine par les Iroquois ; et loin de pouvoir prêter assistance aux Acadiens, le pays prêt à périr, n'était sauvé que par le bras de Frontenac.

Malgré cet abandon où elle était laissée et malgré tous les désavantages de sa position, l'Acadie ne laissait pas de croî-

[3] Aujourd'hui Roseway, Nouvelle-Ecosse.

[4] Sur la rivière Sainte-Croix, entre l'Etat du Maine et le Nouveau-Brunswick.

tre et de se développer d'une manière remarquable. En 1703, les Mines comptaient 427 habitants, Beaubassin 245 et Cobéguit 87 ; mais Port-Royal n'en renfermait que 485. La population entière de l'Acadie s'élevait à 1,300 âmes, ou à peu près.

Ce chiffre, si peu important qu'il paraisse au lecteur, semblait néanmoins formidable aux autorités bostonaises qui basaient leurs calculs moins sur le nombre que sur la valeur des colons. Il n'en avait pas fallu autant, en 1696, pour démanteler leurs principales forteresses. La Nouvelle-Angleterre était, du reste, sérieusement menacée du côté des Canadiens qui, depuis le grand traité de 1700 avec les Iroquois, avaient pris l'offensive avec des succès alarmants. Hertel de Rouville et Beaubassin avaient successivement promené de petits corps d'armée depuis Casco jusqu'à Wells, depuis les monts Alleghanys jusqu'à Durfield et Portsmouth, dans le Massachusetts, et fait de tous les forts et bourgades de ces parages autant de monceaux de ruines. Trop faibles ou trop peu confiants dans leurs forces pour attaquer tout d'abord le Canada, les Anglais résolurent d'en finir au moins avec l'Acadie.

Les Acadiens avaient prévu le coup dont ils étaient menacés ; ils sentaient que le moment était venu de décider sur le champ de bataille auquel des deux peuples, anglais ou français, devait rester l'empire du Nouveau-Monde. Mais en vain sollicitèrent-ils quelques secours d'armes, pour frapper les premiers coups, envahir la Nouvelle-Angleterre et prendre Manhatte (1). Cette héroïque détermination ne fut ni

[1] Manhatte, aujourd'hui New-York. La population des colonies anglaises à cette époque s'élevait à 262,000 âmes ainsi réparties :

Massachusetts,	70,000	New Jersey,	15,000
Connecticut,	30,000	Pennsylvanie,	20,000
Rhode Island,	10,000	Virginie,	40,000
New Hampshire.	10,000	Caroline du Nord,	5,000
New-York,	30,000	" " Sud,	7,000
Maryland,	25,000		
Colonies centrales,	175,000	Colonies méridionales	87,000
Le Canada et l'Acadie, réunis, ne comptaient que 18,000 âmes !			

comprise ni secondée. Les Anglais, sur ces entrefaites, vinrent mettre le siège devant Port-Royal.

Il n'entre pas dans le cadre de cet ouvrage de faire le récit de cette guerre, une des plus mémorables par la résistance des assiégés, dont il soit fait mention dans les colonies françaises d'Amérique. Je dirai seulement que les Anglais, avec des flottes et des soldats plus nombreux de moitié que la population entière de toute l'Acadie, vinrent *trois fois* se briser contre Port-Royal. Cette ville n'avait pour défenseurs, au-dedans des murs, que 50 soldats joints à 150 habitants et une centaine de flibustiers; et au-dehors Saint-Castin avec sa petite troupe d'Acadiens et d'Abénaquis, et une soixantaine de Canadiens.

Les préparatifs de la *quatrième* invasion prirent trois ans, Connecticut, New-York, New-Jersey, furent épuisés d'hommes et d'argent. Pour en assurer le succès, on envoya d'Angleterre le général Nicholson, avec un régiment de marine, se mettre à la tête de l'expédition. Le 24 septembre 1710, une cinquantaine de navires montés par 3,400 soldats entrèrent dans la rade de Port-Royal et mirent le siège devant la ville. Subercase, gouverneur du pays, n'avait que 300 hommes, soldats et habitants, à lui opposer; et pour comble d'infortune, Saint-Castin était en France. Après vingt-deux jours de blocus, Subercase dût rendre à l'ennemi son fort à quatre bastions.

Ainsi tomba la capitale de l'Acadie après une défense qui laissait la Nouvelle-Angleterre à demi ruinée. On peut se faire une idée de l'acharnement que mirent les Anglais à abattre cette colonie, par le fait qu'il leur en avait déjà coûté, en 1703 et 1704, au rapport de Hildreth, plus de £1,000 sterlings par chevelure abénaquise (1).

Qu'avait-on fait pour l'Acadie pendant cet intervalle? Le gouvernement y avait dirigé quelques recrues dont Suber-

[1] Hildreth, vol. II, p. 253.

case dut renvoyer le plus grand nombre à cause de mutinerie. La chute même de Port-Royal réveilla à peine l'attention de la Cour, tout absorbée dans les guerres continentales sous le poids desquelles la France était prête à succomber. En vain le fils de Saint-Castin exterminait-il un escadron anglais, en vain une levée de 400 Acadiens demande-t-elle un officier pour les commander dans l'audacieux projet de reprendre Port-Royal ; personne ne peut leur en fournir, et Port-Royal reste au pouvoir de la garnison britannique pour n'en plus sortir. Deux ans plus tard fut signé le traité d'Utrecht par lequel la France cédait à l'Angleterre l'Acadie "conformément à ses anciennes limites" (1).

[1] C'est-à-dire la Nouvelle-Ecosse proprement dite. Cette expression "anciennes limites," devint plus tard l'objet de longues et infructueuses négociations entre l'Angleterre et la France.

(A suivre.)

Pour aider à la solution de questions qui
s'agitent aux Etats-Unis et au
Canada

MEMOIRE

adressé à Sa Sainteté Pie X, aux Eminentissimes Car-
dinaux, ainsi qu'aux principaux archevêques et
évêques des Etats-Unis et du Canada intéressés
dans la matière et à leurs conseillers.

SECTION III.—DE LA CONSERVATION DE LA LANGUE MA-
TERNELLE PAR RAPPORT A LA CONSERVATION
DE LA FOI

CHAPITRE I.

(Suite)

Comme les consultants et les curés inamovibles ont la part initiale dans l'élection des évêques,—qui souvent sont choisis parmi les consultants eux-mêmes—et comme il sont censés agir d'après le désir du clergé, on comprend leur action dans la création d'évêques *irlandais*. Et comme les évêques de la province, en général, sont aussi irlandais, au moins en majorité, il est bien difficile qu'un prêtre non-irlandais ait des suffrages suffisants surtout comme *dignissimus* ou *dignior*. Grâce à ces causes et grâce aussi à divers moyens qu'emploient les assimilateurs pour réussir, telle la représentation qu'ils font au Saint Siège des raisons d'opportunité de choisir un Irlandais et des dangers politiques (imaginaires) qu'il y aurait à agir autrement, grâce, dis-je, à ces causes et à ces moyens, il se fait qu'il y a aux

Etats-Unis et au Canada plusieurs diocèses où la grande majorité des fidèles est franco-canadienne et où pourtant on a un évêque irlandais. Il se fait qu'aux Etats-Unis, bien qu'ils y soient environ 1,200,000, ils n'ont qu'un évêque de leur race. Il se fait qu'au Canada, malgré que les trois quarts des catholiques soient franco-canadiens, il n'y a que 4 archevêques et 15 évêques de leur nationalité, tandis que l'autre quart a 4 archevêques et 10 évêques. Il se fait qu'il n'y a pas d'évêque, fils des Acadiens, race glorieuse entre toutes, qui forme un groupe puissant, opiniâtrement fidèle à ses traditions catholiques, comptant 250,000 représentants et qui avait déjà la majorité dans le Nouveau-Brunswick en 1901 et l'a actuellement dans les trois provinces maritimes, lesquelles constituent la province ecclésiastique d'Halifax avec un archevêque et 4 évêques.

La manie de dominer et d'assimiler, produite par les causes exposées plus haut,—auxquelles nous pouvons joindre l'esprit de race—se manifeste dans une foule d'autres choses qu'il serait trop long et trop fastidieux de décrire; elle exerce son influence d'une manière inconsciente même sur des personnes qui sont en principe opposées à l'assimilation. Elle aveugle ceux qui en sont atteints et les conduit à voir, dans les opinions et les actes de leurs adversaires, des choses qui ne s'y trouvent nullement; nous en verrons un exempte plus bas en parlant de la pétition présentée par Cahensly.

Tout cela, je le répète, est connu; et certains assimilateurs ne cachent nullement leurs desseins. J'ai sur ces divers faits de nombreux documents publics et privés.

Après avoir lu tout ce qui a été dit dans le présent chapitre, qui ne comprend quelle doit être l'indignation des Canadiens-Français qui réfléchissent à ces choses, quel doit être leur désir de se libérer de ce qu'ils appellent "l'esclavage et la tyrannie irlandaise"! Qui n'excusera pas ceux d'entre eux qui dans la revendication des droits de leur race, dans la lutte pour la conservation de leur langue, de leurs traditions, de leur foi, se laissent aller quelquefois à employer contre leurs adversaires des expressions

dures, offensantes, et dans le feu de la discussion pèchent par inexactitude ou exagération, vices d'ailleurs qui se rencontrent aussi bien dans le parti opposé. (Voir plus haut nn. 31 et 32). Qui ne comprend également combien les agissements des assimilateurs doivent nuire à la religion, faisant perdre le respect dû aux supérieurs, éloignant de l'église, causant des doutes, etc. Déjà nous avons parlé de ces choses ; et il est temps de traiter du mauvais effet général de l'assimilation, c'est-à-dire de la grande part qu'elle a eue et continue à avoir dans la perte de la foi chez des millions de catholiques.

CHAPITRE II

83. Certains admirateurs européens ou américains des institutions des Etats-Unis, dans leur engouement, portent jusqu'aux nues les progrès, d'après eux merveilleux, que l'Eglise catholique a fait dans ce pays. Ils les attribuent à la séparation de l'Eglise et de l'Etat, à la grande liberté dont y jouit l'Eglise, au fait que le catholicisme a pu s'y soustraire aux haines politiques, etc. ; ils oublient l'immigration, l'accroissement naturel par les naissances, l'accession de nouveaux territoires. Celui qui connaît la vraie histoire ne partage pas leur admiration, mais éprouve un tout autre sentiment en constatant le triste fait que des millions y ont perdu la foi ; et dans son zèle, s'il en a, il recherche les causes et les remèdes à ce mal.

Écoutons à ce propos l'*Extension Magazine* (Vol. V, n. II), bulletin de la Société pour l'extension de l'Eglise catholique (*The Catholic Church Extension Society*) des Etats-Unis, dans un article reproduit par la *Catholic Fortnightly Review*, 1er mai 1911, p. 270 ss. L'écrivain citant la *Correspondance de Rome* du 13 janvier 1911, dit : " Il faut être tout-à-fait au courant des faits pour porter un jugement sur l'avenir du catholicisme dans ce grand pays, mais surtout pour régler le présent."

" L'éditeur de la *Fortnightly* (*Mr Preuss*) est d'opinion que les pertes subies sont réelles, et dit que lorsqu'il exprime

cette opinion, il est dénoncé comme un toqué sans patriotisme, pessimiste et alarmiste. M. Preuss se consolera peut-être en apprenant qu'il n'est pas le seul dans ce cas... Le fait est que les neuf-dixièmes d'entre nous ne veulent réellement pas connaître la vérité.

" Y a-t-il eu des pertes dans l'Eglise aux Etats-Unis ? Il y en a eu tant, mes frères, que vous seriez terrifiés d'apprendre quelle serait votre part, si la responsabilité était divisée entre ceux qui sont restés fidèles; et nous n'arrivons pas à comprendre comment on puisse penser qu'il y ait du mérite à cacher le fait ou comment on puisse s'attendre à arrêter un mal dont on tâche d'ignorer l'existence....

" En face des critiques la tendance naturelle des catholiques des Etats-Unis, mis ainsi sur la défensive, est de nier le tout en bloc et de couvrir de fleurs de rhétorique des faits désagréables. Nous qui connaissons la situation nous gémissons intérieurement quand nous sommes témoins des félicitations que nous nous adressons dans les congrès, les banquets et les occasions de ce genre, non pas parce que nous n'aimons pas le parfum des fleurs, mais parce que nous savons que si la chose hideuse qui est en dessous reste là plus longtemps, le parfum d'un million de fleurs, renforcé par toute l'eau de Cologne de la terre, n'empêchera pas des suites troublantes pour la tranquillité de notre esprit et la paix de notre conscience."

84. Dicté par le même zèle est l'article du Père O. M. Shinnors, missionnaire irlandais des Oblats de Marie-Immaculée, paru dans l'*Irish Eccl. Record*, ensuite résumé et reproduit en partie dans le *Tablet* de Londres, 15 fév. 1902, p. 261 s. En voici un extrait que, après l'avoir comparé avec l'original du *Tablet*, je transcris de la traduction qu'en donne le Père Ch. Maignen, *Nouveau catholicisme et nouveau clergé*, 2e éd., Paris 1902, p. 472 ss.

" Quelle est la proportion des catholiques irlandais tombés ainsi dans le gouffre noir de l'incroyance ? On ne peut la conjecturer avec quelque semblant d'exactitude. Mais

il n'y a pas de doute que la proportion soit grande. Il y a toute raison de craindre que la grosse majorité des apostats soit de race irlandaise et même, pour un bon nombre, nés en Irlande, car les Irlandais semblent se laisser américaniser plus aisément que tout autre peuple et *s'américaniser* (j'emploie le mot comme de juste, dans le sens qui se présente de lui-même) c'est se *décristianiser*...

“Les Irlandais n'ont malheureusement pas une langue qui les préserve, et la conséquence est qu'ils prennent les habitudes, les manières et les modes de parler de ceux qui les entourent. Ils deviennent, quelques mois après leur arrivée, plus Américains que les Américains eux-mêmes. Beaucoup d'entre eux sont pris par l'esprit d'irréligion qui transpire partout autour d'eux, et, s'ils ne rejettent pas formellement la foi, ils y deviennent insensibles et indifférents, et peu à peu ils élèvent leurs enfants sans aucune connaissance de Dieu et de son Eglise.

“C'est, je crois, l'un des plus tristes faits de notre triste histoire. Le peuple qui dans ses foyers mourrait joyeusement pour sa foi comme ses pères, se dépouille délibérément de ce précieux trésor en Amérique, comme un sacrifice à l'esprit d'impiété du pays. Pour l'esprit d'un prêtre, pour l'esprit de tout vrai catholique, peut-il y avoir un argument plus fort contre l'émigration ? Notre cœur se serre et notre sang s'enflamme quand nous lisons des milliers et milliers d'hommes de notre sang qui mouraient de la fièvre il n'y a seulement qu'un demi-siècle, dans la traversée de l'Atlantique, et dont les os n'ont à cette heure pour sépulture que les profondeurs de l'Océan. Au point de vue chrétien, leur sort n'était-il pas enviable comparé à celui des émigrants irlandais d'aujourd'hui qui ne traversent les flots de l'Océan dans l'un de nos vapeurs-salons que pour perdre la foi et pour perdre leur âme sur l'autre rivage ?

“Depuis ma courte excursion en Amérique, j'ai été plus que jamais attristé à la vue des départs d'émigrants, car je ne puis m'empêcher de les regarder comme se précipitant dans la mort spirituelle. Quel brise-cœur que cette procession constante de notre peuple vers Queenstown ou Li-

verpool pour New-York, que cette perte continue du sang d'une nation qui mérite de vivre, mais qui, de jour en jour, s'achemine vers la mort. Voyez cette foule de beaux jeunes gens, pleins de foi, pleins de piété, dont le visage respire la candeur, l'honnêteté, le courage, l'espoir, la mâle pureté de leur âme ! Que seront-ils dans quelques années, au milieu des influences corruptrices d'une grande ville d'Amérique ? Mais combien plus douloureux encore de voir nos jeunes filles d'Irlande, vraies enfants de Marie-Immaculée, modèles de douceur, de grâce et d'innocence, se vouer inconsidérément à leur perte, pour le temps et pour l'éternité."

82. Il est nécessaire de parler un peu plus des pertes que déplorent tous ceux qui sont animés de zèle. Je citerai d'abord Jules Tardivel, *La situation religieuse aux Etats-Unis*, Paris, 1900, p. 258 ss.

On a tort de nous représenter le développement du catholicisme aux Etats-Unis comme *prodigieux*. C'est une assertion absolument contraire à la vérité historique. Ce qui est *prodigieux*, c'est le nombre d'enfants que l'Eglise a perdus sur la terre de la grande République.

"Elle a commencé à en perdre dès les premiers jours des colonies ; elle en a perdu après ; elle en perd encore..."

"Je cite une histoire de l'Eglise aux Etats-Unis, écrite par un Américain (Irlandais). Je cite la *sixième* édition de cette histoire ; c'est-à-dire une édition examinée, critiquée et soigneusement revue. Dans la préface de la *quatrième* édition, l'auteur fait la déclaration suivante :

"Chaque ligne, chaque fait, chaque date a été soumise à une critique minutieuse et sévère. J'ai fait des changements et même une nouvelle rédaction a été donnée à des paragraphes entiers... J'ai reçu des observations et des corrections de tous côtés. Quelques-unes des plus hautes autorités ecclésiastiques du pays m'ont honoré de leurs conseils ; et dans chaque cas j'ai fait volontiers les corrections et les modifications qu'on me conseillait de faire."

"C'est donc un livre qui offre, dans sa sixième édition, une autorité plus qu'ordinaire.

“ Voici maintenant ce que nous y lisons au sujet des pertes que l'Eglise a faites aux colonies anglo-américaines, avant la guerre de l'Indépendance :

“ Avant la Révolution, l'Eglise a fait de grandes pertes dans les colonies anglaises de l'Amérique. A part beaucoup de catholiques d'autres nationalités, il est certain que *quelques centaines de mille* catholiques irlandais ont débarqué sur nos rives pendant les cent cinquante ans qui ont précédé la Déclaration de l'Indépendance...

“ Après la guerre de l'Indépendance et l'établissement du gouvernement de la République, l'Eglise s'est organisée régulièrement, et les pertes ont dû, dès lors, diminuer. Cependant, elles n'ont jamais cessé. De tout temps elles ont été terribles. Elles le sont *encore* à l'heure présente.

“ Dès 1848, un auteur français, hostile à l'Eglise, il est vrai, Guillaume Tell Poussin, ministre plénipotentiaire aux Etats-Unis, fait cette observation :

“ L'influence démocratique et puritaine est telle aux Etats-Unis, que je suis d'opinion que le nombre des catholiques romains diminuerait sensiblement s'il n'était recruté d'une manière démesurée par les émigrants catholiques qui, chaque année, arrivent de l'Europe, particulièrement de l'Irlande.”

“ M. Claudio Jannet cite un écrivain d'origine irlandaise, le Rév. Stephen Byrne, qui, dans un écrit intitulé : “ Irish emigration to the United States. What it has been and what it is (1873, n. 7, p. 56), déclare que “ sans ces funestes déperditions de forces, les catholiques seraient aujourd'hui trois fois plus nombreux qu'ils ne le sont aux Etats-Unis.”

“ Je reviens à la sixième édition de l'histoire populaire de l'Eglise aux Etats-Unis, par Murray, à cause des garanties d'exactitude qu'elle offre. A la page 581, nous lisons :

“ Qu'est-il arrivé pendant les cinquante ans qui ont suivi la Révolution ? Les pertes se sont continuées. Mgr England, évêque de Charleston, fut le premier qui étudia cette question avec soin et patience. En 1836, il estimait la population catholique des Etats-Unis à 1,200,000. “ Nous devrions, disait l'illustre prélat, s'il n'y avait pas eu de pertes, comp-

ter cinq millions de catholiques, et nous avons moins d'un million et un quart ; il doit y avoir une déperdition de trois millions et trois quarts. Et les personnes ainsi perdues se trouvent dispersées au sein des diverses sectes, en trois fois plus grand nombre que la population catholique de tout le pays. J'estime que, dans mon diocèse, il y a moins de 12,000 catholiques, et que les descendants des catholiques appartenant aux différentes sectes sont au nombre de 38,000 à 40,000."

"Qu'on veuille bien le remarquer, il y a 63 ans que Mgr England évaluait les pertes de l'Eglise des Etats-Unis à 3,750,000.

"Voici ce que Murray nous dit de l'époque qui a suivi ce premier recensement fait par le grand évêque de Charleston :

"Les dernières quarante ou cinquante années ont également connu des pertes. L'immigration catholique arrivait par flots pressés en ce pays... Les pertes immenses qu'a subies le catholicisme en Amérique sont mieux connues de ceux qui ont mieux étudié le sujet. Nous ne pouvons pas les nier... Traduites en chiffres, quelles ont été réellement nos pertes ? demandera-t-on. Vu l'état peu satisfaisant de la statistique en ce pays, il est impossible de donner une réponse absolument exacte et certaine. Mais, sans crainte de se tromper, on peut dire que, pendant les deux cent cinquante dernières années, le nombre des catholiques qui ont abandonné la foi est plus considérable que le nombre de ceux qui la professent."

"L'archevêque Spalding, cité par Murray, page 583, estimait que, pendant l'époque écoulée entre 1780 et 1876, l'Eglise des Etats-Unis avait perdu *beaucoup plus* qu'elle n'avait gagné.

"A la page 639, M. Murray reproduit, en note, sans en garantir l'exactitude, un intéressant tableau préparé par M. Ford, directeur de l'*Irish World*, de New-York, et publié le 25 juillet 1884. "M. Ford, affirme M. Murray, est bien connu pour le soin avec lequel il étudie les questions se rapportant à la statistique." D'après ce tableau, en 1870, la population

des Etats-Unis, alors de 38,500,000, se composait comme suit : élément celtique, 24,000,000 ; élément irlandais séparément, 14,325,000 ; élément anglo-saxon, 4,522,000 ; autres éléments : Allemands, Hollandais, Scandinaves et Noirs, 9,978,000. " On peut dire sans crainte, ajoute-t-il, que les 24 millions de l'élément celtique sont des descendants, à peu d'exceptions près, d'ancêtres qui étaient catholiques lorsqu'ils sont arrivés en Amérique."

" Ce chiffre paraîtra peut-être excessif ; et, encore une fois, l'historien Murray n'en garantit pas l'exactitude ; mais il doit estimer que les calculs de M. Ford ont une certaine valeur, puisqu'il s'est donné la peine de les reproduire dans la sixième édition de son livre. Si le tableau avait paru absolument fantaisiste aux dignitaires ecclésiastiques qui ont examiné cette histoire populaire de l'Eglise, il n'est guère probable que M. Murray l'eût inséré dans une édition soigneusement revue et corrigée de son ouvrage.

" Je ferai remarquer qu'outre les 24 millions de race *celtique* qui, presque tous, descendaient d'ancêtres catholiques, il y a aussi l'élément catholique d'origine allemande, flamande, élément très important. Cela ferait plusieurs millions de plus à ajouter aux chiffres de M. Ford."

86. Voici un autre témoignage de non moins de valeur. Tout récemment un certain Joseph McCabe, à ce qu'on dit prêtre apostat, publia aux Etats-Unis un ouvrage intitulé *The Decay of the Church of Rome* (La décadence de l'Eglise romaine). Ce livre excita bien des controverses et inspira les réflexions qui suivent à l'*American Eccl. Review*, mars 1910, p. 357 s. :

" S'il y a lieu de s'enorgueillir de l'augmentation spontanée de la population catholique dans notre pays, parce qu'on y peut voir la promesse de vertus civiques plus vivantes grâce à la pratique de la morale très élevée par la religion catholique, nous devons aussi admettre le fait indiscutable que la foi a fait des pertes immenses parmi les gens qui devraient réclamer cette foi catholique comme un droit de naissance. Nous pouvons supposer que les déclarations d'écrivains comme Joseph McCabe, bien qu'il se

vante de faire remonter la cause de ces pertes jusqu'à Rome, sont suffisamment exactes. Le fait qu'elles sont présentées avec partialité et dans le but de nuire à l'Eglise, ou le fait que leur auteur en tire de fausses conclusions ne les infirment en rien... nous croyons que, suivant une citation de M. McCabe donnée par le *New-York Freeman's Journal*, "pas moins de 20,000,000 de gens d'extraction catholique dans les Etats-Unis défendent aujourd'hui la cause protestante sous une forme ou sous une autre." Que cette perte continue de se produire faute de prêtres, ou faute de méthodes et de zèle quand les prêtres sont suffisamment nombreux, cela ne fait plus de doute quand nous voyons la foule énorme des personnes ne professant aucune religion bien que leurs noms et celui de leur patrie d'origine nous donnent les signes non trompeurs de longues lignées de catholiques. (Traduction prise de la *Revue Franco-Américaine*, 1er juillet 1910, p. 228 s.).

87. Nous ne pouvons passer sous silence le témoignage de Mgr McFaul, évêque de Trenton.

Voici comment parle *The Review* de S. Louis (22 sept. 1904, p. 576): "Mgr McFaul, évêque de Trenton, dans son allocution à la 49e Assemblée annuelle du catholique *Centralverein* allemand à S. Louis, le 11 septembre, a dit qu'il pensait que les catholiques aux Etats-Unis devraient être actuellement au moins 40 millions, tandis qu'en réalité ils ne sont que de 12 à 15 millions. Il dit qu'il ne voulait pas dans cette occasion rechercher les causes de ces défections, mais que c'est absolument indéniable qu'elles ont eu lieu dans des proportions effrayantes".

Mgr McFaul a répété la même chose dans d'autres circonstances : voir par exemple *The Catholic Fortnightly Review*, 1er août 1910, et la *Montreal Tribune*, 24 nov. 1910.

88. Finissons par le haut témoignage de la *Catholic Encyclopedia*, v. VIII, p. 135 ss., qui indirectement nous fait connaître les pertes :

"...Ces considérations, croyons-nous, légitiment la révision et la correction du chiffre de l'immigration irlandaise dans les Etats-Unis (pour la période 1820 à 1913), lequel

jusqu'aujourd'hui a été officiellement fixé à environ 4 millions. Nous dirions que prenant toute la période depuis le commencement de la guerre d'Indépendance (1776) jusqu'à l'année 1908 inclusivement, l'immigration irlandaise s'élève facilement à 5½ millions...

"...Le recensement officiel de 1870 donne aux Etats-Unis une population totale de 38,696,954, et l'*Irish World* de New-York (22 juillet 1824), parlant du recensement, maintient que les deux tiers des habitants sont celtes de naissance ou d'origine et que seulement environ un neuvième sont anglo-saxons. Dans une table des parties composant la population, ce journal porte à 14,325,000 pour 1870 la somme résultant de l'élément irlandais colonial et de l'immigration subséquente (y compris celle qui a lieu par le Canada). (Pris de O'Kane Murray, *History of the Catholic Church in the United States*, p. 611)...

"...Depuis 1870, 1,749,460 immigrants sont arrivés d'Irlande,—selon les statistiques officielles citées plus haut—outre ceux qui sont venus par le Canada; et si le chiffre de la population irlandaise indiqué plus haut pour l'année 1870 s'est seulement doublé et pas plus, il semble qu'il n'y aurait maintenant aux Etats-Unis pas moins de 30 millions de personnes d'origine irlandaise."

Or nous savons qu'il y a actuellement aux Etats-Unis tout au plus 5 millions de catholiques d'origine irlandaise, et que d'un autre côté l'immense majorité des Irlandais qui émigrèrent aux Etats-Unis étaient catholiques. Il s'ensuit que le chiffre des pertes s'élève au moins à 20 millions.

Je pourrais confirmer plusieurs des données qui précèdent sur les pertes en apportant d'autres témoignages et surtout en reproduisant un travail de statistique fait avec le plus grand soin par deux ecclésiastiques américains, mais c'est un document trop long pour être inséré ici. Prenant toujours les chiffres les plus bas, ils arrivent à la conclusion qu'il y a certainement aux Etats-Unis pour le moins 19 millions de personnes d'origine irlandaise, dont plus de 14 millions représentent les pertes subies par l'Eglise aux Etats-Unis seulement dans la race irlandaise.

89. Les pertes ont été immenses ; et, quoi qu'en disent certains optimistes, elles continuent à avoir lieu, bien que dans des proportions beaucoup moindres. Les faits sont là et le seul examen des causes suffirait amplement pour démontrer la chose : les mêmes causes produisent les mêmes effets.

Passons à l'investigation de ces causes. Cette recherche nous fera connaître aussi le principal remède du mal, qui consiste à en faire disparaître les causes connues. Comme résumé de centaines de pages écrites par divers auteurs sur cette matière, voici les causes principales.

a) Le manque de prêtres et leur éloignement des fidèles, disséminés dans les campagnes, dans les villages protestants, etc. Souvent les fidèles restaient de longs mois, même des années, sans voir le prêtre : de là s'ensuivait le manque partiel, ou total, de catholicisme pour les enfants, d'instructions, de sermons pour les adultes, d'assistance à la messe les dimanches et jours de fête, de fréquentation des sacrements, en un mot, des principaux moyens ordinaires qui alimentent la foi et maintiennent l'esprit de religion.

b) Le manque de prêtres parlant la langue propre des immigrants, connaissant leurs besoins, s'adaptant à leur caractères, à leurs traditions nationales. L'influence de cette cause, ainsi que celle de quelques autres, seront mieux comprises après l'exposé des considérations qui montrent combien la conservation de la foi est aidée par la conservation de la langue maternelle et de diverses choses qui constituent la nationalité.

c) Pour un certain nombre de fidèles la privation de la vie de famille ; pour un nombre énormément plus considérable la privation de ce que nous pouvons appeler la vie paroissiale avec son église, où l'on a été baptisé, où l'on a fait la première communion, à côté de laquelle reposent les cendres des parents, etc. ; — avec ses fêtes, ses usages spéciaux ; — avec l'exemple des autres, l'entraînement qu'il produit ; — avec un curé qui vous connaît, vous visite, vous reprend au besoin ; etc. En grande partie cette cause se

réduit à la précédente considérée sous un autre aspect. On dira peut-être que certains de ces gens n'étaient pas dans leur pays d'origine des catholiques bien fervents ; que même il y en avait qui accomplissaient à peine ce qu'il faut pour être considéré comme catholique pratiquant et étaient retenus dans l'Eglise plus par l'influence de leur entourage et des traditions locales, que par la foi : Cette observation, dont j'admets la justesse, ne change rien à la présente question. Ces gens ont de fait perdu la foi pour eux-mêmes et leurs descendants ; cela n'aurait pas eu lieu ou serait arrivé seulement dans des cas très rares, si la cause dont nous parlons n'avait pas exercé son action : telle est la présente question.

d) Le milieu avec ses mille influences diverses : journaux, livres, théâtres, compagnons de travail, amis, etc. Tout aux Etats-Unis, en dehors de l'Eglise catholique, était et est encore imprégné de protestantisme, de matérialisme, de naturalisme, de rationalisme, d'agnosticisme, de scepticisme, d'indifférence religieuse, d'incrédulité.

Que de choses il y aurait à dire sur l'action délétère des journaux, qui sont les seules productions littéraires que la plupart des habitants de là lisent, et qui, en tous cas, constituent en général le principal aliment intellectuel de la population qui parle anglais. Il n'y a encore aucun journal quotidien catholique en anglais (il y en a plusieurs en allemand, en français, en polonais, etc.). Il se fait ainsi que ceux qui ne savent que l'anglais, et même beaucoup d'autres, lisent les journaux non-catholiques ; lesquels, sans être positivement anticatholiques, sont parfois plus dangereux que s'ils étaient tels, et la plupart du temps, par une action lente et insensible, produisent de mauvais fruits pour la foi.

Et quelle n'est pas l'influence des rapports avec des compagnons de travail, des amis protestants, sceptiques, indifférents, etc. On devient comme eux sans le remarquer. "Dis-moi qui tu hantes et je te dirai qui tu es." On commence par rougir de sa religion, on la renie ensuite croyant

sottement s'élever ainsi au niveau de la société des gens de bon ton, des gens d'esprit."

A l'influence du milieu nous pouvons rattacher celle des écoles publiques, des mariages mixtes et des sociétés secrètes ; mais, à cause de l'importance de ces choses, j'ai cru opportun d'en parler à part, et même de chacune d'elles en particulier. Les Souverains Pontifes et les conciles en ont traité plusieurs fois, et les livres sont remplis de considérations et d'exhortations à leur égard.

e) Les écoles publiques, où l'atmosphère est protestante, indifférente ou athée. Que d'enfants, que de jeunes gens, que de jeunes filles furent perdus par suite de cette cause, qui continue d'agir sur une échelle plus vaste que ne le croient certains optimistes du genre de ceux que blâme l'*Extension Magazine* (plus haut, n. 83). Il y en a qui sont tellement optimistes ou tellement imbus d'un esprit spécial qui certainement n'est pas celui de l'Eglise catholique, qu'ils ne font aucun effort sérieux pour avoir des écoles catholiques ou même n'en veulent pas. D'après un travail de statistique sur les écoles paroissiales aux Etats-Unis, travail que j'ai sous la main, il y a là seulement 4,592 écoles paroissiales pour 15,812 paroisses et missions.

f) Les mariages mixtes, c'est-à-dire entre une partie catholique et l'autre non catholique. C'est relativement très rare que la partie catholique convertisse l'autre ; c'est plus souvent le contraire qui arrive, ou bien ni l'un ni l'autre n'a lieu. mais la partie catholique devient tiède et les enfants, au contact de tels parents. deviennent de mauvais catholiques qui fréquemment finissent dans l'indifférence religieuse, le scepticisme, etc.

g) Les sociétés secrètes, qui sont si nombreuses aux Etats-Unis et ont tant d'attraits.

On énumère quelques autres causes, mais ce sont des causes à effets beaucoup moindres ; telles sont les suivantes : le manque de zèle d'un certain nombre de prêtres, les scandales que donnèrent quelques-uns d'entre eux.

90. Celui qui connaît à fond le système que suivent ou veulent suivre les Canadiens-Français, comprendra immé-

diatement que dans ce système les causes principales des défections sont exclues ou au moins ont une influence beaucoup moindre, et qui est neutralisée presque totalement.

Les Canadiens-Français dès qu'ils se rendent dans un endroit, s'ils n'y trouvent pas une église canadienne déjà bâtie, se hâtent d'en construire une; ils demandent un curé; après ils érigent une école paroissiale. Conservant l'usage de leur langue maternelle et de leurs traditions nationales, lisant les journaux rédigés par les leurs en français, subissant continuellement à l'église, au foyer, dans leurs relations avec des gens ayant la même religion et la même nationalité, diverses influences salutaires à la conservation de la foi et à la pratique de la religion, ne fréquentant la société non-catholique que pour les affaires, ils sont, cela se comprend facilement, placés en dehors de l'action funeste des causes de défection, ou sont beaucoup moins en danger de subir cette action que ne le sont ceux qui ne parlent que l'anglais et qui n'ont pas les mêmes pré-servatifs. Le Canadiens-Français ne lisent pas les journaux non-catholiques anglais, ou s'ils le font, grâce aux antidotes, ils subissent beaucoup moins leur mauvaise influence. Ils contractent beaucoup moins facilement des relations qui conduisent aux mariages mixtes; ils sont peu en danger d'être entraînés à faire partie des sociétés secrètes; etc.

Tout cela sera confirmé par ce qui sera dit au chapitre III sur les bienfaits de la conservation de la langue maternelle et de la nationalité par rapport à la conservation de la foi.

De ce qui a été dit sur les causes des pertes il apparaît clairement que le système des assimilateurs crée et maintient la plupart d'entre elles.

91. On objectera peut-être qu'aussi dans le Canada il y a des pertes, et qu'en conséquence le système suivi par les Canadiens-Français n'offre pas le remède à ce mal. On prouvera facilement qu'il y a des pertes dans ce pays: il suffira de citer par ex. la lettre du Rév. Theol. Spetz, C. R.,

Berlin, Ontario, reproduite dans la *Catholic Fornightly Review*, 1er juin 1911, p. 342 s. Nous y lisons ce qui suit : " Il est possible que la province de Québec ne mérite pas ce reproche ; je l'ignore. Quant au reste du Canada, les pertes ont toujours été et sont encore très grandes. Je viens d'être occupé pendant un à deux ans avec les missions des Allemands de l'Ontario dans le but d'en écrire l'histoire. Jusqu'ici je n'ai pas pu étendre mes recherches beaucoup au-delà de notre district de Waterloo. Hélas ! je dois dire que presque dans chaque village et hameau, là où l'action de l'église et de l'école catholiques n'a pu s'exercer, nous avons à déplorer des pertes qui épouvantent. Des familles entières, des colonies complètes de gens dont les ancêtres étaient catholiques ont abandonné la foi, et cela non seulement ça et là, mais partout. Dans l'Ouest l'état de choses est le même parmi toutes les nationalités, mais particulièrement parmi les Galiciens, les Ruthènes et les Hongrois, comme le *Catholic Register and Canadian Extension* de Toronto nous l'a dit si clairement. Dans les grandes villes du Canada les Italiens doivent être l'objet de beaucoup d'attention et de zèle si l'on ne veut pas qu'ils soient perdus *en masse*."

En puisant dans le matériel que j'ai en mains, je pourrais facilement apporter bien des faits qui montrent que ce qui a lieu pour les Allemands, est arrivé aussi dans certains endroits pour les Canadiens-Français qui se sont trouvés sans église, sans école paroissiale et surtout sans prêtre parlant leur langue.

Pour que l'objection eût de la valeur contre la thèse qui a été établie, il faudrait montrer que là où ces défections ont eu lieu le système des Franco-Canadiens était en vigueur. On ne peut prouver cela, mais on prouverait aisément le contraire, au moins pour le plus grand nombre des cas. Les Canadiens-Français ont déjà eu, comme on le sait diverses difficultés avec les autorités civiles et ont été souvent empêchés d'appliquer leur système. En outre dans la plupart des endroits des pays où l'on constate des per-

tes, ce ne sont pas eux qui exercent le pouvoir ecclésiastique. Là où ils sont assez maîtres nous avons vu plus haut n. 77 ce qu'ils font.

CHAPITRE III

92. La population catholique des Etats-Unis de l'Amérique du Nord est composée dans sa presque totalité de gens qui sont arrivés là depuis moins de 100 ans et de leurs descendants ; même la grande immigration est de date encore plus récente. Cette immigration n'a pas cessé et chaque année voit débarquer aux Etats-Unis des centaines de milliers de personnes venant de tous les points du globe terrestre.

Le plus grand nombre des immigrants ne savent pas ou ne savent qu'imparfaitement l'anglais ; mais leurs enfants, au moins ceux qui sont nés et ont été élevés aux Etats-Unis, en général le savent très bien ou au moins suffisamment pour leurs besoins : c'est que parents et enfants, quoique n'aimant peut-être pas trop la langue anglaise, sentent qu'elle est nécessaire.

On comprend que tous ces gens, les parents surtout, aient conservé beaucoup de choses de leurs nationalités respectives : langue, certains usages, une certaine affection pour leur pays d'origine, où ils ont laissé tant de souvenirs chers, etc. Mais leurs descendants peu à peu s'américanisent, au moins autant qu'il le faut pour être des citoyens vrais et loyaux des Etats-Unis.

Les catholiques allemands, slaves, canadiens-français, etc., ont la prétention d'être aussi bons citoyens des Etats-Unis que leurs confrères, les Irlandais. Ils obéissent et veulent obéir aux lois de leurs patrie adoptive ; lesquelles, comme ils le savent très bien, ne leur sont aucunement contraires dans leurs désirs légitimes. Mais, bien qu'ils veillent à ce que leurs enfants apprennent l'anglais, ils tiennent aussi à ce qu'ils sachent la langue maternelle, qui est pour eux la langue de l'église et du foyer, l'anglais servant principalement pour les relations avec les gens

d'autres races et pour les affaires. Ils sont attachés à leur langue maternelle et à certains de leurs usages. Ils ne sont pas opposés à l'américanisation, au moins raisonnable, de leurs descendants, mais ils estiment qu'elle doit se faire graduellement, sans rien forcer, et qu'elle n'implique nullement une abdication complète de leur langage, pas plus que celle de certains usages indifférents et inoffensifs et d'un certain amour platonique pour un autre pays où reposent les cendres de leurs ancêtres, où vivent leurs cousins. Ils tiennent à tout cela pour des raisons de cœur et surtout pour des motifs religieux très graves, comme nous le verrons bientôt. Ils pensent que les Irlandais n'ont pas le droit de dominer les autres races, et cela pour bien des raisons. En effet, les Irlandais sont aussi des immigrés et ils ne constituent pas la majorité catholique ; ils ne furent pas plus les premiers pionniers de l'Évangile que les autres, ou plutôt ils le furent moins que certains d'entre eux. Les États-Unis, dès leur fondation, ont reçu toutes les races et leur ont donné les mêmes droits ; ou, pour mieux dire, toutes ces races ont formé les États-Unis, tels qu'ils sont actuellement. Les catholiques allemands, canadiens-français, etc., demandent seulement ce qui leur appartient strictement et ce que les Irlandais se sont toujours attribué à eux-mêmes comme une chose due (V. n. 79). Du côté des Canadiens-Français il y a en outre les raisons spéciales qui furent exposées plus haut au nn. 76-80.

Les catholiques allemands, canadiens-français, etc., gémissent et sont indignés des manières d'agir des assimilateurs. Ils voudraient être laissés en paix quant à la question de la langue. Ils voudraient avoir des prêtres de leur nationalité. Ils voudraient aussi que leurs prêtres ne fussent pas pratiquement exclus de l'épiscopat, mais fussent élevés à cette dignité aussi bien que les Irlandais.

93. Comme il est souvent parlé de la conservation de la nationalité, des bienfaits de cette conservation, etc., je crois nécessaire, avant d'aller plus loin, d'expliquer ce qu'il faut entendre par nationalité. Écoutons Hamon, S' J., op. c., p. 66 : "C'est un ensemble d'idées, de traditions, de ma-

nières d'être qui donne à un peuple une physionomie spéciale, distincte de celles des autres peuples. Cette union des intelligences et des cœurs ne connaît ni les limites du temps, ni les séparations de la mort. Vivants et morts ne forment qu'un seul peuple. Les ancêtres, les grands hommes de la patrie revivent pour nous, et par l'histoire de leurs belles actions, et par les monuments littéraires ou artistiques qu'ils nous ont laissés, leurs noms nous sont familiers dès l'enfance, leurs statues parlent à nos yeux sur les places publiques, leurs œuvres nourrissent notre intelligence et font battre nos cœurs. Nous le sentons, nous sommes de la même famille, leur gloire est notre gloire, c'est un héritage commun qui passe des pères à leurs descendants."

D'après MM. Desrosiers et Fournet, op. c., p. 290, trois qualités constituent d'ordinaire un peuple, lui donnent son caractère national, à savoir l'unité de la foi, l'uniformité des mœurs et la communauté de langage. Plus ces trois facteurs sont vigoureux, plus le caractère national est marqué. Ils sont ainsi unis entre eux que l'affaiblissement de l'un apporte nécessairement l'affaiblissement des deux autres. Parfois on prend le terme nationalité pour signifier seulement un ensemble d'usages, de traditions, sans y comprendre le langage et la religion. Si, en outre, il y a l'unité politique, le caractère national est certes renforcé; mais ce facteur n'est pas nécessaire, et nous voyons beaucoup de peuples qui ont conservé leur nationalité malgré l'absence de ce facteur.

Comme on le comprend déjà de ce qui a été dit plus haut, diverses nationalités peuvent très bien coexister sous un même régime politique sans créer aucun danger pour la paix, tels les peuples divers de la Suisse, de la Belgique, de l'Espagne, etc. Nous verrons bientôt que cette coexistence offre divers avantages.

94. Ce qui a été dit aux nn. 86-91 montre déjà que le système suivi par les assimilateurs produit de nombreuses défections; je veux maintenant confirmer cette vérité de fait en exposant les principaux motifs religieux sur lesquels se

basent les catholiques canadiens-français lorsqu'ils désapprouvent les agissements des assimilateurs et veulent suivre un système opposé quant à la conservation de la langue et de la nationalité propres, quant à la nomination de curés canadiens-français pour les fidèles de cette race, etc. La plupart des choses qui seront dites s'appliquent aussi au cas des catholiques allemands, polonais, italiens, etc. Les témoignages des hommes distingués que je vais faire parler, abstraction faite de leurs arguments intrinsèques, constituent déjà une preuve très grave d'autorité en faveur de la thèse que je défends.

Écoutons, en premier lieu, un membre de l'épiscopat canadien, Mgr Racine, évêque de Sherbrooke, dans son *Mémoire sur la situation des Canadiens-Français aux Etats-Unis de l'Amérique du Nord*, présenté au Préfet de la Propagande le 29 février 1892, et édité à Paris la même année, par la Librairie de l'Œuvre de Saint-Paul, rue Cassette, 6 :

“ III.—Le fait seul de l'émigration, de la transplantation d'un peuple, sur une terre étrangère, du sol où il a pris naissance et à longtems vécu, ébranle chez lui l'organisme moral trop profondément, pour qu'il soit prudent d'accroître l'intensité de ces ébranlements par des attaques inutiles à de vieilles et fortes traditions. Il en est ainsi pour tous les peuples, mais nous croyons pouvoir affirmer que la chose existe *a fortiori* pour le peuple canadien-français, à raison des circonstances particulières dans lesquelles il est né et a grandi.

“ Arraché, en quelque sorte au sortir de l'enfance, aux relations avec la mère-patrie, voyant son pays cédé à une nation puissante qui ne partageait pas sa foi, n'entretenant guère de commerce avec le monde extérieur, ayant à concentrer ses forces pour conserver son existence nationale et religieuse, le peuple canadien a dû vivre à l'écart, de sa vie propre, retiré au sein de ses œuvres patriarcales ; pour résister aux séductions et aux attaques de l'hérésie, pour s'emparer du sol et étendre autour de lui ses colonies, il s'est attaché à son admirable système paroissial, il a fondé, malgré les plus grands obstacles, ses écoles françaises, où

le catholicisme règne en maître; il s'est réuni en masse compacte sous la direction de ses prêtres, qu'il entoure du respect que l'on doit à des amis bienfaisants, à des protecteurs, à un père; en sorte que le Canadien-Français s'est habitué à regarder ses coutumes, sa langue, ses traditions et sa discipline comme le dépôt d'un héritage sacré et même le prolongement extérieur de ses croyances. Qui s'attaque à cet ensemble de choses qui lui sont chères, indirectement s'attaque à sa foi. Sa force de résistance devant le protestantisme, devant l'athéisme, devant l'indifférentisme est grande; mais ôtez-lui cet entourage protecteur de ses vieilles coutumes, il en est de lui, pouvons-nous dire, comme de Samson dépouillé de sa chevelure: il est déjà au pouvoir de l'ennemi.

“ Les exemples de cette triste expérience ne sont que trop fréquents. Lorsque les Canadiens-Français n'ont pas dans leur voisinage de prêtres qui leur administrent les sacrements et leur donnent l'instruction dans leur langue, trop souvent il cessent de fréquenter l'église régulièrement et, petit à petit, ils glissent dans l'indifférence la plus complète. Imposez-leur des prêtres qui sont adverses à leurs traditions, ils deviennent mécontents, insubordonnés, incontrôlables; et leur cœur se trouve ouvert aux plus mauvaises influences de l'hérésie. Pour ces causes, avant qu'il n'y eût un évêque à Burlington, le Vermont a vu, parlant l'anglais et protestantes, de nombreuses familles dont les pères étaient Français et catholiques. Le mal une fois causé est irréparable.

“ Au contraire, donnez-leur des prêtres zélés qui parlent leur langue et qui connaissent leurs mœurs, et vous aurez comme on le voit aujourd'hui dans un très grand nombre de centres manufacturiers de la Nouvelle-Angleterre, des *congrégations* (*paroisses*) ferventes, généreuses, qui bâtissent des églises superbes, des écoles catholiques séparées, des couvents, des institutions de bienfaisance et de charité, faisant fleurir la foi au milieu de circonstances quelquefois très difficiles. Un mode d'être qui produit d'aussi bons effets mérite d'être conservé.

“ IV.—L’homme échappe difficilement aux influences du milieu dans lequel il vit ; comme malgré lui, il en subit les doctrines et les habitudes.

“ Quelles sont les doctrines qui ont généralement cours, pour la grande masse de la population, dans le monde intellectuel et moral des Etats-Unis ? Les doctrines du protestantisme, de l’indifférence religieuse ou de l’athéisme. La soif de l’or domine tout, la fièvre des richesses envahit presque toutes les âmes ; et ce courant matérialiste est favorisé par ce qu’on y voit, par ce qu’on y entend, par les journaux, par les revues et surtout par le système des écoles communes, qui est de soi pour la jeunesse catholique une cause de ruine ou d’affaiblissement de la foi. S’il y a de nobles exceptions, c’est le cas de dire que l’exception prouve la règle générale.

“ Quelles sont, *generaliter loquendo*, les habitudes du pays ? Des habitudes de confortable, de vie aisée et facile, de jouissances matérielles ou de travail fiévreux à la poursuite de la fortune. *Virtus post nummos*.

“ Ayant à se mouvoir au sein d’une pareille atmosphère, il est bien difficile pour les catholiques de n’en pas subir les influences délétères, au moins quelque peu, tout en conservant l’intégrité de la foi, et même un zèle très vif pour la religion, de ne pas se laisser aller inconsciemment aux mœurs pratiques et aux tendances intellectuelles de leurs compatriotes. N’arrive-t-il pas quelquefois que, loin de chercher à se défendre contre ces tendances, ils ne les favorisent par la trop grande sympathie qu’ils professent pour les manières d’être de la société américaine, imprégnée après tout de la morale protestante et d’un tolérantisme énervant. On compte par milliers les âmes que cet indifférentisme en matière de croyance religieuse a enlevées, aux Etats-Unis, à la vraie foi. Et si, dans ces derniers temps, la religion a pris un grand accroissement, cela n’est pas dû précisément aux conversions qui se sont faites dans l’élément protestant, mais bien, plutôt, à l’immigration catholique qui arrivait, à flots pressés, de l’Irlande, de l’Allemagne, du Canada et, depuis quelques années, de

l'Italie. L'organisation rapide de ces forces éparses par un épiscopat habile, et la constatation retentissante de cette importance numérique jusqu'ici inconnue, ont pu faire croire à la propagande envahissante de l'Eglise au sein des populations américaines ; mais, malheureusement, on ne peut se le cacher, le nombre des perversions dépasse de beaucoup celui des conversions.

“ Or, contre l'envahissement de ces influences pernicieuses, leurs coutumes et leur langue pour les Canadiens-Français, en les tenant à l'écart, sont un rempart, une digue puissante, digue et rempart qu'il est sage de maintenir et de fortifier, bien loin de travailler à les abattre. On voit se produire, chez eux, pour les mêmes causes, les mêmes résultats que l'on constate chez les Maronites du Liban ou chez les fidèles polonais de la Prusse ou de la Russie.

“ VI.—Avant de terminer, nous indiquerons brièvement, en faveur de cette politique de bienveillance paternelle, quelques motifs d'intérêt général :

“ 1° Cet esprit si profondément catholique des populations canadiennes, si on sait le conserver avec ses garanties actuelles, peut servir de contrepoids à l'esprit d'indifférentisme qui pénètre de toutes parts le peuple de la République américaine, et devenir avec le temps un bon levain dans la masse de la nation.

“ 2° L'énergie et la générosité avec lesquelles les Canadiens bâtissent et soutiennent leurs écoles françaises et catholiques et leurs principes invétérés sur la question des écoles séparées, peuvent être d'un grand appoint et d'un puissant secours aux évêques américains dans les efforts qu'ils feront, selon les temps et les circonstances, pour mettre en pratique sur ce sujet les décrets du troisième concile de Baltimore.

“ 3° Le zèle et l'esprit d'apostolat qui sont un des traits caractéristiques de la race française en Amérique, le grand nombre de prêtres, de religieuses, de missionnaires qui sont sortis de son sein, démontrent qu'il est de bonne politique de conserver, sous la forme qui lui est propre, cette

pépinière de vocations sacerdotales et religieuses, qui a tant fait dans les deux siècles passés et qui fait tant encore à l'heure présente pour l'extension du nom chrétien sur le nouveau continent.

“4° La croissance rapide des Canadiens, quand on leur permet de se développer librement à l'ombre de leurs institutions paroissiales, fera que, avant longtemps, le catholicisme dominera dans plusieurs Etats de la grande République. Sur ce sujet de la puissante natalité des Français d'Amérique, pour l'information de Votre Eminence, nous annexons à ce mémoire deux opuscules, courts, précis, nourris de faits et de chiffres : “Du mouvement de la population catholique dans l'Amérique anglaise et Colonies canadiennes.” Ils sont d'un penseur, d'un chercheur infatigable, d'un esprit philosophique qui sait remonter des effets à la cause, d'un chrétien solide : M. E. Rameau de Saint-Père (Paris, France).

“5° Enfin, les sentiments profondément catholiques et romains des Canadiens-Français, qui ont échappé, par le bonheur des circonstances providentielles, aux erreurs gallicanes ainsi qu'aux influences du jansénisme, du protestantisme et de l'athéisme moderne, à un moment donné, dans des conjonctures difficiles que pourrait faire naître l'avenir en Amérique, certainement seraient d'un grand secours au triomphe des vues, de la politique et des directions de la Curie romaine.”

95. Entendons aussi trois autres membres de l'épiscopat du Canada, dans une lettre qu'ils adressèrent à la Propagande.

“ Nous prenons respectueusement la liberté de signaler à votre E. un danger qui menace, non pas nos provinces ecclésiastiques du Canada, mais une partie de la population canadienne-française émigrée de ces provinces aux Etats-Unis, et à laquelle, par un motif de charité chrétienne, nous nous intéressons vivement.

“ De temps en temps, surtout en ces dernières années, sont arrivés à nos oreilles, de la part de nos compatriotes établis dans la République américaine, des cris de dé-

trousse, des expressions de mécontentement, qui nous inspirent, pour l'avenir, les craintes les plus sérieuses. Ces Canadiens se plaignent, dans les termes les plus amers, de leurs chefs hiérarchiques. Ils allèguent que ces derniers, du moins, mus par un désir excessif d'unification, n'hésitent pas à prendre toute sorte de moyens, même injustes et déloyaux, affirment-ils, pour les anglifier, pour leur enlever l'usage de leur langue maternelle, la langue française, dans les églises et les écoles. De là, des animosités faciles à comprendre, des dissentiments regrettables, une lutte tantôt sourde, tantôt ouverte, contre ces tentatives d'américanisation; lutte qui, nous le prévoyons, se prolongera longtemps, au grand préjudice de l'honneur de l'Eglise et du bien des âmes.

“ Les injustices et les tyrannies dont nos compatriotes se disent les victimes, se produisent surtout à l'occasion de divisions et de démembrements de paroisses, de nominations, dans les paroisses canadiennes, de curés irlandais parlant très peu et très mal le français, de règlements et de procédés hostiles à la langue française dans l'enseignement des couvents et des écoles. Ces Canadiens ne s'expliquent pas comment des hommes chargés, par leur ministère, de procurer avant tout le bien de la religion, puissent de gaieté de cœur, sacrifier à des vues purement nationales les intérêts les plus graves de l'Eglise et de la foi chrétienne.

“ Il ne nous appartient pas, sans doute, puisqu'il s'agit d'un pays qui n'est pas le nôtre, d'instituer des enquêtes et d'examiner dans quelle mesure ces plaintes et ces cris peuvent être fondés : nous nous contentons de constater et de signaler à V. E. un malaise qui grandit et qui menace, dans plusieurs localités des Etats-Unis, de compromettre irrémédiablement l'avenir religieux de nos compatriotes.

“ Le Canadien-Français, nous sommes heureux de le dire, garde partout où il va un amour profond pour la religion de ses pères, et cet amour, en son cœur, s'associe à une sorte de culte pour le prêtre de sa race, qui, issu d'un même sang, parle la même langue que lui.

“ Nous n’irons pas jusqu’à vouloir établir une relation *essentielle* et nécessaire entre la langue et la croyance religieuse d’un individu ou d’une nation : la chose serait évidemment fautive. Nous ajouterons, cependant, et c’est là chez nous une conviction intime, que, *de fait* et à raison des circonstances diverses, les Canadiens-Français des Etats-Unis trouvent dans leur langue, une des sauvegardes le plus efficaces de leur foi. A quoi cela tient-ils ? A plusieurs causes, dont nous ne voulons mentionner ici que les principales.

“ Tout d’abord, la perte de la langue française chez nos compatriotes leur ouvre toute grande la porte des mariages mixtes et ces mariages constituent l’un des plus redoutables dangers qu’ait à courir le catholicisme dans ce pays d’Amérique, où le protestantisme et l’indifférence religieuse font tant de victimes.

“ En second lieu, l’anglais étant la langue propre de la grande majorité protestante et infidèle du peuple des Etats-Unis, cette langue par les milles influences qu’elle exerce, par le journal, par le théâtre, la littérature, par les relations d’affaires et de société dont elle est l’instrument, crée partout une atmosphère pernicieuse, malsaine antichrétienne. Le Canadien qui y est jeté, après avoir perdu sa langue, peut-il longtemps résister aux séductions dont il est entouré ?

“ Ajoutons que, pour un Canadien, perdre l’usage de la langue française, c’est perdre, en même temps, le souvenir des nobles traditions religieuses de son pays ; c’est perdre le souvenir des héroïques sacrifices faits par ses ancêtres pour la conservation de sa foi et du dévouement admirable des premiers missionnaires, pionniers de Catholicisme sur ce continent.”

96. La question qui nous occupe est traitée aussi de main de maître par M. Tardivel (op. cit.), homme si bien renseigné dans ces matières. Par raison de brièveté, je ne prends de lui que les courts passages suivants :

“ L’attachement d’un peuple à sa langue est merveilleusement fort ; tellement fort que, si vous violemez ce senti-

ment, vous pouvez causer des malheurs irréparables." (p. 206).

"D'abord ils ont pour eux le grand argument *des faits*. L'expérience prouve que là où l'on ne groupe pas les catholiques selon leurs nationalités, là où l'on ne leur donne pas une organisation paroissiale distincte, avec des prêtres capables de les "soulager en parlant leur langue", l'expérience prouve, dis-je que partout où l'on ne cherche pas à conserver la *langue maternelle* des catholiques, la foi se perd. Ce qui prouve combien Mgr Schroeder, ancien professeur de l'Université catholique de Washington, avait raison d'écrire, dans le *Catholic World* de novembre 1890, p. 267 : "Personne n'ignore la relation étroite qui existe entre les traditions domestiques, les coutumes particulières et spécialement la langue maternelle, et la conservation et l'exercice pratique du sentiment religieux." (p. 212-213).

"La relation mystérieuse qui existe entre la langue maternelle et la conservation de la foi est si forte et si manifeste, qu'autrefois, avant que la manie de l'américanisation à outrance ne se fût emparée d'un certain nombre de catholiques, on cherchait même à conserver aux Irlandais leur cachet national et leur parler particulier. On le sait, les Irlandais ont, pour la plupart, perdu leur langue primitive. Ils ont adopté l'anglais, forcément, comme leur langue nationale, mais ils le parlent avec un accent plus ou moins marqué, selon le degré d'instruction qu'ils ont reçu. Eh bien ! cet accent irlandais—le brogue—absolument caractéristique, très difficile à imiter et qui ne manque pas certes de charme, on voulait autrefois le conserver comme moyen efficace de mieux garder la foi chez les Irlandais. Faute d'une langue propre, le *brogue*, l'anglais parlé à l'irlandaise, remplaçait chez les Irlandais, la langue maternelle des autres peuples ; et il existait une relation très étroite entre le maintien du *brogue* et la conservation de la foi dans toute sa pureté et sa force... Ce double fait : conservation de la foi avec conservation du *brogue*, s'impose à l'attention de tous ceux qui ont vécu aux Etats-Unis et qui ont observé les hommes de près. Et j'insiste sur ce point :

autrefois on admettait volontiers l'à-propos de conserver aux Irlandais leur cachet national et leur parler particulier aussi longtemps que possible... On le reconnaissait jadis, et je me rappelle avoir lu maints articles dans ce sens."

(*A suivre*)

—:O:—

Paris. — Chronique Théâtrale (Mai)

Ambigu.—*Mon Ami l'assassin*, drame en 5 actes et 6 tableaux de MM. Serge Basset et Antoine Yvan.—C'est un drame à gros effets et dans lequel pour intéresser plus spécialement le public, on a intercalé la reproduction d'une actualité : la reconstitution du sac de l'agence de Chantilly par la fameuse bande tragique. L'action est bien menée et soutenue par l'interprétation avec MM. Armand Bour, Damorès, Lorrain, Mmes Carmen de Raysy et Guyta Réal.

Comédie Française.—*Vouloir*, comédie en 4 actes en prose de M. Gustave Guiches. Le premier acte faisait augurer d'une suite meilleure ; en effet les actes suivants sont un peu brouillés et hésitants. Richard Lemas, apôtre de la Volonté, agit sur son beau-frère Philippe devenu mélancolique à la suite de la mort de sa femme. Pour achever la guérison il obtient l'aide d'une jeune veuve Laurence qui épouse Philippe ; après maints épisodes où Philippe se débat de nouveau et où un instant le ménage semble rompu, les deux époux sont ramenés l'un à l'autre par Richard qui se sacrifie malgré l'amour qu'il éprouve pour Laurence. Excellente interprétation avec MM. De Féraudy, Georges Grand, Siblot, Henry Mayer, Mmes Cécile Sorel, Maille et Devoyod.

Théâtre Apollo.—*La Jeunesse dorée*, opérette en 3 actes de MM. Henri Verne et Gabriel Faure, musique de M. Marcel Lattès.—Nous revoyons avec plaisir la jeunesse dorée de 1840 avec Milord l'Arsouille, l'Opéra de la rue Le Peletier, etc. Quoiqu'il n'y ait pas d'action, la pièce est remplie d'esprit et les couplets bien tournés sont soutenus par une musique habile. Bonne interprétation avec MM. Defreyn, André Lefaur Mlle Brigitte Regent.

Athénée.—La reprise du *Bourgeon* de M. Georges Feydeau a eu un très vif succès. Ce vaudeville traite un sujet assez délicat : La crise de la puberté chez un jeune homme élevé loin du monde par une mère pieuse. Le succès a été partagé par l'excellente interprétation : MM. Guyon fils, André Brulé, Mme Marie Laure et Mlle Madeleine Carlier.

La Mode à Paris (1er Juin)

Nous voici à l'époque la plus brillante de la Saison Parisienne : les soirées, les réceptions, les thés, les garden-parties et les courses, se succèdent sans interruption, et c'est le moment que choisissent naturellement toutes nos élégantes pour arborer, par les premières belles journées de l'été, leurs plus nouvelles et plus séduisantes toilettes. Aux robes sombres, de charmeuse ou de taffetas noir ou bleu-marine, qui ont eu toutes les faveurs au début du printemps, succèdent maintenant toute la théorie des robes blanches, légères et mousseuses, de linon, de mousseline et de linon.

La silhouette de la Parisienne à la mode, est de plus en plus souple, avec un certain laisser-aller, et les mouvements des jupes drapées, remontant en avant, lui donnent une allure des plus nouvelles et des plus amusantes.

Ainsi qu'on peut le voir par le joli modèle reproduit dans ce numéro, à l'intention de nos lectrices, et qui est une des plus charmantes créations que j'ai vue à la dernière réunion de Longchamp, on porte beaucoup, pour accompagner les robes, des petits vêtements drapés, très serrés du bas. Celui-ci, ainsi que la jupe, était fait d'un très nouveau tissu d'été, d'aspect velouté, d'un joli ton bleu roy, et l'on apercevait tout le haut du corsage en mousseline écru garnie de broderies bulgares bleu et vieux-rouge.

Tanine.

Pour tous renseignements concernant la mode dont nos lectrices auraient besoin, elles peuvent s'adresser à Mme Fribourg, 14 rue Damrémont, à Paris, femme de notre correspondant pour la France, qui sera heureuse de pouvoir leur être utile.

Index des Attractions Parisiennes

LES THEATRES.

- Opéra.**—Place de l'Opéra.
Comédie Française.—Place du Théâtre Français.
Opéra Comique.—Rues Favart et Marivaux.
Odéon.—Place de l'Odéon.
Gaité Lyrique.—Square des Arts et Métiers.
Comédie Marigny.—Champs Elysées.
Porte St-Martin.—Boulevard St-Martin.
Renaissance.—Boulevard St-Martin.
Variétés.—Boulevard Montmartre.
Vaudeville.—Boulevard des Capucines.
Sarah-Bernhardt.—Place du Châtelet.
Trianon Lyrique.—Boulevard Rochechouart.
Théâtre Antoine.—Boulevard de Strasbourg.
Gymnase.—Boulevard Bonne, Nouvelle.
Théâtre Réjane.—Rue Blanche.
Palais-Royal.—Rue Montpensier.
Ambigu.—Boulevard St-Martin.
Grand Guignol.—Rue Chaptal.
Comédie Royale.—Rue Caumartin.
Athénée.—Rue Boudreau.
Châtelet.—Place du Châtelet.
Bouffes Parisiens.—Rue Monsigny.
Théâtre Apollo.—Rue de Clichy.
Folies Dramatiques.—Rue de Bondy.
Théâtre du Château d'Eau.—Rue du Château d'Eau.
Théâtre Impérial.—Avenue des Ch, Elysées.

Nouveau Théâtre.—Rue Fontaine.

Théâtre des Capucines.—Boulevard des Capucines.

Théâtre Cluny.—Boulevard St-Germain.

Théâtre Déjazet.—Boulevard du Temple.

Théâtre Femina.—Avenue des Ch. Elysées.

MUSIC HALLS ET CONCERTS.

Boite à Fursy.—Rue Pigalle.

Folies Bergères.—Rue Richer.

La Cigale.—Boulevard Rochechouart.

Olympia.—Boulevard des Capucines.

La Scala.—Boulevard de Strasbourg.

CIRQUES.

Nouveau Cirque.—Rue St-Honoré.

Pour répondre au désir d'un certain nombre d'abonnés, nous établissons une **EDITION DE LUXE** sur beau papier sur-glacé.

Hors la force et la qualité du papier, il n'y aura aucune différence entre l'édition de luxe et l'édition ordinaire. Cette dernière garde toute sa valeur.

Le prix de cette édition de luxe est fixé à \$3.00 ou 15 frs.

AVIS

Nous annonçons, dans le dernier numéro de la "Revue", le catalogue des "**Grands Magasins du Louvre**", de Paris. Quelques-uns de nos abonnés ont cru que nous avions ces catalogues en mains, pour distribution, et nous en ont fait la demande. D'après entente, nous ne faisons que transmettre ces demandes à Paris.

Si nos amis préféreraient s'adresser directement à Paris, voici l'adresse : **MM. les Directeurs, Grands Magasins du Louvre, Paris, France.** Toutefois, nous leur conseillons de se réclamer de la "Revue Franco-Américaine."

A cet effet nous publions, la liste des Catalogues : fascicules, catalogues spéciaux et planches de cette importante maison, la plus importante du monde entier. Ainsi l'on aura qu'à spécifier et l'on sera servi à souhait.

Grands Magasins du Louvre

PARIS

Indépendamment des Catalogues des saisons, qui sont adressés à toute la clientèle, les **Grands Magasins du Louvre** envoient franco sur demande les fascicules et planches suivants :

CATALOGUES

- FASCICULE No 1 Toiles. Linge de table. Blanc de coton. Mouchoirs
Trousseaux. Layettes. Lingerie. Corsets.
- FASCICULE No 2 Mercerie. Fournitures pour modes. Machines à cou-
dre. Ouvrages de Dames.
- FASCICULE No 3 Ameublements. Tapisserie. Ebénisterie. Sièges. Gla-
ces. Vitraux. Billards. Pianos. Meubles en pitchpin.
Petits meubles de fantaisie. Meubles pour cuisines.
- FASCICULE No 4 Literie. Couvertures. Edredons. Couvre-lits. Couvre-
pieds. Garnitures de foyer. Toilettes. Chaises et
fauteuils cannés et paillés.
- FASCICULE No 5 Rideaux blancs. Stores. Brise-bise. Couvre-Lits.
- FASCICULE No 6 Ustensiles de ménage. Articles de cave, de cuisine, de
jardinage. Hydrothérapie. Cages. Vannerie. Brosse-
rie de ménage.
- FASCICULE No 7 Photographie. Peinture. Gravures et tableaux. Enca-
dremments. Instruments de musique. Phonographes
et Gramophones et accessoires.
- FASCICULE No 8 Sellerie. Harnachement. Voitures. Articles d'écurie.
- FASCICULE No 9 Bonneterie pour dames, hommes et enfants. Chemi-
ses pour hommes et garçons. Bretelles. de blanc
Rideaux confectionnés. Panneaux. Tapis de table.
Ornements. Embrasses. Meubles en bois blanc à
peindre et à pyrograver.
- CATALOGUE SPÉCIAL Porcelaine. Cristaux. Garnitures de Toilettes Orfé-
vrière. Coutellerie.

CATALOGUE
SPECIAL

Sport. Bicyclettes et accessoires. Voitures et charrettes pour enfants. Voitures pour malades. Jeux de plein air. Jouets et jeux. Tentes. Parasols. Campements.

Eclairage. Electricité. Lustres. Flambeaux. Abajour.

Maroquinerie. Cadres et albums. Marpueterie. Articles de fumeurs. Sacs. Ceintures de dames. Jarretelles. Papeterie. Librairie. Objets de piété. Eventails. Optique.

Bijouterie. Or. Argent. Deuil. Montres et chaînes. Parfumerie. Brosserie. Accessoires de toilette.

Vêtements pour hommes et jeunes gens. Articles pour hommes.

Vêtements et articles pour ecclésiastiques. Ornaments d'église.

Fourrures. Manchons, Boas. Etoles. Chancelières. Parapluies. Ombrelles. Canes. En-cas. Rubans. Chapeaux non garnis. Fleurs et plumes. Ceintures.

Fichus. Echarpes haute nouveauté. Boas de plumes. Cravaies et fantaisies pour dames.

Vêtements et Articles de rère Communion. Objets religieux.

Vêtements et Articles de Deuil.

Articles de voyage. Automobile. Escrime.

Articles de pêche.

Armes et munitions. Vêtements et accessoires pour la chasse.

Articles pour Œuvres de Bienfaisance.

Caves et Comestibles du Terminus Hotel.

Meubles de jardin en osier, en fer et bois.

Gants, de peau, de tissus.

Modes. Chapeaux pour dames et enfants.

Chaussures, dames, hommes et enfants.

Corsets et Ceintures.

Layette. Vêtements pour bébés.

Hygiène. Orthopédie, Pansement.

Afin octobre et à fin mars est édité l'Album spécial des dernières nouveautés parues en Modes, Costumes, Manteaux, Confections pour dames, Jupons, Vêtements d'enfants, Lingerie et Fichus.

PLANCHES

Argenterie. Articles de bains de mer, de la Chine et du Japon, terres cuites. Broderies blanches Broderies Madère. Bronzes d'art et Garnitures de cheminée. Chapeaux pour hommes. Cravates. Confections pour dames. Costumes pour dames. Couronnes mortuaires. Dentelles blanches. Dentelles Chantilly guipure, et laizes noires. Dentelles de fil. Dentelles plissées par pièces. Dentelles de laine et Mantilles. Dentelles Ruches et Bayaïennes. Dentelles tulle perlé et Robes dentelle. Dentelles crêpe brodé et Voilettes. Embrasses et accessoires. Fleurs d'appartement. Fournitures pour modes. Glaces d'appartement. Jupes et Jupons. Lingerie fantaisie et deuil. Manteaux de voyage. Meubles en pitchpin. Meubles de cuisine et de bureau. Orfèvrerie. Passementerie, Broderies et Agréments. Passementerie, Garnitures et Boutons. Passementerie, Tresses et Gallons. Peignoirs Robes d'intérieur. Petits meubles fantaisie. Toilettes de mariées Tricot et Fichus de laine. Trousseaux. Vêtements pour automobile et voyage. Vêtements pour fillettes. Vêtements pour garçonnets. Vannerie.

ABONNEZ-VOUS

ET FAITES ABONNER
VOS AMIS A



Encouragez
l'œuvre de

La Revue
Franco-
Américaine

Devenez
un abonné
régulier et vous
serez heureux
ensuite de la
recommander
à vos amis et
connaissances.



La Revue

Franco-Américaine

CETTE publication superbement illustrée paraît le premier de chaque mois et s'occupe spécialement, des revendications nationales. Vous la trouverez, en Amérique, dans au-delà de 400 cercles, salons de lecture, clubs, unions, etc., ainsi que dans toute famille aisée, d'origine française.

VOUS n'avez pas le temps ni le moyen de combattre, comme vous le voudriez, pour conserver les droits acquis à notre nationalité, alors, par votre souscription à notre œuvre, vous aurez au moins fait une partie de votre devoir.

LA Revue Franco-Américaine devrait se trouver dans toutes les salles d'attente des hommes de profession, avocats, médecins, notaires, etc., dans tous les presbytères et couvents. Elle devrait être le ralliement, le signe infaillible que vous avez à faire avec un patriote chaque fois que vous la verrez dans une famille d'origine française.

ABONNEZ-VOUS et faites ABONNER vos amis.

La Revue Franco-Américaine

Bureaux : 71a rue St-Jacques, Montréal.

Téléphone Main 3496

2469, case postale, Montréal

CARTES PROFESSIONNELLES

AD. ARCHAMBAULT

EUG. L. JALBERT

ARCHAMBAULT & JALBERT

Avocats et Notaires

pour les États de Rhode-Island et Massachusetts, et Commissaires pour la légalisation des Actes pour le Canada.

Chambre 10, Longley Building, WOONSOCKET, R. I.

Tel. 233-R

LAURENT MOISAN

MANUFACTURIER DE

MARBRE ARTIFICIEL

946-950 Rue St-Valier, Québec.

Manteaux de Cheminées, Comptoirs, Colonnnes, Colonnnettes, Chemins de Croix haut relief, Tables de Communion, Piédestaux, Monuments pour Cimetière, Tablettes Commémoratives, Autels complets d'après plans.

Les Dessins, Modèles, Modelage et Sculpture sur Bois et Coulage en Plâtre recevront une attention toute spéciale.

EXECUTION PROMPTE A DES PRIX TRÈS BAS

Une visite est respectueusement sollicitée.

TEL. 3251

Bell, Est 2390

Marchands 358

J. O. LABRECQUE & Cie

AGENTS POUR LE

CHARBON

DIAMANT

NOIR . . .

141 Rue Wolfe

MONTREAL

Fonderie de Cloches BIRON

ARMAND BLANCHET

Ingénieur des Arts et Manufactures

237, rue St-Martin, Paris.

Pour éviter les intermédiaires, qui prennent 25% de commission, au moins, pourquoi ne pas transiger directement avec la Fonderie pour vos Cloches Monumentales, Cloches pour Eglises, Chapelles, Beffrois, etc.

Réclamez-vous de la **Revue Franco-Américaine**, et vous vous en trouverez bien.

LE PACIFIQUE CANADIEN LA ROUTE POPULAIRE

ENTRE

Montréal et Québec,
Montréal et Ottawa,
Montréal, Joliette et St-Gabriel.
Montréal, Ste-Agathe, Nomingue
et les Les Laurentides,
Montréal et les Chutes Shawini-
gan,
Montréal et Ste-Anne de Beau-
pré,
Montréal et le Cap de la Magde-
leine,
Montréal, Bala et le Muskoka,

Empress of Britain

Montréal, St-Jean, N.-B., et les
Provinces Maritimes,
Montréal, Manchester, Nashua,
Lowell, Boston et la Nouvelle-
Angleterre,
Montréal, Toronto, Détroit et Chi-
cago,
Montreal, Sault Ste-Marie, St-
Paul, Duluth, Minneapolis,
Montréal, Fort William, Winnipeg,
Vanconver, le Kootenay et la
Côte du Pacifique.

Empress of Ireland

LES PAQUEBOTS

"EMPRESS"

sont les plus modernes et les plus rapides faisant le service entre
les ports Canadiens et Liverpool.

W. G. ANNABLE,

Agent Général du Trafic-Voyageur
pour les Paquebots.
MONTREAL.

EMILE J. HEBERT.

Agent Général Dépt. des Voyageurs
pour le Chemin de Fer.
MONTREAL.

ABONNEZ - VOUS

Fondé en 1895

AU JOURNAL

Le Passe-Temps

Dans chaque numéro on trouve :

SEPT OU HUIT CHANSONS

DEUX OU TROIS MORCEAUX DE PIANO

Aussi : MUSIQUE DE VIOLON, Etc.

Abonnement : Un an, Canada, \$1.50 ; Etats-Unis, \$2.00

Un numéro : 5 cts — En vente partout

Adresse : 16, rue Craig Est Montréal

Demandez notre Catalogue de Primes

RESEAU DE CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC

HORAIRE DES TRAINS PASSAGERS

QUITTANT LA GARE BONAVENTURE JUSQU'A NOUVEL ORDRE.

- a 7.16 A.M.—Pour Richmond et gares intermédiaires.
b 7.20 A.M.—Pour St-Jean, Rouses Point, Albany, via D. & H.
b 7.26 A.M.—Pour Laprairie, Hemmingford, Ste-Martine, Howick, Ormstown, Huntingdon, Fort Covington et Massena Springs.
a 8.00 A.M.—Pour Ste-Anne de Bellevue, Coteau Jct., Valleyfield Glen Robertson, Ottawa et gares intermédiaires.
a 8.01 A.M.—Pour Richmond, Sherbrooke, Portland; tous les jours, dimanche excepté, pour Lévis (Québec).
c 8.05 A.M.—Pour Laprairie, Hemmingford, Ste-Martine, Howick, Ormstown, Huntingdon et Fort Covington.
a 8.31 A.M.—Pour St-Jean, St-Albans, Burlington, Springfield, Boston et New-York via C. V.
c 8.32 A.M.—Pour Chambly, Marieville, Farnham, Granby et Waterloo.
c 8.50 A.M.—Pour St-Jean, Plattsburg, Troy, Albany et New-York. via D. & H.
a 9.00 A.M.—Pour Cornwall, Brockville, Kingston, Toronto, Hamilton, Niagara Falls, Buffalo, Détroit et Chicago.
b 9.10 A.M.—Pour Ste-Anne de Bellevue, Coteau Jct., Alexandria et Ottawa.
c 9.10 A.M.—Pour Ste-Anne de Bellevue, Vaudreuil, Coteau Jct., Valleyfield et gares intermédiaires.
b 9.11 A.M.—Pour Chambly, Marieville, Farnham Granby et Waterloo.
a 9.40 A.M.—Pour Vaudreuil, Cornwall, Prescott, Brockville, Kingston, Belleville, Toronto et gares intermédiaires.
b 10.00 A.M.—Pour St-Jean, Rouses Point, Albany, New-York. via D. & H.
b 1.00 P.M.—Pour St-Jean, Rouses Point, Plattsburg, Albany.
d 1.30 P.M.—Pour Cornwall et gares intermédiaires.
b 1.35 P.M.—Pour St-Jean, Iberville, St-Albans, via C. V.
d 1.45 P.M.—Pour St-Hyacinthe et gares intermédiaires.
d 1.47 P.M.—Pour Laprairie, Ste-Martine, Howick, Ormstown, Huntingdon, Fort Covington et gares intermédiaires.
b 3.05 P.M.—Pour St-Jean, Rouses Point Plattsburg, Troy, Albany et New-York. via D. & H.
b 4.00 P.M.—Pour Ste-Anne de Bellevue, Coteau Jct., Valleyfield, Alexandria, Ottawa, et gares intermédiaires.
b 4.11 P.M.—Pour St-Jean, St-Albans et W. R. Jct. via C. V.
b 4.15 P.M.—Pour Vaudreuil, Valleyfield, Cornwall, Brockville et gares intermédiaires.
b 4.16 P.M.—Pour St-Hyacinthe, Richmond, Lévis (Québec), Sherbrooke et Island Pond.
b 4.40 P.M.—Pour Laprairie, Hemmingford, Ste-Martine Howick, Ormstown, Huntingdon, Fort Covington et Massena Springs.
b 4.55 P.M.—Pour Chambly, Marieville, Farnham, Frelighsburg, Granby et Waterloo.
b 5.15 P.M.—Pour Ste-Anne de Bellevue, Vaudreuil, Coteau Jct., Valleyfield et gares intermédiaires.
e 5.20 P.M.—Pour St-Hyacinthe et gares intermédiaires.
b 5.30 P.M.—Pour St-Jean, Iberville, Rouses Point et gares intermédiaires.
b 6.25 P.M.—Pour St-Lambert, Chambly, Marieville et St-Césaire.
a 7.25 P.M.—Pour St-Jean, Rouses Point, Plattsburg, Troy, Albany et New-York, via D. & H.
a 7.30 P.M.—Pour Cornwall, Brockville, Kingston, Belleville et Toronto et gares intermédiaires.
a 8.05 P.M.—Pour Ste-Anne de Bellevue, Coteau Jct., Alexandria, Ottawa, et gares intermédiaires.
a 8.10 P.M.—Pour St-Jean, Rouses Point, Plattsburg, Troy, Albany et New-York, via D & H.
a 8.15 P. M.—Pour St-Hyacinthe, Richmond, Lévis, (Québec), Sherbrooke, Island Pond et Portland.
a 8.30 P. M.—Pour St-Jean, St-Albans, Burlington, Springfield, Boston et New-York, via C. V.
a 10.30 P.M.—Pour Brockville, Kingston, Toronto, Hamilton, Niagara Falls, Buffalo, London, Detroit et Chicago.
c 12.10 P.M.—Pour St-Hyacinthe et gares intermédiaires.

a : Tous les jours. b : Tous les jours, dimanche excepté.

c : Dimanche seulement. d : Samedi seulement.

e : Tous les jours excepté le samedi et le dimanche.

Pour billets, taux, mappes, indicateurs, wagons-lits, et toute autre information s'adresser au bureau de la compagnie, No. 122, rue St-Jacques, Tél. Main 6905, à l'Hotel Windsor où à la gare Bonaventure, Tél. Main 4779.

LE DEVOIR

Grand Journal quotidien du soir

DIRECTEUR : - - HENRI BOURASSA

L. P. DESLONGCHAMPS, GERANT

L'édition hebdomadaire donne les principaux articles parus pendant la semaine, les principales nouvelles et tout ce qui intéresse les cultivateurs ; les prix du marché, etc.

"Le DEVOIR"
71a, St-Jacques
MONTREAL

Le DEVOIR est le plus sincère, le plus franc interprète des sentiments canadiens-français ;

Le DEVOIR n'a aucune attache politique ou financière ;

Le DEVOIR est le seul journal canadien-français qui publie des articles signés d'hommes politiques en vue ;

Le DEVOIR ne publie que des romans d'une scrupuleuse honnêteté ;

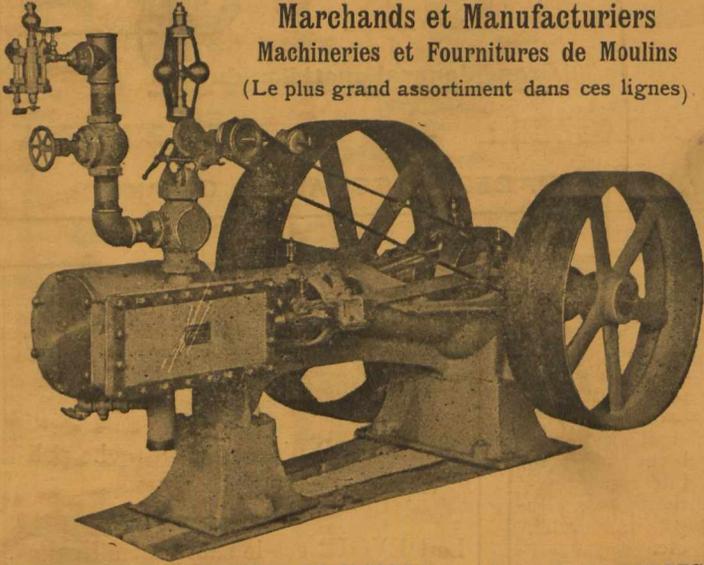
Le DEVOIR parle de tout ce qui intéresse les cultivateurs..

Abonnez-vous au "Devoir"

Édition quotidienne, \$3.00 par année pour
le Canada et les Etats-Unis :: :: :: ::
Édition hebdomadaire, \$1.00 pour le Canada,
\$1.50 pour les Etats-Unis :: :: :: ::

LA CIE CHS. A. PAQUET, Limitée

Marchands et Manufacturiers
Machineries et Fournitures de Moulins
(Le plus grand assortiment dans ces lignes)



Coin des rues DALHOUSIE et ST-JACQUES - Basse Ville, QUEBEC

Système de Chemin de Fer du Grand Tronc



Le fameux Chemin de Fer
Canadien à double voie

La principale artère de communication entre l'Est et l'Ouest

Le système de Chemin de Fer du Grand Tronc atteint, par ses voies propres et ses voies de correspondance, les grands centres du Canada et des Etats-Unis. **A part cela, c'est la grande voie pittoresque du Canada.**

Les villes historiques de Montréal et de Québec, avec leurs nombreux souvenirs du passé tout autant que leur attrait et leur prospérité de l'heure présente, sont toujours intéressantes.

Aménagement parfait.

Wagons vestibules.

L'excellence du service de ses wagons-restaurants a valu au système du Grand Tronc une réputation qui s'étend à tout le continent.

Ecrivez et demandez une copie de "Trains 3 et 4," une publication décrivant la route entre Chicago, Portland et Québec. On recevra aussi, sur demande, un magnifique pamphlet sur Montréal, Québec et Ottawa.

W. E. DAVIS,

G. T. BELL,

Gérant du trafic des passagers
MONTREAL

Assistant gérant du trafic des passagers,
MONTREAL